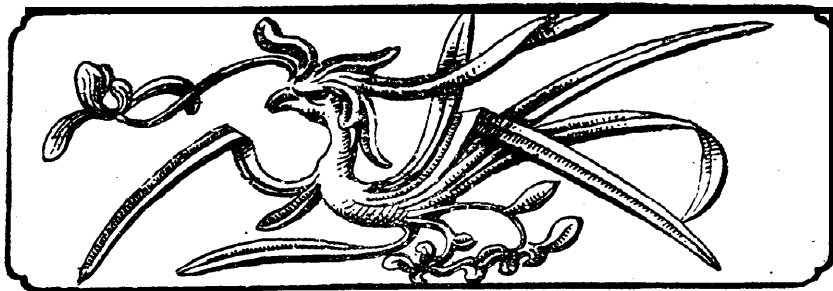


BULLETIN DES AMIS DU VIEUX HUÉ



XXIX^e Année

N° 2 — Avril-Juin 1942



LE SACRIFICE DU BUFFLE CHEZ LES BAHNAR DE LA PROVINCE DE KONTUM — LA FÊTE (1)

Par

P. P. GUILLEMINET

*Administrateur des Services civils de l'Indochine
détaché à l'Ecole Française d'Extrême-Orient.*

On voit parfois en certains points du pays *môi* une foule en habits de fête bariolés faisant le cercle autour de poteaux décorés de fines banderolles en écorce de bambou frémissant à la brise. Quelques hommes armés de la lance ou du sabre, esquissant comme des pas de danse, tuent sauvagement des buffles et des boucs attachés aux poteaux. On les dépèce ensuite dans un grand tumulte.

C'est là la phase la plus spectaculaire de la fête ou pour mieux dire du banquet rituel accompagnant le sacrifice du buffle. On le célèbre en

(1) Cet article est le développement d'une conférence faite le 8 Décembre 1941 au Musée Louis-Finot à Hanoi sous les auspices de la Société des Amis de l'Ecole Française d'Extrême-Orient ; le 2 Février 1942 à Saigon sous les auspices de la Société des Etudes Indochinoises et à Hué le 8 Février 1942. Les illustrations sont établies d'après des clichés appartenant à S. E. **Võ-Chuân** et au Médecin-Commandant LIEURADE. Les invocations ont été recueillies au cours d'une collaboration de dix ans avec le R. P. ALBERTY, de la Société des Missions Étrangères, curé de Kontum.

Cette fête se dit en bahnar *Nar sa korpô* : jour manger le buffle ; *pom gong* : planter les piquets [sacrificiels] ; *gong portôc yang* : [planter] les piquets [sacrificiels] [pour] en finir avec les génies ; *grông korpô* : veiller le buffle ; *nar sa et tih* : jour manger boire grandement.

général dans certaines tribus du Centre et du Sud de la Chaîne annamitique, pendant l'hiver, époque à laquelle les *Mpi*, dégagés des travaux des champs, sont relativement oisifs (2) : c'est alors qu'ils chassent, pêchent, rebâtissent leurs maisons s'il en est besoin, circulent de village à village, font du commerce, célèbrent les mariages, assistent aux fêtes. Pendant la période des travaux des champs, on ne voit guère célébrer que des enterrements ou des sacrifices urgents : celui qui est dû quand la foudre frappe un champ par exemple.

Je me propose d'en évoquer une telle qu'elle se déroule chez les *Bahnar* du Kontum. Ma description vaudra en gros, mais en gros seulement, cela doit être bien précisé, pour celles des autres tribus *mpi* qui la célèbrent aussi. Les détails différents constatés chez les unes et les autres permettent, au point de vue de l'ethnographie, d'utiles rapprochements ; on peut parfois déceler ainsi dans quelle mesure telle ou telle influence extérieure s'est exercée sur l'une et pas sur l'autre.

La fête et le sacrifice du buffle changent nettement de caractère dès qu'on pénètre en venant du Nord chez les *Jarai* du Sud et les *Rhadé*. Chez ceux-ci notamment le sacrifice du cochon châtré prend aussi une importance inconnue plus au Nord. Or, les *Rhadé*, qui ne semblent justement pas avoir subi comme les *Bahnar* et leurs voisins une empreinte khmère relativement forte, ne décorent pas le village quand ils sacrifient le buffle, tandis que les *Ka-Tu* du *Quảng-Nam* apparaissent, d'après

(2) Les lunaisons de Décembre à Mars s'appellent *khey ning nong* : mois de vagabondage, mois d'errance.

Tous les mots *bahnar* (en italiques) employés dans cet article appartiennent à la langue *bahnar* dialecte de Kontum. C'est le dialecte le plus riche de cette tribu qui comprend sept sous-tribus principales : les *Bahnar Alakong* et les *Bahnar Tolo* au Nord et au Sud d'Ankhé ; les *Bahnar Bornom* à l'Est de ce centre ; les *Bahnar Golar* de la région de Pleiku ; les *Bahnar Jolong* au N. E. de Kontum ; les *Bahnar Kontum* installés dans les environs immédiats de ce chef-lieu ; les *Bahnar Rongao* à l'Ouest et au N. O. de Kontum. Il existe d'autres groupements de *Bahnar* moins importants, qui sont les *Bahnar Krem* (fortement métissés de *Cam*), vivant au Nord d'Ankhé ; les *Bahnar Kon Kode* à proximité de ce centre ; les *Bahnar Hroy*, alias *Bahnar Čam* (métissés de *Jarai* et de *Čam*) plus au Sud ; les *Bahnar Hơdrong* de *Dakdo* (à 30 kms au S. E. de Kontum), sans compter deux villages (*Buan Čo Lim* et *Buan Čo Way*) sis dans la vallée du *Krong Hin* près de *M'Drak* (province du Darlac).

LE PICHON, en célébrer de plus belles encore que les *Bahnar* et les *Sedang* du Kontum (3).

Toutes les tribus *m̐i* sacrifient encore aux génies *Yang*, quelle qu'ait pu être l'évolution de certaines d'entr'elles sur des plans donnés à diverses époques. Toutes, dans les mêmes circonstances, célèbrent d'une manière analogue, répétant, à peine modifiées, ce que furent les cérémonies rituelles de certains de leurs ancêtres communs.

Quoique le sacrifice du buffle, acte essentiel accompli au cours de la fête *bahnar*, soit justement celui qui risque de passer alors le plus inaperçu, c'est de lui que je traiterai d'abord, car il est, d'une part, le seul et vrai motif de tout le cérémonial très spectaculaire qu'est la fête, et il est, d'autre part, le lien joignant les *Bahnar* à toutes les autres tribus.



En dernière analyse, le sacrifice consiste en une invocation, prière ou formule, *hōkat*, adressée aux génies *Yang* (ou aux mânes *Kiāk*) (4) accompagnée obligatoirement d'une triple offrande solennelle de foie ou de viande, de sang des bêtes sacrifiées et d'alcool,

Les *Bahzar*, suivant l'importance du sacrifice, tuent cérémoniellement des buffles, des boucs, des bœufs, des cochons ou simplement

(3) Les *M̐i* vivant dans la province du *Quảng-Nam* nommés *Ka-Tu*, les *Sedang*, les *Dié*, les *Jarai* du Nord, sacrifient cérémoniellement le buffle un peu comme les *Bahnar*. Chez les *Jarai* du Sud et les *Rhadé* au contraire, le sacrifice du buffle n'a pas le même faste exceptionnel. Cf. *Les M̐i de la Chaîne annamitique entre Tourane et les Boloven*, par J. H. HOFFET, Paris, Société de Géographie, page 35 ; *Les Chasseurs de sang*, par LE PICHON, B. A. V. H., Octobre 1838, page 399 ; *Les régions m̐i au Sud Indochinois, le plateau du Darlac*, par Henry MAITRE, page 125 ; *Les Sauvages Bahnar*, par P. DOURISBOURE, des Missions Étrangères de Paris, Appendice, Lettre du Père COMBES, page 326 (Edition 1929).

Les descriptions de fêtes faites par divers auteurs sont en général trop sommaires pour permettre d'utiles comparaisons ; or il serait très intéressant de savoir ce que devient cette fête chez les *M̐i* du Sud (*Mnong*, *Kil*, *M̐a*, *Stieng*).

(4) Le sacrifice proprement dit, *soi*, n'est fait qu'aux génies *Yang*. Des sacrifices d'importance réduite, *phah*, sont faits aux mânes *Kiāk*. Le génie *Yang S̐ri* (dont le nom et plusieurs constatations ethnographiques démontrent l'origine hindoue) est le seul qui puisse être amadoué par des *phah* ; mais on lui adresse aussi des sacrifices *soi* comme il est dit plus loin (Voir note 48). Tout comme il existe un sacrifice réduit *phah*, il existe un diminutif de la fête. J'ai constaté que lors des moissons on sacrifiait parfois un bouc noir à *Yang S̐ri* en frappant sur des tubes de bambou qui remplaçaient les gongs.

un poulet (5), et le sacrifice du buffle (ou du buffle et du bouc) est le seul qui s'accompagne de la fête.

Le sacrifice est propitiatoire, soit *hamah*, ou expiatoire, soit *porkra*. Il est propitiatoire quand, en le célébrant, le *Bahnar* veut se concilier les génies (ou les mânes) qui n'attachent en fait que peu de prix à la prière, à la supplication, aux talismans (6), et ne sont amadoués à coup sûr ou presque que si à l'invocation s'ajoute l'offrande. Aussi doit-on obligatoirement leur sacrifier, pour éviter toute mésaventure ultérieure, quand on met une terre en valeur pour la première fois, quand on inaugure une maison, quand on bâtit un village sur un nouvel emplacement ; quand on enterre un mort, quand on abandonne définitivement : un tombeau ; quand on se dispose à faire de l'élevage de buffles, de bœufs ou de chevaux ; quand on achète un éléphant ; quand on achète ou quand on veut bien vendre un objet de grand prix (jarre, gong) (7). En un mot, on est tenu de se concilier les génies quand une importante situation de fait est modifiée ou quand on change notablement d'état. On se concilie en outre tous les nouveaux morts et tous les morts réputés puissants. En sacrifiant ainsi propitiatoirement, le *Bahnar* ne peut pas affirmer être absolument à l'abri de tout malheur futur, mais il est bien certain par contre d'en subir un, à un moment donné, s'il s'abstient de le faire.

Lorsque, malgré ces précautions indispensables, en raison d'une négligence ou d'une violation des rites, les génies (ou les mânes) sont offensés et le font savoir aux fautifs, ceux-ci n'ont plus qu'à expier

(5) Les *Jarai* seuls sacrifient des chevaux. Chez les *Rhadé*, le sacrifice d'un gros cochon châtré a quasi l'importance du sacrifice du buffle ; les *Rhadé* ne sacrifient pas le bœuf. Chez les *Bahnar*, le bouc est parfois tué en équivalent du buffle ; son immolation entraîne l'érection du mât décoratif dont il est parlé plus loin (page 130). Tel célébrant, qui promet de sacrifier trois buffles, se libère valablement en tuant deux buffles et un bouc (Voir figure 16, Planche XXXI).

Au cours du sacrifice *phah* seulement on tue un poussin, on peut même alors simplement casser un œuf.

(6) Le talisman est rare chez les *Bahnar*, d'emploi restreint et d'efficacité limitée. La prière (jaculatoire) ne peut être que propitiatoire et n'a pour but que d'obtenir une faveur insignifiante ; elle ne suffit pas quand on veut obtenir le pardon d'une offense aux génies ou aux mânes, si minime soit elle.

(7) Les jarres et les jeux de gong valant une centaine de piastres sont assez courants. Il existe un certain nombre de jarres et de jeux de gongs (notoirement connus et d'ailleurs dénommés) valant de 600 à 1500 piastres. (Voir note 64).

pour tenter de se faire pardonner. Ces inobservances de rites, volontaires ou inconscientes, sont toujours imputées à ceux qui les ont commises, auraient-ils agi dans l'intérêt de la communauté (tel est le cas des guerriers revenant du combat et de ceux qui ont enterré un malemort (8), (*lôč mē*), ou auraient-ils été innocemment mis en cause ou souillés par les agissements (même involontaires) d'un tiers. C'est le cas notamment du conjoint de celui qui a commis l'adultère, du forgeron du village où fut commis l'adultère, du propriétaire de la maison où meurt un étranger, de celui qui s'est baigné dans un cours, d'eau pollué en amont, du propriétaire de la maison à l'une des colonnes de laquelle on attache un buffle, un bœuf ou un cheval (9), etc.

Le *Buhnar* espère toujours que ses actes ou ses paroles répréhensibles, que ses souillures ont pu échapper aux génies qui, quoique malins et dotés de sens aiguisés, *habang habec*, peuvent avoir une distraction momentanée (10), mais il ne peut plus douter être abandonné des génies quand de menus ennuis vont se répétant chez lui, quand il est mordu par un chien, attaqué par son buffle, quand ses outils se démanchent, se cassent ou le blessent, quand ses affaires vont mal, quand ses récoltes sont moins abondantes.

(8) On nomme ainsi ceux qui ont commis un crime (rituel) tellement imparadmissible que les génies ne leur ont pas laissé la possibilité d'expié et les ont fait périr de mort violente (chute, noyade et toutes les morts accidentelles, suicides, mort en couches). La famille, en ces cas-là, sacrifie expiatoirement, car elle se sait visée.

(9) C'est en effet vouer aux génies la bête attachée et cette imprudence oblige le propriétaire à sacrifier une victime équivalente. En réalité il n'en fera rien jusqu'au jour (serait-il lointain), où un malheur survenant chez lui, il sera certain que sa promesse involontaire faite aux génies a bien été notée par eux qui la lui rappellent brutalement. Il sacrifiera alors mais s'en prendra à celui qui attachait la bête au poteau de sa maison (et le tribunal lui donnera raison en application du coutumier). Les *Bahnar* assouviennent leur rancune ou exercent une vengeance contre autrui en le souillant ainsi sciemment. Ils brisent la chance, *porghoi ai*, d'une maisonnée en agissant secrètement de telle façon que cette maisonnée soit compromise aux yeux des génies. Ils pourront à cet effet, par exemple, entailler nuitamment l'une des colonnes de la maison d'un coup de hache, aller réclamer publiquement une dette indue, jeter à terre le vêtement d'un des occupants de la maison, enterrer des cheveux de l'un d'entre eux, etc., etc.

(10) Chacun des génies a des attributions bien définies. Aucun d'eux n'empiète sur celles de ses voisins ou rivaux, et cela augmente notablement les chances que croit avoir le *Bahnar* d'échapper à leur surveillance. Cependant, *Bok Glaih* ayant comme rôle de châtier toutes les anomalies (au sens large que les ethnographes donnent à ce mot. Voir note 17), il en résulte qu'il est comme le grand censeur des hommes et des génies de moindre importance (Voir note 63).

Grave est la faute qu'il a commise, constate-t-il, quand ses récoltes deviennent nettement déficitaires, quand il perd plusieurs têtes de bétail, quand le tonnerre frappe son champ ou, pire encore, sa maison, quand lui ou l'un des siens tombe malade. Plus grave encore le crime que les génies lui signalent en incendiant sa maison, en faisant sévir la famine, une épizootie, une épidémie. Impardonnable l'horrible forfait que les génies châtient en tuant raide le coupable ou l'un des siens.

Dans tous ces cas la, le *Bahnar* est endetté, *sõrẽ*, vis-à-vis des génies, créanciers inexorables qui, tout comme les prêteurs de sa tribu, ne se soucient aucunement de son sentiment du remords, ni de ses promesses, ni du repentir qu'il pourrait exprimer. Ils lui demandent en tout et pour tout de régler sa dette, *po'klaih sõrẽ*, en célébrant un sacrifice (expiatoire) dont l'importance devra être proportionnelle à la gravité de la faute qu'il a commise ou de la souillure qu'il a subie.

Il appartient aux solliciteurs, aux fautifs ou aux souillés de sacrifier en personne. A leur défaut, c'est-à-dire s'ils sont morts, absents ou impotents, c'est à leurs parents qu'incombe ce devoir. S'ils sont négligents, leurs proches pourront tenter de prendre une assurance pour eux-mêmes en sacrifiant pour leur compte : ainsi les génies les épargneront-ils sans doute et ne s'en prendront qu'à celui d'entre eux qui fait la forte-tête.

Quand on ne connaît pas le montant de la dette que l'on peut avoir encourue envers les génies, on s'adresse à une magicienne, *bo'jau*, dont l'un des rôles est justement de demander aux génies de faire connaître leurs prétentions. Elle indique aussi d'ordinaire aux *Bahnar* qui la consultent, la nature de la faute qu'eux, leurs parents ou leurs ancêtres ont commise. Dans l'interminable liste des infractions possibles son choix est facile (Voir page 128).

On verra donc sacrifier propitiatoirement le maître et la maîtresse de maison qui pendent la crémaillère dans leur logis tout neuf, *tõk hnam*, le cultivateur qui sème ou qui récolte, le commerçant à la recherche d'un acheteur sérieux et qui paye (Voir note 60). Le malade et l'homme qui s'appauvrit sacrifieront expiatoirement, soit en leur nom propre, soit au nom de leurs parents morts endettés envers les génies. Les anciens du village, *krã polei*, sacrifieront en corps au nom de tout le village quand celui-ci se déplace, *jãk tonai*, quand on érige une maison commune neuve, et aussi quand les habitants ou les buffles sont décimés, quand la maison commune ou le village brûle, c'est-à-dire quand la communauté qu'ils représentent veut se concilier les génies ou souffre soit dans ses personnes soit dans ses biens. Le sacrifice ne dépasse

jamais le cadre du village, *po lei*, qui constitue avec la famille, *kotum*, les seuls groupements sociaux réellement organisés et encadrés. Des villages d'origine commune constituent des *toring* ; des liens subsistent entre eux, dont l'existence apparaît en certains cas : ils régleront parfois leurs différents par devant les anciens des villages composant le *toring* réunis en conseil, ils épouseront les querelles les uns des autres et feront bloc devant les étrangers, *tormoi* ; l'Administration en a fait parfois, et assez facilement, des cantons acceptant l'autorité d'un ancien, à condition que celui-ci soit bien choisi dans une famille dont la « puissance » ne soit discutée par quiconque ; mais le *toring* ne peut pas (ou ne peut plus) être rituellement valablement représenté. Aussi, en cas de catastrophe généralisée, chaque village célèbre-t-il indépendamment, et pour son compte.

Les bêtes sont abattues (11) sur la place du village quand le sacrifice est fait au nom de toute sa population, et sur la placette face à l'avancée de la maison des célébrants dans les autres cas (12). Les invocations et les offrandes sont quasi toutes faites à l'intérieur de la maison commune ou des cases.

* * *

Le buffle n'est sacrifié que dans de graves circonstances qui sont : en matière propitiatoire :

1^o) l'inauguration d'une maison commune (13) ou de la maison d'un riche habitant ;

(11) On tue le buffle, le bœuf et le bouc à la lance et au sabre ; on peut aussi assommer le bouc ; c'est ainsi qu'on tue le porc ; on coupe le cou au poulet.

(12) Quand une famille sacrifie expiatoirement, parce que le tonnerre a frappé son champ ou que l'un des siens est décédé de male-mort, elle tue des bêtes au point frappé par la foudre ou au lieu de l'accident, puis répète le sacrifice au village.

(13) La maison commune, *hnam rông*, *hnam wal*, à la toiture caractéristique (Voir figures 1, 2, 3 Planches XIX, XX) existe dans les villages *Bahnar* et *Sedang*. Les *Halang* (tribu au N. O. de Kontum) et les *Jarai* du Nord l'ont parfois adoptée. Certains villages *Bahnar* *Jolong* avaient, vers 1895, jusqu'à quatre maisons communes. Seul de tous les villages *Bahnar*, *Dak Bot* (vallée du *Dak Ayun*) en a encore autant. Les maisons communes étaient indiscutablement des corps de garde où chaque soir se groupaient les troupes de choc du village, formées des jeunes gens et des veufs. Elles sont restées le dortoir des célibataires et le lieu où les hommes du village discutent en commun des affaires et des décisions à prendre. Les anciens, *kră po lei*, doivent en effet prendre l'avis de tout le village, de *po lei*, dans tous les cas sérieux (déclaration de guerre, bannissement d'un individu, par exemple).

2°) l'apparition au cours d'un songe, *apo*, d'un grand génie conviant à une alliance (14) ;

3°) la prononciation d'un grand vœu, *buan*, et notamment de celui que l'on peut adresser à *Yang Sōri* avant la récolte (15). Cette fête se nomme *grōng sa kō bà*, ce qui signifie littéralement : veiller et manger [le buffle] en faveur du paddy ;

4°) l'élevage de buffles (Voir note 18) ;
et en matière expiatoire :

5°) la célébration de la fête de la victoire, *rolang*.

2°) le règlement d'une grosse dette envers les génies, dans le cas où le débiteur aurait fait vœu de tuer un buffle si les génies consentent à le tenir quitte ainsi, et s'il constate bien que son vœu est pleinement exaucé. Dans ce cas, et dans ce cas seulement, on peut sacrifier une bufflesse, ce que l'on ne fait pas dans les cinq autres cas.

On tue aussi parfois des buffles sur les tombes, soit à l'enterrement, soit à l'abandon du tombeau ; on fait alors accompagner, *portior*, le mort par des buffles, tout comme par des cochons et des objets. Mais en ce cas il n'y a pas fête proprement dite et on n'érige pas un mât décoratif, *holuk* (Voir à ce sujet les figures 9 et 11, Planches XXV, XXVI).

Dans les cinq premiers cas que je viens de citer seulement, le sacrifice du buffle s'entoure d'un appareil spécial et dure trois jours. La fête se trouve être un accessoire apparemment débordant de beaucoup sur le principal ; elle n'est cependant pas simplement un spectacle et fait bien partie intégrante de la cérémonie. Les gestes accomplis par le célébrant au cours du sacrifice proprement dit sont minutieusement réglés et cadencés, l'invocation proférée doit développer plus ou moins un thème strictement prévu, sous peine que l'offrande étant refusée par les génies, le sacrifice soit nul, *bī sīt*, et à refaire ; mais les phases du banquet, le cérémonial qui entoure ce sacrifice, ne sont pas non plus livrés à la libre fantaisie des organisateurs : si de légères licences sont sans conséquences graves, il n'en est pas moins vrai qu'une importante dérogation aux règles commise au cours de la fête constituerait une faute, *yoč*. Dès lors les génies mécontents ne rendraient pas aux sacrificateurs cette protection qu'ils leur demandent justement de leur accorder à nouveau.

(14) La question des alliances a été magistralement traitée par le R. P. KEMLIN, de la Société des Missions Étrangères : *Alliances chez les Reungao*, B. E. F. E. O., tome XVII, n° 4, année 1917.

(15) Voir note 4.



Les célébrants et leurs familles préparent le banquet plusieurs jours à l'avance. Ils achètent d'abord les buffles du sacrifice, blancs (16) s'ils doivent être sacrifiés à *Bok Glaih*, Seigneur du Tonnerre, qui veille à ce que rien d'anormal ne se perpète sur terre, de pelage unicolore dans les autres cas (17). Dès que cet achat est fait, le sacrifice est formellement promis, les génies comptent sur lui. Malheur à qui ne s'exécuterait pas dans un délai relativement bref ou disposerait autrement de ces bêtes qui sont vouées au sacrifice du seul fait qu'elles ont été acquises dans ce but.

il en est de même de celles qui sont élevées à cet effet (18).

On doit ensuite acheter ou grouper tous les bœufs, les cochons, les poulets qu'engloutiront les gens du village et les invités qui vont affluer. C'est une lourde charge que de se procurer ce qu'il faut pour satisfaire le robuste appétit des *Mphi*, et on s'explique d'abord que le sacrifice du buffle soit rare, ensuite que le *Bahnar* pauvre commence à disposer de moyens lui permettant de le célébrer moindres frais (19). Un émissaire

(16) Les autorités françaises en pays *mphi* se sont parfois effrayées de ce que les populations y sacrifiaient en masse des animaux blancs ; elles y ont vu un symbole de la mise à mort des Européens. Je crois que cela représente plutôt comme une offrande générale à *Bok Glaih*, qui serait bien la plus grande génie si les *Bahnar* avaient hiérarchisé leurs divinités (ce qui n'est pas. Voir note 10). Monseigneur CASSAIGNE, actuellement Évêque de Saïgon, qui exerça son apostolat pendant de longues années à *Djiring*, chez les Ma, a bien voulu partager ma manière de voir.

Il faut noter d'ailleurs que le sacrifice du buffle (blanc ou noir) évoque bien cependant, confusément, un sacrifice humain (Voir page 131).

(17) J'emploie le mot anomalie dans son sens le plus large (cf. Lévy BRUHL : *Le surnaturel et la nature dans la mentalité primitive*, pages XXIII, 37, 227). La mise bas par une truie de petits du même sexe, le fait qu'un coq chante en pleine nuit, la pluie hors saison, l'adultère, l'inceste (ethnographique), sont des faits tout aussi anormaux les uns que les autres, quoique de gravité bien différente (Voir Lévy BRUHL : *Les fonctions mentales*, page 71) (Voir note 21).

(18) Une famille qui veut faire l'élevage de buffles noirs doit sacrifier un buffle noir ; avant d'élever des buffles à pelage blanc ou gris, elle doit en sacrifier un dont le pelage ne soit pas noir ; le sacrifice vaut une fois pour toutes pour les descendants s'ils poursuivent l'élevage. Les rites concernant l'élevage des bœufs sont identiques. Les bêtes vouées au sacrifice ne peuvent être vendues, les vaches et les bufflesses ayant des portées anormales doivent être abattues. Ces difficultés rituelles, jointes aux faits que les épizooties sont relativement fréquentes, que les pâturages sont, contrairement à l'opinion courante, rares et maigres, que le bétail est fréquemment volé, expliquent qu'il est autrement difficile de pratiquer l'élevage en pays *mphi* sur une grande échelle que de le préconiser.

(19) Voir note 26.

circule de village en village, convoquant les amis et surtout les parents du célébrant. Il indique la date de la fête, fixée en général à la veille de la pleine lune, non pas pour des raisons rituelles, mais parce que la lune (en hiver par temps quasi toujours clair) donne une belle lumière cette nuit là et les deux voisines.

Maintenant que, dans plusieurs villages, il est des *Bahnar* qui lisent et écrivent, il leur arrive de correspondre. Voici la traduction d'une lettre (20) que le jeune tirailleur *Jiñ* écrit à son ami *Hiah* pour lui demander de préparer le sacrifice qu'il est tenu de célébrer au moment que, changeant d'état (puisqu'il vient de s'engager), il doit s'assurer de la protection des génies au cours de sa nouvelle carrière.

« *Jiñ* à *Hiah* aux bons soins de *Ōk*.

« Mon cher *Hiah*,

« Je te prie de préparer de l'alcool, je vais revenir à la maison et veux en boire avec les miens, Il me faut un cochon, cherche-le moi, n'est-ce pas, il m'en faut un, et ta femelle (21) ne peut pas faire l'affaire. Que mes proches parents préparent de l'alcool ; mais toi occupe-toi de me trouver un cochon ; si quelqu'un veut acheter mes poulets, ne les vends pas, il ne me resterait rien, je veux les faire rôtir et les manger, moi (22). Si mon cousin *Ploñ*, habitant le village de *Polei Broč*, veut participer à la fête, qu'il prépare de l'alcool (23). Quand tu auras trouvé un cochon, monte me le dire ici [à la caserne de Kontum], je demanderai au Sergent qu'il veuille bien m'accorder une permission du dimanche ; s'il l'autorise, je viendrai dimanche prochain. Je tiens à ce que vous sachiez que je reviendrai l'un de ces jours pour sacrifier ».

Cette lettre montre qu'une certaine évolution dans les modes de vivre n'empêche pas les *Bahnar* de rester attachés à l'observance des

(20) Voir le texte *bahnar* et sa traduction littérale en Annexe I.

(21) On ne sacrifie pas les truies ; on les immole cependant quand elles se comportent anormalement (Voir note 17) soit en mettant bas des petits qui sont tous du même sexe, soit en mordant leur auge, etc. Les *Bahnar* sont tenus de faire régner l'harmonie sur terre. Toute anomalie, de quelque ordre qu'elle soit, est due à ce que l'un d'eux (voire une famille ou un groupe) a commis une faute (serait-elle inconsciente).

(22) En l'espèce, le cochon sera sacrifié et les poulets serviront à nourrir les invités, d'ailleurs peu nombreux, car ce sacrifice n'a qu'une importance relative.

(23) En application du principe donnant-donnant. En pays *bahnar* comme chez la plupart des « primitifs », le cadeau est inconnu. C'est au point que le *Bahnar* anormalement charitable qui serait disposé à donner une hotte de paddy à un affamé au lieu de la lui prêter (ce qui est le cas courant), lui demandera au moins un sou !

rites. Cela se constate d'ailleurs journellement. Elle indique aussi les quelques préparatifs que nécessite un sacrifice d'importance moyenne auquel ne sont guère invités que les parents, les habitants du village et quelques intimes. Le sacrifice du buffle ne se célèbre pas aussi simplement.

* * *

Plusieurs jours avant la date fixée, on loue les services de cinq jeunes gens et de trois jeunes filles, qui partent en forêt couper les bois et les bambous nécessaires.

C'est d'abord un bambou *kram* de 10 à 15 mètres de long dont on fera le mât décoratif, *hóluk*, que je décris plus loin ; puis des bambous *póle*, *póô* et *torbók*, qu'on mettra en œuvre au village même, et enfin autant de poteaux de sacrifice, *gong*, qu'il va être sacrifié de bêtes. Ces poteaux sont des troncs de jeunes *dordāp*, de *klor*, parfois aussi de *blang*, de *hormuon* ou de *torbuon* (24). C'est au village même que toute la jeunesse travaille les bambous *póle* et *póô*, pour fabriquer les *póle rowing*, les *hordrang*, les *brui*, les *sól*, et des ensembles décoratifs nommés les *tăng mlăt* (Figure 5, Planche XXII).

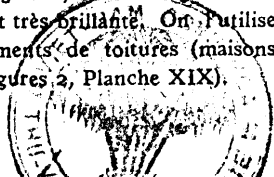
Les *póle rowing* sont des bambous *póle* longs de 3 à 4 m., incurvés naturellement ou non, dont on détache au couteau de très minces lamelles d'écorce, *brui*, qui pendent en fines banderolles. On suspend à leur extrémité un *tăng mlăt* composé d'un carré ou d'un rectangle (0^m20 sur 0^m20 ou 0^m25 environ) de vannerie en bambou *torbók* (25) refendu ; au rectangle s'attache parfois un trapèze fabriqué de la même manière, nommé *klang klỗ*. On y suspend des *brui*.

Les *hordrang* sont des *rowing* plus petits (de 1 à 2^m de long). On y suspend aussi des *tăng mlăt* qui n'ont que 10 cm. de large.

(24) Le *blang* est un faux kapokier à fleurs blanches ; le *klor* est le kapokier (à fleurs rouges) ; le *hormuon* et le *torbuon* sont des arbres très analogues l'un à l'autre, que je n'ai su identifier ; le *dordāp* est le faux flamboyant (des Myrtacées), en annamite *cây vông*, dont la floraison indique aux *Jarai* que l'époque de la fête annuelle de la fermeture des tombeaux (Voir note 34) est venue. On dit en *bahnar* ; *Dordāp arang bot* de *măt brur* : les flamboyants sont en fleur quand on célèbre la fête des morts.

(25) Ce carré (ou rectangle) est le *tăng mlăt* proprement dit. Le trapèze, qui devient un triangle quand il n'est pas surmonté du *tăng mlăt*, est le *klang klỗ*.

Le *torbók* est un bambou dont l'écorce argentée est très brillante. On l'utilise pour faire des *tăng mlăt*, des *klang klỗ* et des recouvrements de toitures (maisons communes ou tombeaux) qui brillent au soleil (Voir figures 2, Planche XIX).



On obtient les *sôl* en grattant sur un bambou l'écorce qui frise et cela ressemble à des chrysanthèmes. Enfin on fabrique ou on loue les *bra* (Voir page 131).

On accumule en même temps fruits et légumes. Jeunes gens et jeunes filles sortent des hottes leurs beaux habits et les tapent à la baguette pour les défroisser ; ils astiquent au sable leurs bijoux de cuivre et leurs grelots ; ils vont à Kontum ou à Ankhé acheter des étoffes aux couleurs vives et surtout de l'andrinople, dont les jeunes hommes de l'Est orneront leur chignon, et que les filles porteront en ceinture ; avec du papier d'étain les hommes couvriront leurs peignes et leurs grandes aiguilles de cheveux ; avec des perles de verroterie la jeunesse enrichira ses colliers et les filles leurs bandeaux de cheveux. Tous lavent et lissent leur chevelure, se baignent et se poncent les jambes à la pierre ou avec de l'écorce rugueuse. Tout le village bourdonne. Y reviennent rapidement ceux qui s'étaient absentés pour une raison quelconque,

Alors commencent des marchandages : l'un d'entre eux ayant décidé de sacrifier, d'autres habitants du village songent qu'ils sont eux aussi en dette vis-à-vis des génies et que c'est une occasion de se mettre en règle à moindres frais. Grandes discussions dans certains ménages qui font appeler éventuellement une magicienne, *bojau*, pour évaluer leur dette au plus juste. On discute en effet avec les génies comme on le ferait avec un créancier quelconque, par l'entremise de ces magiciennes (Voir page 122). Le *Bahnar* n'est jamais inconsidérément généreux envers ses génies.

Tous les solliciteurs, tous les endettés du village se groupent, se cotisent, *tara*. Ainsi diminuent non pas les frais du sacrifice proprement dit pour chacun des célébrants puisqu'au contraire le nombre des bêtes sacrifiées augmente, mais les frais accessoires du banquet répartis entre des familles plus nombreuses.

Ainsi grossit la fête, et en route partent de nouveaux émissaires qui font de nouvelles invitations.

Puis arrivent les pauvres hères, ceux qui n'ont pas les moyens d'acheter un buffle pour se libérer envers les génies (26). Dans l'Ouest, moyennant une piochette, un fuseau de coton filé ou dix cents, ils

(26) L'extrême misère est très rare chez les *Bahnar*, sauf dans les familles où les hommes sont morts ou bien paresseux. Cela ne veut pas dire que chacun puisse sans se gêner tuer un buffle. Alors que dans l'Est on doit tuer réellement un buffle (en l'empruntant s'il le faut), on en arrive, dans l'Ouest, en cas d'urgence, à acheter un morceau de foie au marché ! Curieuse évolution des mœurs, qui met la réconciliation avec les génies à la portée des bourses les plus modestes.

peuvent, depuis un certain temps, se faire réserver un bout du foie de l'une des bêtes que l'on va sacrifier. Ils y ajouteront du sang de poulet, de l'alcool prélevé dans leurs jarres, et disposeront de l'offrande nécessaire pour sacrifier pour leur part dans leur maison. Les génies ne sont donc pas, ou ne sont donc plus tellement exigeants, et tiendront quittes ces *Bahnar* peu argentés qui ont fait preuve de bonne volonté.

Pendant que se poursuivent toutes ces négociations, huit jours environ avant la fête, un beau matin, d'un grand coup, le célébrant frappe sur un gong au son grave... Longuement le gong résonne, ses vibrations se prolongent et sont agréables aux oreilles des génies, elles émeuvent ces puissances d'en haut à qui l'invitation ainsi faite est promesse d'une joyeuse bombance (27). Chaque matin, chaque soir sera répétée cette invitation ; on l'entend dans les villages comme des cloches de pagode : et, à la nuit tombante, y répondent les rires en cascade des filles qui, accompagnées de leurs amoureux, reviennent joyeuses de la forêt portant le bois de feu qu'elles empileront sous la maison paternelle pendant toute la saison sèche (28).

Aux derniers appels de ce gong s'acheminent vers le village en fête des files grossissantes de femmes et d'hommes portant, qui les bébés lovés dans les couvertures formant besace, qui les jarres dans les hottes, puisqu'il appartient aux invités de fournir l'alcool qu'on va boire au banquet (29) (Voir figures 6 et 7, Planche XXIII).

* * *

Arrive enfin le jour précédant la fête. Les célébrants plantent autant de poteaux, *gong*, que l'on va sacrifier de bêtes (30), on les décore, eux et la maison du célébrant, ou la maison commune.

(27) Les génies qui vivent dans leur monde à eux, « hors » du nôtre, y pénètrent à tout instant, notamment pour boire et manger aux frais des sacrificateurs à qui ils rendront leurs offrandes « au centuple » après leur mort.

(28) C'est au volume de ces tas de bois de chauffage qu'on apprécie la vigueur et l'ardeur au travail des futures ménagères.

(29) Une opinion courante hors du pays *mpi* voudrait que l'alcool soit d'autant meilleur qu'il est fabriqué dans une plus belle jarre. Cela est absolument faux. Les très belles jarres ne servent jamais et ne sont surtout pas transportées. Elles sont conservées à la maison comme des objets d'art et on ne peut compter les voir servir lors des fêtes.

(30) En 1934, à *Polei* Don, village *Bahnar Rongao* près de Kontum, une *bojáu* imposa à une famille en dette d'attacher deux buffles au même poteau. Cette exigence était absolument anormale et ce fait est sans doute unique dans les temps modernes. Cette *tojáu* se serait inspirée, paraît-il, d'une légende *hamon* que je n'ai d'ailleurs pas pu retrouver.

Puis dans l'un des *gong* on fiche le grand mât décoratif *holuk* en bambou *kram* et on le pare (Voir figures 3, 4, 8 et 8 bis, Planches XX, XXI, XXIV).

Au sommet de ce mât, que l'on n'érige que dans les cas précisés plus haut (Voir page 124), sont fixés trois ou quatre plumes de poulet. Les *Jolong*, seuls, qui semblent en la matière mieux garder les traditions, y perchent encore un oiseau de bois sommairement sculpté au couteau, *sem rokuk* (31).

Du haut en bas du *holuk* sont fixés des paniers coniques, les *bai*, parfois de dimensions croissantes, et en général au nombre de trois, où viendront siéger les génies assistant à la fête. Ce sont leurs sièges, *täng do*.

Chez les *Jolong*, bons observateurs des rites, on précise que le siège supérieur, *bai mông*, est destiné à *Bok Glaih*, le Seigneur du Tonnerre, le deuxième, *bai mông*, à *Ya Sök Ir*, le génie (femelle) plume de poulet, et le troisième, *bai yông*, à *Ya Pôm*, le génie (femelle) de principe, tous trois génies spécifiquement *bahnar*. Les autres sous-tribus sont bien loin d'être aussi précises. Il apparaîtra d'ailleurs, à la lecture des invocations que je donne plus loin (Voir pages 148-150, Annexes II et III), que les *Bahnar*, tout en sacrifiant à *Bok Glaih* ou à *Yang Söri*, s'adressent assez confusément à plusieurs génies. Ils sont bien incapables en général de préciser les noms de ceux qui répondent à leurs invitations, et s'en inquiètent peu,

De toutes façons, ils sont tous les bienvenus, et des fils de coton, *brai*, tendus des paniers, *bai*, jusqu'aux maisons des célébrants, constituent pour les génies des chemins faciles à suivre, les menant tout droit de leurs sièges aux maisons qui leur demandent leur protection ou le pardon, sans erreur possible.

Un cadre de bois, *töga*, entoure le poteau, *gong*, et aux quatre coins du cadre sont appuyés des sabres de bois sommaires, *dao long*.

(31) Je note que ce *sem rokuk* et le *klang klô* (littéralement : rapace *klô*), dont il est parlé page 127, font songer au *Bali flaki* de la tribu *Kayan* de Bornéo (Voir *The pagan tribes of Borneo*, par HOSE et MAC DOUGALL, tome II, page 15). Les *Kayan* tirent des présages du vol du *Bali flaki*, que nous nommons vulgairement charognard. Sur l'un des poteaux sacrés (utilisés pour les sacrifices), ils en sculptent une figure grossièrement taillée au couteau : quand le charognard plane au-dessus des assistants à une fête c'est d'un bon présage. Les *Bahnar* consultent divers oiseaux, les rapaces nocturnes jouent chez eux un très grand rôle (au point de vue rituel), mais ils ne tirent cependant aucun présage des comportements du charognard.

Un énorme boudin de lianes tressées, le *bra*, entoure le tout, la longue y est fixée, et à son autre extrémité est attaché un deuxième collier que l'on capélera sur l'encolure de la bête à sacrifier.

Tout le reste n'est qu'ornement : petits bambous incurvés, *hodrang*, piqués en grand nombre dans les paniers, *bai* ; grands bambous, *rowing* ; baguettes à houpettes, *sôl*, fichées au sol au pied du poteau, *gong* ; *tăng plă* et *klang klô* volent au vent, suspendus à l'extrémité des *hodrang* et des *rowing* ; et de toutes parts flottent de fines banderolles d'écorce, *brui*. Tous ces ornements (rituels) sont tellement nombreux que les paniers et les cadres sont à peine visibles (32).

Or, les sabres semblent bien être un rappel de ce que la fête est la figuration d'un ancien sacrifice des prisonniers de guerre. Le R. P. IRRIGOYEN, de la Mission de Kontum (décédé en 1934), déclarait que dans sa jeunesse les *Sedang* écrasaient encore des esclaves dans les trous où l'on allait planter les colonnes des maisons communes neuves. Cette mise à mort, dont parlent divers documents (33), fut la dernière trace du vrai sacrifice humain qui exista autrefois, à en croire quelques légendes que j'ai traduites, dans lesquelles il est conté que l'assistance, voyant revenir les prisonniers ramenés par les guerriers victorieux, s'écriait : « Ah ! les beaux buffles que nous allons faire rôtir ».

Le sacrifice humain disparut voilà longtemps, mais les chefs actuellement vivants m'ont raconté que, dans leur enfance encore, on rouait de coups les prisonniers de guerre, jusqu'à ce qu'ils aient reconnu la prééminence des génies *bahnar* sur les leurs propres.

La fête de la victoire, *ro'lang*, n'est plus guère célébrée aujourd'hui que par les gardes indigènes revenant d'une tournée en zone insoumise. Elle comporte la danse d'un homme muni de deux bâtons dont il frappe un gros tambour (Figures 10 et 10 bis, Planche XXVI), qui est bien le simulacre du combat, puis le pilonnage à la maison commune d'une grosse

(32) (Un oiseau de bon présage ayant été vu à droite) des guerriers allumèrent un feu et élevèrent des perches dont ils enlevaient l'écorce de façon à former des copeaux tout le long de ces perches » (W. H. FURNESS : *The home life of the Borneo head hunters*, page 164)... « Ils faisaient cela en action de grâce », ajoute Lévy BRUNL (*La mentalité primitive*, page 141). On peut faire d'incessants rapprochements entre les tribus de Bornéo, de l'Assam et les *Bahnar*.

(33) *Annales des Missions catholiques*, année 1884, page 82 ; lettre du R. p. KEMLIN au Résident de Kontum, dossier 1228 des affaires judiciaires ; Résidence de Kontum, dossier 386 des affaires judiciaires ; Rapport politique Décembre 1914 ; lettre 7^e du 7 Avril 1915 du Résident de Kontum (dossier 1736 des affaires judiciaires).

marmite renversée cul par dessus tête, qui est la dernière représentation de la façon brutale dont on obligeait récemment encore les captifs à reconnaître la puissance des génies de leurs vainqueurs.

Au village de *Porlei Tsar* (village *Jarai Habâu* sis à sept kilomètres de Kontum dans le Sud), lors de la fête des morts, *mût bru*, de Février 1938 (34), les habitants érigèrent deux mâts ornés de parapluies, de clochettes et de pagnes (Voir figures 4, 11, 11 bis et 11 ter, Flanches XXI, XXVII, XXVIII). Ce n'étaient pas des *h'oluk* proprement dits puisque cette fête n'en comporte pas (35) et qu'ils n'étaient pas fichés dans des *gong*, c'était un décor moderne et choquant de la fête, d'autant plus curieux à noter qu'il était planté par un village qui, seul, avec quelques rares voisins, pratique encore l'essai au mariage ! (36)

Le dispositif ayant été mis en place, il reste à prendre des précautions rituelles pour que la fête ne soit pas troublée. On utilise à cet effet des charmes, *pogang* (37). Dans l'un des *gong* le célébrant insère le *pogang gong* (38), dont la présence empêchera les buffles de se débattre dange-reusement quand on les sacrifiera et évitera aussi que les invités ne se

(34) Quelques mois ou quelques années après la mort de l'un des leurs (suivant la richesse de la famille), les *Bahnar* célèbrent une dernière cérémonie au tombeau, *mût kiak*, et ne se préoccupent plus du défunt qui est définitivement parti. Chez les *Jarai* au contraire, une fois par an toutes les familles en deuil célèbrent ensemble cette cérémonie et quittent le deuil en même temps. Chez les *Sedang* le mort est abandonné aussitôt que son cercueil a été mis en brousse (où on ne l'enterre pas).

(35) Les buffles sont alors sacrifiés, je l'ai dit page 124, aux mânes et non aux génies.

(36) Rien n'est plus décevant que la recherche des raisons qui font que tel groupe ou tel village évolue dans un plan donné (rituel, social ou pratique), alors que tel ou tel de ses voisins reste immuablement attaché à des usages anciens. Il serait trop simple d'admettre que l'influence de l'Administration ou de la Mission catholique rayonne régulièrement autour de chacun de ses centres. Bien des causes troublantes agissent que je me déclare encore incapable de définir. J'estime cependant que des incidents purement locaux (suites heureuses d'une initiative, ou, par contre, malheur en résultant) ont une énorme influence sur l'évolution des coutumes d'un village donné..., et cela est tout à fait conforme à la mentalité que nous accordons à ces populations.

(37) Les *pogang bahnar*, qui sont quasi tous des plantes à tubercules, et que MAITRE a déjà signalés dans les *Jungles Moi*, sont aussi bien un remède (inclus les remèdes de nos médecins) qu'un objet dont la présence, le contact ou l'ingestion, suivant le cas, guérit ou protège (rituellement ou non) le *Bahnar*.

(38) Tubercule cultivé (non identifié) que l'on coupe en tranches pour l'enterrer dans le trou destiné au *gong*. On en attache aussi à ce poteau. Les guerriers en mangent comme excitant avant d'aller au combat.

bagarrent. Il vérifie aussi que le *po'gang hmôï* (39) est bien suspendu au linteau de la porte de sa maison pour s'opposer à ce que les mânes, *kiăk*, (toujours plus ou moins méchants et jaloux des réjouissances d'ici bas) rentrent chez lui au cours de la cérémonie et surtout viennent le troubler quand il invoquera. Il cache enfin du *po'gang ho'keč ôm klom* (40) dans l'un des piquets de jarres *jonglong* (41). Par lui seront rendus inoffensifs les mânes trop hardis qui franchiraient son seuil malgré le *po'gang hmôï*, et seront châtiés les invités médisants.

Voilà prises toutes les dispositions pour que la fête se déroule harmonieusement (Voir note 21). Je note que le célébrant ne jeûne pas, *môt*, avant la fête, mais il est bien probable qu'autrefois il se purifia ainsi, car il existe dans la langue *bahnar* le mot *romet romôt* qui signifie préparer soigneusement.

Il ne reste plus au célébrant qu'à disposer dans sa maison une jarre d'alcool, un bol plein du sang des poulets et des cochons que sa famille a tués pour nourrir les invités, quelques morceaux de foie cuit de ces mêmes bêtes, et tout est prêt.

* * *

Deux jeunes gens faisant office de hérauts s'exclament alors en se tournant vers les quatre points cardinaux : « Réjouissez-vous, criez votre joie tous ensemble. *Jorao hōdai* ! » A ce moment, le soleil va se coucher, on amène les buffles et on leur passe la tête dans les *bra*. Leurs cornes parfois s'ornent de *brui* et de *sôl* ; ils sont parés d'un frontal peinturluré, *čar*, au centre duquel apparaît un motif que les *Bahnar* nomment *tăng kei* : la tique, et qui ressemble à un soleil dardant des rayons (Voir figures 13 et 14, Planches XXIX, XXX). Tous ceux qui ont participé à l'achat des buffles sacrifiés viennent tenir un court instant l'une des longues en disant simplement : « Nous prenons la longe en main [pour en

(39) Gingembre ; *ko'ya uñ*, poison des mânes *kiăk*.

(40) Littéralement : qui fait pourrir le foie. Tubercule cultivé dont la présence empêche les gens bien d'avoir des histoires et qui tue les médisants dont le foie se ronge.

(41) Les *jonglong* sont des piquets (sculptés dans l'Est - voir figure 12, Planche XXIX) que l'on fiche dans le sol ou dans les solives et auxquels on attache les jarres. On évite ainsi que celles-ci ne basculent et ne se cassent lors des buvaisons ce qui ne manquerait pas d'arriver tant tout le monde s'agite et se presse lors des fêtes. Sur le rôle des jarres chez les *Mp̄i* on consultera utilement : *Les Mnong du Plateau Central Indochinois* par P. HUARD et A. MAURICE. Bulletin de l'Institut Indochinois pour l'Etude de l'Homme 1939, Tome II, pages 113 et 5.

finir avec nos dettes envers les génies] : *Bon čěp to lei* [*poklaih hōnōh*] », indiquant ainsi qu'ils sont célébrants tout en donnant publiquement les raisons du sacrifice qu'ils font.

Cela fait ils rentrent chez eux. Leurs maisons et parfois même les avancées, *pra* (42), sont déjà encombrées des jarres des invités, soigneusement attachées à des piquets, *jonglong* (Voir note 40). Entouré de sa famille, chacun d'eux s'accroupit tourné vers l'Est, face à la jarre préparée dans la journée, et appelle les génies ; il les invoque (Voir Annexes II et III.) tout en grattant de l'ongle, *toreh*, le col de la jarre, après avoir trempé son doigt dans l'alcool, et tout en frottant l'orifice de cette jarre d'un mouvement circulaire avec un morceau de foie qu'il y laisse tomber en fin d'invocation.

Il boit ensuite au tube quelques gouttes d'alcool, mange quelques bouchées de foie. Sa famille, silencieuse, en fait autant. Et chaque fois, celui qui boit laisse tomber sur le plancher quelques gouttes d'alcool, car s'il est bien de sacrifier aux génies, il ne faut cependant pas irriter les mânes en semblant oublier les égards qui leur sont dus.

Alors s'organise la veillée des buffles, *grông kōpō*. Les jeunes gens ont mis leurs plus beaux habits, et si dans certains villages, relativement riches cependant, il n'y a guère de différences entre les costumes des jours de fête et les autres, il est des groupes, dans l'Est surtout, où l'on se pare d'étoffes chatoyantes, d'ornements en perles de verroterie et en cuivre (43). Les jeunes gens, et surtout les célibataires, fiancés ou non bien entendu, y portent colliers, bracelets, baudriers, sacoches d'étoffe peinte ou perlée ; aux genoux, aux chevilles et aux coudes, à l'ouverture de leurs gilets, tintinnabulent des chapelets de grelots et de bulles ; un turban à longs pans traînants enserre leurs chignons ; d'autres fois (chez les *Alakong*) des anneaux de métal sont disposés

(42) Cette avancée (face au Sud chez les *Bahnar* de l'Ouest, et souvent face à l'Est chez les sous-tribus de l'Est) joue un grand rôle dans la vie de la tribu. Là et là seulement les femmes pilent le riz, et on y entpose les mortiers à *riztopal*, objets rituellement réservés à cet usage et sur lesquels on ne peut s'asseoir. Depuis quelques années les avancées sont parfois protégées par une toiture (en chaume ou en tuiles) dans les environs de Kontum.

(43) Là encore (Voir note 36), on ne peut établir aucun lien précis entre l'évolution du costume ou de la coiffure et celle des mœurs. Le village de *Polei Bong Mohr* (*Bahnar Bornom*) s'habille encore pour les fêtes (Voir figure 18, Planche XXXIII) et cependant ne fait presque plus que de la rizière. Le village de *Polei Tsar* (*Jarai Habâu*) dont je parlais page 132, ne s'habille quasi plus d'une manière spéciale (Voir figure II, Planche XXVII), pratique le brûlis et fait l'essai au mariage !

régulièrement sur leurs fronts, ou encore des peignes ornés de papier d'étain ; des épingles ouvragées (souvent importées d'Annam) et des houppes de plumes de faisan ou de drongo sont haut fichées sur leur tête (Voir figures 18, 19, 20, 21 et 24, Planches XXIII, XXXIV, XXXVII).

Ils se pavanent, ils font *glôk*, car c'est le moment ou jamais de plaire, de séduire, qui sait ? une belle fille (riche si possible) qu'ils n'auront guère d'autres occasions de rencontrer si elle est d'un autre village que le leur.

Ils se disposent en une file en tête de laquelle vient le maître de ballet, le joueur du petit tamtam, qui porte son instrument pendu au cou et qui en frôle doucement la peau de la main ou des doigts, puis parfois du plat en frappe la caisse d'un coup sec.

Faisant trois pas en avant d'abord, il recule d'un pas, puis, les genoux fléchis, tourne sur lui-même et repart (Voir figure 22, Planche XXXVII). Derrière lui viennent les joueurs de gongs renflés, *čēng*, qui donnent trois notes, et sur lesquels on joue les thèmes des airs *bahnar*, et ensuite les joueurs de gongs plats, *čīng*, ceux qui jouent des cymbales, *sar*, en les claquant ou en les frottant l'une contre l'autre (44). Les gongs plats qui donnent six, huit ou dix notes, les cymbales et le tamtam enveloppent de leurs variations le thème joué qui se détache très net, nullement arbitraire ni cacophonique, contrairement à ce qui en est chez les autres tribus *m̄pi* (45).

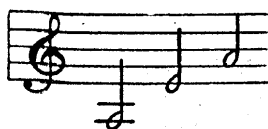
Chaque fois que l'on tue le buffle on entend cet air ci et lui seul ;



inlassablement répété.

(44) Les cymbales, devenues très rares chez les *Bahnar*, se retrouvent surtout en pays *Halang* (à l'Ouest de Kontum).

(45) Les, trois notes des *čēng*, qui sont en général (à 1/2 ton près) :



ou bien



, sont

retrouvées quand on frappe les tambours de bronze sur la bosse centrale, au 2/3 du rayon à partir du centre et près du bord.

Il faut que l'on célèbre une fête de la victoire pour qu'apparaissent en outre quatre autres thèmes qui sont :



Ces airs vifs et gais, on ne les jouera jamais au cours d'un enterrement, au cours duquel on entendra un glas que voici :



Pas à pas l'orchestre des jeunes gens vire autour des poteaux du sacrifice, et cela cinq fois de suite, adoptant un sens de rotation généralement inverse de celui des aiguilles d'une montre, mais sans que cela soit obligatoire, puis, une seule fois, il fait le tour de la case de l'un des célébrants. Alors apparaissent les trois jeunes filles dont les services furent loués pour la fête, qui donnent de l'alcool à boire à tout l'orchestre dans des récipients de bambou, puis boivent, elles aussi, pour avoir du cœur à l'ouvrage (46), et la ronde repart quasi sans arrêt, toute la nuit, à la lueur de la lune et des torches, cinq fois autour des poteaux, une fois autour de la maison, pendant que les buffles ahuris de ces bruits, du mouvement, de la lumière, ne peuvent se coucher ni fermer l'œil, piétinent ou pivotent, tournent et virent sur leurs longes.

(46) Il est absolument exceptionnel qu'au cours d'une cérémonie, si minime soit-elle, les Bahnar boivent l'alcool autrement qu'au tube. C'est très certainement pour que l'orchestre ne se débande pas, que l'on opère ainsi en cette occasion unique.

C'est justement ce que l'on veut, les buffles ni les hommes ne doivent dormir. Dans toutes les maisons du village arrivent les invités, bruyamment accueillis, qui attachent leurs jarres aux poteaux dans les maisons, sur les avancées ou dans des abris provisoires installés ad hoc (Voir figure 7, Planche XXIII), et déjà offrent à boire (47).

*
* *

Personne ne s'est couché quand l'aube se lève du premier jour de la fête, le *nar akâu* : jour où l'on mange le corps [des bêtes]. Peu avant le lever du soleil, les célébrants viennent placer une chandelle allumée sur chacun des poteaux *gong*, et jettent cinq grains de riz sur la croupe des buffles qu'ils vont sacrifier. Accroupis tournés vers l'Est, face à une petite jarre posée à même le sol, ils adressent une deuxième invocation aux génies. Quelques pas plus loin les cotisants en font autant, cependant que les pauvres qui n'auront qu'un morceau du foie restent debout mais murmurent eux aussi leur prière.

A la fin de cette invocation, et après avoir fait aux génies leur offrande, qui est encore composée de la viande des bêtes tuées la veille, les célébrants, d'un coup de couteau, entament légèrement le muffle des buffles qui soufflent et renâclent. Quelques gouttes de sang tombent à terre (silencieusement offertes aux mânes).

La foule dégringole des maisons, elle remplit la place en criant et en se bousculant. Les gongs concluent sur une dernière phrase musicale bruyamment exécutée fortissimo, et se taisent,

Dans un grand silence, les tueurs sortent du cercle des spectateurs. Esquissant des mouvements d'avance et de recul, imitant les guerriers qui au combat attaquent et se dérobent, un homme s'approche de

(47) Les femmes, en principe, ne dansent pas. En 1932, quand S. M. l'Empereur d'Annam monta à Kontum, j'eus cependant l'étonnement de les voir faire une espèce de ronde autour d'un grand bûcher allumé un soir. En 1934, alors qu'on fermait le tombeau du Chef HMA mort en 1930, elles répétèrent cette ronde sur l'invite des chefs, lorsque les jeunes gens les prirent par le bras. Elles suivirent les gongs, allant trois par trois et balançant les bras d'avant en arrière, faisaient un pas en avant du pied droit, puis un deuxième, le pied gauche venant se placer un peu en arrière du pied droit, et fléchissaient légèrement sur les genoux ; puis repartaient mais du pied gauche. C'étaient là, paraît-il, des choses qui s'oubliaient, mais que LE PICHON a vues encore chez les *Ku-Tu* (*Op. cit.*, page 399).

chaque buffle et, d'un coup de sabre, lui tranche les jarrets (48) des deux antérieurs, *koh jon* (Voir figure 15, Planche XXX). Puis, dansant eux aussi, d'autres tentent de le piquer au cœur de la lance, bet *konām boleh*, mais n'y arrivent pas toujours bien vite, et brusquement surgit tout un flot d'hommes bondissant vers la bête à l'agonie ; ils l'achèvent, la dépècent (Voir figure 17, Planche XXXII) et en emportent les quartiers vers les bûchers pour les y flamber, *buh*. C'est aux hommes qu'est réservé le rotissage des viandes et le soin de renouveler, en en apportant dans de grands tubes, l'eau dans les jarres à mesure qu'on y boit. Le ferment et le paddy (49) seront de plus en plus mouillés, et l'alcool s'affadira progressivement tout au cours de la fête.

Le rôle rituel des joueurs de gongs est terminé, aussi les célébrants leur offrent-ils à boire une dernière fois (toujours dans des récipients de bambou et non au tube) en disant : « Je m'acquitte envers vous [jeunes gens] (50) en vous offrant de l'alcool et un poulet. Je ne suis plus maintenant en dette envers les génies. »

Puis, tandis que flambent les bêtes sur les feux que l'on allume de toutes parts, le célébrant sacrifie encore à côté du poteau où fut attachée sa bête, mais cette fois avec son sang et son foie. C'est la troisième offrande qu'il fait ; il laisse un peu de foie dans un panier fixé au *gong* sur lequel il expose jusqu'au lendemain la tête du buffle sacrifié.

Rentrant alors chez lui, entouré de sa famille, il célèbre encore (pour la quatrième fois) (51).

(48) Cela ne se fait que quand on sacrifie à *Bok Glaih*. On ne le fait pas quand on sacrifie à *Yang Sõri* (inauguration d'une maison ; cérémonies agraires). On ne coupe pas les jarrets des boucs qui sont cependant, dans ces sacrifices tués à la lance eux aussi, mais plutôt assommés (Voir figure 16, Planche XXXI).

(49) On fait l'alcool avec le ferment composé à cet effet, *buih*, et du paddy ou bien du millet, du sorgho, de l'orge perlée, du maïs.

(50) *Iñ čil aŋ ko' yem sik ir iñ*

Je liquide ma dette en donnant à vous de l'alcool, du poulet, j'en
sang klaih tordrong iñ honoh boih ðu
 ai fini quant à ma dette aux génies finie ici (maintenant).

Le célébrant donne aux joueurs de gong le poulet rituel et bien d'autres choses encore. En fait il n'a pas encore éteint sa dette, puisqu'il sacrifiera à cet effet par trois fois, mais cette affirmation est de bon présage, et le *Bahnar* use souvent de ce procédé.

(51) Voir le texte *bahnar* et sa traduction littérale en Annexe II. *Ya Gonok* est un génie (femelle) fixant le destin des humains à leur naissance ; *Ya Sök Ir* est le génie (femelle) s'occupant des céréales ; *Ya Pôm* est le génie (femelle) principe. On en parle fréquemment dans les légendes et il apparaît qu'on les confond de plus en plus entr'elles et avec *Yana Sôri* venu des Indes.

« Oh Ya **Gonok, Sök** Ir, Ya Pôm, descendez manger ce buffle, accordez-moi du riz et du paddy, j'en ai planté pour subsister ; épauler-moi pour que je sois solide, conférez-moi un souffle fort comme la rivière qui gonfle en temps de crue, comme l'alcool qui pétillie, comme le cheval qui galope, comme le milan qui vole. De jour surveillez nos pas ; de nuit tenez-nous par la main ; gardez-nous dans vos bras. Faites que nous soyons malins et zélés ; inspirez-nous le moment propice au labourage et au travail des champs. Montrez-nous comment labourer pour avoir du paddy, comment faire de la rizière (52) pour avoir [beaucoup] à manger, devenir riches et avoir une haute situation ; faites-nous vivre pour que nous vous célébrions des sacrifices ; accordez-nous une descendance prolongée. »

Cette invocation propitiatoire n'est pas formelle, ainsi que je l'ai déjà dit plus haut, mais elle est du type courant. Une invocation expiatoire n'en diffère qu'en ce que l'officiant prévient les génies qu'il célèbre pour éteindre sa dette et leur demande de lui pardonner ; et aussitôt cela dit, il énumère tout ce que les génies devront lui accorder dorénavant puisqu'ils ne vont pas manquer de le protéger à nouveau.

Dans la famille du chef *Bahnar Bonom* MOHR (53) cette même invocation prend une ampleur curieuse. Développement poétique du texte précédent, elle met à nu les préoccupations d'une riche famille *bahnar* en des termes saisissants. Je regrette de ne pouvoir, tout en respectant la forme et l'esprit de cette oraison, reproduire en français la musique des strophes assonnancées qui la composent en majeure partie (54).

(52) Le rêve du *Bahnar* est de trouver dans la zone du **toring** (Voir page 123) un champ en terrain bas, *mir ôr*, périodiquement inondé, ou mieux une rizière. Dans l'invocation suivante, MOHR parle à bon droit de ses rizières (Voir page 141), il en fait cultiver plusieurs hectares.

(53) MOHR est neveu de PYM et petit-fils de KRIM qui aida les missionnaires il y a un siècle (cf. *Les sauvages Bahnar*, par le P. DOURISBOURE, des missions Étrangères), mais ne se convertit jamais au catholicisme. C'est un *Bahnar Bonom* qui se prétend de sang **Čam**. Or il est de fait que ses fils et lui sont bien différents au point de vue physique des autres habitants de la région des **Polei Bong**. L'invocation, en Annexe III, d'autre part, est unique en pays *bahnar* et d'un style plus fleuri que toute autre (Voir figures 18, 23 et 24, Planches XXXIII, XXXVII).

(54) Voir le texte *bahnar* et sa traduction littérale en Annexe III.

« Oh les génies [femelles] (55) ! Oh Seigneur Tout Puissant ! Vous qui êtes le créateur de la lune et du soleil, de la terre et du ciel, des montagnes et des fleuves, du relief, des escarpements élevés et des précipices profonds ; vous qui êtes le créateur des hommes ! Je vous adjure de descendre jeter un regard sur nous. Descendez manger le sang, d'un buffle, d'un porc et d'un bouc, boire avec un tube qui n'a jamais servi encore de l'alcool de choix fabriqué avec du millet de première qualité. Descendez nous guérir, nous soigner, nous élever [comme vos enfants], rendez-nous visite, venez vous distraire avec nous ; prenez soin de nous pour que nous prospérions, prenez soin de nous pour que nous soyons bien portants ; accordez-nous de vivre et d'être des hommes solides, vigoureux et beaux ; que nos enfants soient bien constitués, que nos jouvenceaux soient bien faits ; donnez-nous longue vie pour que nous vous célébrions des sacrifices ; que notre descendance soit durable et qu'il s'y trouve [en même temps] des enfants et des vieillards qui ont perdu leurs dents (56), qui en sont aux cheveux blancs, ont le dos voûté, se couchent sur le côté et sont tout courbés à pouvoir être lovés dans un panier à pêche. Ne nous infligez pas les chauds accès de fièvre (57), donnez-nous la fraîcheur [où se complaisent] les bananiers *ju* et *halang*, les roseaux *trang* et *go'lar* ; que nos enfants se multiplient comme les bananiers *ju* et *halang*, comme les roseaux *trang*

(55) Le mot *ya* désigne en *bahnar* les génies femelles (probablement nées d'un *Yang* et d'un homme) et les héros (fils d'un *Yang*, d'une *Ya* et d'un humain). Dans cette invocation, MOHR (ou sa famille) s'adresse d'abord aux génies femelles (*Ya Sôk Ir*, *Ya Pôm*) qui sont du terroir, avant d'interpeller *Bok Khei Dei* dont le nom en *čam* pourrait signifier Seigneur Tout Puissant. Dans le Dictionnaire d'AYMONIEP et CABATON on trouve, page 71, *kei* : ancêtre, mais aussi, page 92, *khai* : informer, et page 236, *dei* : beaucoup. L'une ou l'autre des étymologies *kei dei* ou bien *khai dei* peut être adoptée et donnerait soit : l'ancêtre [qui peut] beaucoup, soit : [celui] qui sait beaucoup. *Bok Khei Dei* est plus ou moins connu des *Bahnar* (sans doute par transmission) ; on ne l'invoque pour ainsi dire jamais ailleurs que chez MOHR, et on le confond volontiers avec *Bok Glaih*.

(56) Comme le pangolin *mo'ñol* qui, parce qu'édenté, est le symbole de la longévité (Voir figure 12, Planche XXIX).

(57) Tout le passage suivant développe les confusions suivantes absolument courantes chez les *Bahnar* :

Chaleur = colère = maladie = néfaste = malheur

Fraîcheur = bien être = santé = faste = bonheur.

(cf. COSQUIN : *Etudes folkloriques sur les migrations des contes*, p. 201 ; LÉVY BRUHL : *Le surnaturel et la nature*, p. 51 et suiv.)

et *golar*. [Que nos enfants soient comme] des petits bambous *po*le qui atteignent à leur fleur, comme des pousses de *po*le qui deviennent vieux et qui font des rejets en grand nombre.

« Epaulez-nous pour que nous soyons forts, conférez-nous un souffle puissant comme la rivière qui gonfle en temps de crue, comme l'alcool qui pétille [dans les jarres], comme le cheval qui galope, comme le milan qui vole. De jour surveillez-nous, de nuit tenez-nous par la main, portez-nous dans vos bras (58), faites que nous soyons malins et zélés [dans l'exercice de votre culte]. Inspirez (59), nous le moment propice où nous devons labourer, vaquer à nos occupations, commercer, vendre à crédit (60).

« Faites que nous soyons vigoureux, que ça ronfle (61) quand nous labourons nos champs, que nous ayons du paddy dans nos rizières (62) ; donnez-nous en partage des richesses telles que nous nous élevions socialement (63) ; donnez-nous de vivre longtemps pour vous célébrer des sacrifices ; que nous ayons une lignée nombreuse, tellement de paddy qu'il vieillisse [dans les greniers], tant de maïs qu'il pourrisse.

« Faites que les biens d'autrui viennent à nous, que leurs richesses nous échoient, que nous élevions des cochons par portées entières, des poulets par pleines couvées, que ces cochons soient nombreux comme les fourmis, que ces poulets soient nombreux comme les termites ailées.

(58) Le *Bahnar* court de plus grands dangers la nuit que le jour, car les mânes *Kiāk* sont alors bien plus actifs.

(59) Toute activité du *Bahnar* s'accompagne d'une consultation des présages. MOHR demande ici que les présages ne risquent pas d'être mal interprétés,

(60) Tout ou presque se vend à crédit. Le sort d'une famille (moins riche que celle de MOHR évidemment) peut dépendre d'une série de crédits accordés à bon escient.

(61) Traduction littérale du texte *bahnar*. Bien des expressions familières ou non sont communes au français et au *bahnar*. Je citerai seulement : tomber dans le panneau, succomber à la fatigue, voix tonitruante, laisse tomber, gosse de riche, se mettre en travers, etc.

(62) Voir note 52.

(63) Le rang social dépend uniquement de la richesse. Qui n'utilise pas ses aptitudes pour s'enrichir est déconsidéré. Il paraîtrait même que dans certains villages *dié* (à 70 kms au Nord de Kontum) les anciens seraient, si je puis dire, « reclassés » périodiquement suivant les variations de fortune des uns et des autres. C'est là un excès auquel les *Bahnar* n'atteignent cependant pas ; on laisse aux fils pauvres d'un homme riche leurs chances de refaire fortune !

« Faites qu'en élevant un seul buffle sa descendance emplisse le monde entier ; qu'en élevant un seul cheval sa postérité couvre la place du village ; faites que nous achetions [tant] de choses, des écuelles, des tasses, des marmites, des jarres, des anneaux d'oreille, des gongs de bronze, des jarres *jolong*, des jarres *sortôk* (64), que [tous] les gens du village en parlent, que [tous] les étrangers propagent cette nouvelle, et que les [petits] génies n'en sachent rien (65).

« S'il est des gens méchants pour nous, dispersez-les à notre place ; si un génie veut faire le mauvais, écartez-le, mettez-vous en travers (66), ne lui permettez ni de venir jusqu'à nous, ni de nous atteindre. Si nous avons des procès importants ou non, des discussions de famille, dites [à nos adversaires] ce qu'il est habile de leur dire, et montrez-vous éloquent. Faites [que je les mâte] comme je foule aux pieds le bambou *po'le* qui s'incline, ou le bambou *po'ô* qui [ne] se redresse [que lorsque j'ai passé]. Que les sentiers de la montagne [me] soient jonchés de fleurs, que les rivières me soient favorables.

« Que [pour ceux qui m'écoutent] ma parole coule aisément comme le son du violon *brô* et résonne juste comme [les notes de] la guitare *konî* ; mais [qu'en l'entendant, mes ennemis] s'enfuient de peur comme si grondait le tonnerre, comme si éclatait la foudre ! »

Pendant qu'ainsi les célébrants invoquent à la mesure de leur imagination et de leur mémoire plutôt que de leur piété vraie, environnés d'auditeurs, de flatteurs ou de clients qui se pressent et se bousculent chez eux, les pauvres hères, ceux qui ne disposent que du morceau de foie qu'ils ont acheté, célèbrent dans leur maison l'unique sacrifice qui pour eux en vaut cinq. Ils ont tué en outre un cochon, peut-être,

(64) Jarres de grande valeur atteignant cinq cents ou six cents piastres. (Voir note 7). De très rares *sortôk bôr* (très bombées et lisses, comme en terre de pipe rose, probablement d'origine *çam*) vaudraient jusqu'à 1.000 et 2.000\$.

(65) Dans d'autres textes poétiques on souhaite que telle ou telle chose soit connue des Laotiens, *Lao*, et des Khmers, *Kur*. MOHR tient essentiellement d'autre part à ce que les petits génies mesquins ne soient pas jaloux de sa fortune. Quoique les génies soient entièrement indépendants les uns des autres, *Bok Glaih*, Génie du Tonnerre, a cependant une certaine influence sur les autres. J'ai trouvé une prière adressée aux génies des épidémies, *pârang*. Elle est suivie d'une autre où l'on dit en somme à *Bok Glaih*, le Génie du Tonnerre : « Si les génies des épidémies n'écoutent pas ma prière, chargez-vous donc de les ramener à la raison. » (Voir note 10).

(66) Voir notes 10 et 65. Les pouvoirs de *Bok Glaih*, le grand censeur, sont ici attribués à *Bok Khei Dei*.

un ou deux poulets ; ils sont moins entourés mais se sentent l'âme en paix ; leur réconciliation avec les génies est chose faite à bon compte.

Aussitôt après commence le défilé des parents et des invités qui se présentent pour recevoir un morceau de viande ou de foie de grandeur proportionnelle à leurs liens de parenté ou à leur degré d'intimité avec les célébrants (67).

Mais en outre de cet échange rituel de la viande de l'hôte contre l'alcool des jarres qu'ont apportées les invités, quelles bombances ! Les hommes ont tué et flambé depuis deux jours bien d'autres bêtes (cochons et poulets), en plus de celles qui viennent d'être sacrifiées. Quant aux femmes, parmi lesquelles il y a des cuisinières embauchées pour la durée de la fête, elles s'affairent à cuire le riz sans arrêt, à préparer des ragoûts, des pâtés où les condiments, les herbes et les feuilles d'arbre se mêlent aux viandes hachées, rôties ou bouillies, et parfois aussi aux os broyés sommairement que les estomacs *m̄oi* digéreront (68). Il flotte des odeurs alliacées âcres ou fades que répandent des amas de nourriture verdâtres ou bruns et qui se mêlent à des relents d'alcool.

Les joueurs de gongs, qui se sont restaurés et ont bu, ce qui leur était bien dû après leur douze heures d'effort, ne tardent pas à reparaître. Leur rôle est joué, mais il leur reste à plaire aux filles et aussi aux anciens, à qui ils donnent d'autant plus volontiers des aubades pour leur remonter le moral, *tōyŭng ai de krä* (69), qu'ils savent devoir être récompensés de jarres et de mets choisis.

Vers les neuf heures, dix heures du soir, il y a des trous dans l'assistance. Vers onze heures ou minuit, les gongs se taisent. Les vieux, les sages, les gens rassis, les jeunes gens méprisés des filles, sont allés

(67) Dans le village *bahnar* on ne peut pas ne pas partager. Suivant la viande dont on dispose, on donne un morceau par maison, par foyer ou par personne, mais le principe est universellement observé. Les enfants sevrés ont droit à une part et les femmes enceintes à deux.

Lors des fêtes on donne évidemment une part par personne ; les parents et les amis intimes ont un morceau gros comme une boîte d'allumette, *kornät*, offert sur un plat, les autres reçoivent un *tonöt*, deux fois plus petit, enfilé en brochette. Tous en échange, parents ou invités, ont apporté des jarres : *trök miñ dram sik* : échanger [contre la viande] une jarre d'alcool.

(68) « Mon interprète (*Sedang*) me racontait que dans son village on mangeait aussi la peau ; il connaissait d'autre part des tribus qui broyaient les os pour les manger » (J. H. HOFFET : Op. cit., page 36).

(69) Cela est mieux traduit comme suit : donner des bouffées [de jeunesse] aux anciens.

se coucher tout comme les enfants ; il faut d'ailleurs garder ses forces pour festoyer deux jours encore. Mais les beaux jeunes gens, les coqs des villages sont en tête à tête avec les filles dans les chambres centrales (70) des maisons. On y jabote, on y chante, on y joue du *brō*, on y pince de la guitare, et parfois c'est le silence ; séduite, la fille a suivi le garçon en brousse (71)... Passons... Chez les *Bahnar*, les mères des filles enceintes sauront parler si le séducteur se dérobe au mariage (ce qui est fort rare). Dans cette tribu de statut patriarcal ce sont les hommes qui filent doux dans ces occasions là.



Au bruit cadencé des pilons frappant dans les mortiers calés sur les avancées des maisons (72), les hommes se réveillent le deuxième jour de la fête, *Nar sa kor* : jour où l'on mange la tête [du buffle].

Le célébrant va au poteau, y prend la tête du buffle qu'il y avait exposée la veille, et la monte chez lui. Il découpe de menues lanières de muffle et de langue, puis, toujours entouré de ses proches, fait aux génies sa cinquième et dernière invocation en leur offrant ces lamelles. Il en distribue aussi autour de lui : c'est le dernier partage de viande sacrificielle. Dès lors on ne s'occupe plus des génies qui ont eu satisfaction, si ce n'est pour éviter de les froisser par des paroles ou des gestes malencontreux et de susciter ainsi à nouveau leur ressentiment.

Premier départ des invités sérieux qui ont à s'occuper de leurs propres affaires. Restent les oisifs, les jeunes fétards, les piliers de cabaret, les intimes ; avec les gens du village et les parents venus d'ailleurs cela fait encore bien du monde. Toute la journée on s'empiffre et l'on boit : l'alcool est bien de plus en plus mouillé, mais qu'importe ! Il est d'ailleurs des retardataires qui n'arrivent que ce jour-là, ou des farceurs qui exhibent alors des jarres qu'ils avaient cachées jusque là. Ce sont des cris de joie et de grandes tapes dans le dos. Autant et plus que

(70) Les maisons *bahnar* comportent trois pièces principales : à l'Est la chambre des parents et des poupons ; au centre le salon, *hanao*, auquel on accède par l'avancée, *pra*, où l'on reçoit et où couchent les hôtes ; à l'Ouest la chambre des filles et des petits garçons. Les garçons pubères couchent à la maison commune.

(71) Une maison est souillée (Voir page 121) si d'autres que le ou les ménages qui l'occupent y commettent l'acte charnel. Le maître et la maîtresse de maison devraient faire un sacrifice expiatoire.

(72) Le *Bahnar* ne mange, sauf exception très rare, que du riz pilé le jour même. L'arrivée d'hôtes imprévus au cours de la journée provoque immanquablement un pilonnage supplémentaire.

la veille, on se défie à qui boira le plus d'alcool (73), ou à qui retiendra sa respiration le plus longtemps possible. Les enjeux sont insignifiants, une pincée de tabac en général, car les *Bahnar* ne sont aucunement joueurs. On se donne des surnoms, on en donne aux absents,... et aux Européens de la province ; certains font florès et on en affublera tel ou tel sa vie durant. On ne cache pas son ivresse, au contraire ; de gais lurons se griment, se balafrent le visage de rouge et de noir pour faire rire l'assistance (74), d'autres se roulent dans la boue et tout le monde comprend qu'ils sont « saouls comme des cochons ». C'est un beau charivari ; des discussions parfois surgissent et il faut se précipiter pour séparer des combattants qui s'assommeraient à coups de bûches ou de ces pipes *jurai* en cuivre qui pèsent plusieurs kilogs.

*
* *

Il n'est bonne journée qui ne finisse, et dès onze heures ou minuit, écrasé de fatigue, le village s'endort.

Le troisième et dernier jour (75) est le *Nar kodroh* : le jour du marc, ou, en traduisant librement, le jour où l'on vide les verres. Et c'est bien ça. Dès le matin on mastique le cuir (76) des bêtes tuées et sacrifiées que l'on a fait bouillir depuis l'avant veille et dont il ne restera rien. On assèche les jarres qui n'ont d'ailleurs plus aucun goût. On expédie les invités qui tiennent debout, mais on retient poliment les autres et on les couche pour qu'ils cuvent leur vin ! Ils pourraient s'attirer des histoires sur le chemin du retour ; une mésaventure leur surviendrait-elle que la responsabilité (pénale et rituelle) en retomberait sur leurs hôtes qui répondent d'eux jusqu'à leur retour sains et saufs au logis.

(73) On évalue la quantité d'alcool bue par les parieurs soit en comptant le nombre de cornes de buffle évidées, *wang*, qu'il faut vider dans la jarre après que chaque rival a bu, soit en mesurant la baisse du liquide dans la jarre avec une baguette-jauge, *kang*, qui y est plongée.

(74) C'est là probablement un rappel des danses d'hommes masqués qui sont en voie de disparition. Si les *Die* en ont encore, les *Jurai* en ont perdu tout souvenir, les *Sedang* en parlent, et chez les *Bahnar* on ne les retrouve que dans quelques villages *Bonom*, *Alakong* et *Jolong*, les uns comme les autres mettent d'ailleurs inconsidérément ces masques et rares sont ceux qui savent que ce faisant ils « reproduisent, représentent les mânes ».

(75) Chez les *Sedang* la fête dure parfois plus de trois jours. C'est là une grave dérogation aux rites. Les inconvénients en sont grands, tant parce que le nombre des alcooliques y va croissant que parce que des villages y épuisent une bonne partie de leur cheptel.

(76) Voir note 68.

Dans l'après-midi les célébrants règlent les dernières factures : ils vérifient que les gardiens des buffles que l'on a sacrifiés ont bien eu pour eux tout seuls un bon morceau de la poitrine (77), ils donnent encore aux joueurs de gongs deux ou trois jarres encore pleines et intactes, une jarre ou deux aussi aux cuisinières.

Dernière flambée de joie, dernier sursaut de gaité chez tous ces gens qui, trois jours durant, ont mangé et bu sans arrêt, mais qui maintenant sont bien las.

Alors, l'esprit en repos, en règle avec les dieux et les hommes, un peu titubant, les célébrants grimpent (78) péniblement au grenier et en rapportent une hotte de paddy qu'ils déposent dans leur maison. C'est le signal de la fin de l'interdit (79), du retour à la norme ; le village va reprendre son activité.

On s'y couche d'abord, on digère et on dort. Les derniers invités partent en zigzaguant sur les chemins et à travers la brousse : ils remportent les bébés qui dorment à poings fermés et les jarres vides, qui brinqueballent dangereusement dans leur dos. Ils tiennent précautionneusement au bout d'un brin de jonc un lambeau de viande sanguinolent. Ils en régaleront ceux de leurs très vieux parents qui n'ont plus eu la force ou le désir de se déplacer, les cadets ou les domestiques qui en leur absence durent garder la maison et soigner la basse-cour. Les enfants se font traîner, les filles tirent la jambe, décoiffées, et rient bien encore, mais menu menu, tant elles sont lasses.



Dans le village qui dort tard le lendemain matin, les bêtes s'étonnent. L'aube se lève et cependant elles n'entendent pas résonner les mortiers à riz sous les coups des pilons, elles ne reçoivent pas non plus leur pitance matinale habituelle, les poulets caquettent et s'agitent dans leurs sombres poulaillers que les enfants n'ont pas encore ouverts. Les

(77) Ils recevaient autrefois l'un des gigots.

(78) Les greniers, *sum*, sont comme les maisons bâtis sur pilotis.

(79) Pendant les fêtes le village est interdit, *dieng*. Cet interdit n'est actuellement que partiel, en ce sens que si le village ne peut travailler, les étrangers peuvent y pénétrer sans armes. Il semble qu'autrefois ces derniers n'aient pas eu le droit de rentrer dans l'enceinte, *jang*, d'un village célébrant une cérémonie quelconque.

Les *Bahnar* n'ont pas de dates interdites.

cochons grognent sous les avancées des maisons d'où ne tombe pas comme à l'ordinaire la balle de paddy. Négligemment les chiens, qui banquetèrent eux aussi, qui reçurent quelques bons morceaux et en volèrent bien d'autres, fouillent dans l'amas de détritux qui jonchent le sol.

De fines spirales de fumée montent des bûchers qui rougeoient encore et s'éteignent un à un. Déjà se détachent des banderolles de bambou décoratives ; elles glissent jusqu'au sol comme des feuilles mortes.

Bientôt, au souffle du grand vent d'hiver, *puih*, et aux orages du printemps, il ne restera que le squelette du grand mât, *holuk*, qui s'érigera solitaire et tout dépenaillé sur la place, en dernier témoin de la grande liesse dont le sacrifice du buffle fut l'occasion.

La fête est finie.

Annexe I

Texte A2 (80)

Hlabar kothor Jiñ ãn kơ Hiah. Athai O'k nāng yă

Lettre que Jiñ envoie à Hiah. Il ordonne a O'k de s'occuper un peu de la

hlabar Jiñ.

lettre de Jiñ.

O' Hiah ! iñ athai e pai lě sik iñ oa
Hiah ! Je te demande absolument de cuire mettre de côté de l'alcool, je veux

wih ngòi tơ hnam oa et ngòi sik pang de
revenir me distraire à la maison, je veux boire pour me distraire de l'alcool avec les

ñong oh. Iñ athai e čă lě ñung; athai hă
frères aînés cadets. J'ai besoin que tu cherches mettes de côté un cochon ; il faut n'est-ce

e čă; khôm mã dei. Ñung e drakan uh kơ gơh
pas que tu le cherches ; absolument que tu l'aies. Le cochon tien femelle ne peut pas être

čă ôh Thai de ñong oh iñ pai lě
cherchée, absolument pas. Il faut que les frères aînés cadets miens cuisent mettent de

sik dĩ; čong e khôm mã čă mã dei lah
côté de l'alcool tous ; mais toi il faut absolument que tu cherches à avoir donc un

ñung; ier iñ noh mã de oa rot e ně tek
cochon ; les poulets miens ces que si on veut [les] acheter, que toi ne [les] vendes pas et

(80) Ce numéro est celui que porte le texte dans un recueil de textes *bahnar* à paraître.

hoh, iñ khôm oa buh sa kôdih ier noh. Athai
qu'il reste rien, je il faut absolument veux rôtir manger moi-même poulets ces. Il faut
ñong Ploñ oei polei Broč joh hi oa ngôl pang iñ athai
cousin aîné Ploñ habitant le village Broč si il veut faire la fête avec moi il faut
hi pai lě sik hi.
qu'il cuise mette de côté alcool sien.

Joh Hiah čă ñung dei, athai nam khan kô iñ tở ti;
Si Hiah cherche un cochon et l'a, il faut aller le dire à moi en haut ;
hagâm nar giang iñ oa apiñ năng bok doi hâm
selon dimanche je demanderai essayerai à Monsieur le sergent est-ce qu'il
ăn wih ngôl, hagâm bok doi ăn wih
[m'] accorde de revenir me distraire, selon Monsieur le sergent m'autorise à revenir,
iñ oa wih nar giang mã ou kôñ yoh; oa kô y e m lele
je veux revenir dimanche ce prochain vraiment ; je veux que vous sachiez
kô iñ oa wih nar noh noh oa wih pôkra (81) pô iñ.
que je veux revenir jour cet, et ce jour là veux revenirsacrifier moi-même.

Annexe II

Texte I, 2 (82)

Ya Gônok, Sôk Ier, Ya Pôm, athai ih jur s-
Ya Gônok, Sôk Ier, Ya Pôm, il faut que vous descendiez manger
kopô, athai ih ăn manat kô iñ phe bà sôna
du buffle, il faut que vous donniez par amabilité à moi du riz du paddy pitance
potam; athai ih tah kô iñ prăn,
[que j'ai] plantée ; il faut que vous appuyiez sut moi [pour que je sois] fort, que vous
man kô iñ jôhngâm dang dak dîk sik blai dang
placiez en moi du souffle comme la rivière qui gonfle, comme l'alcool pétillie, comme
oseh wang, dang klang pâr. Kônar ih tở năng kômăng
le cheval galope, comme le rapace vole. De jour vous suivez surveillez [nous], de nuit
ih kiô čong glong hơñor. Atñai
vous suivez tenez [nous] par la main portez [nous] dans vos bras. Faites que [nous]
hobeč hobăng kuang habal blök kô
soyons malins zélés que [nous] soyons opportunément inspirés du

(81) **Pôkra** signifie sacrifier expiatoirement. Mais dans la langue courante il est souvent employé dans le sens de sacrifier en général.

(82) Ce numéro est celui que porte le texte dans un recueil de textes *bahnar* à paraître.

̣oh blök bōjang
[moment où il convient de] labourer et du moment où il faut travailler ; [comment]
 ̣oh mir dei bà pōm na dei
labourer les champs pour avoir du paddy ; [comment] faire une rizière pour avoir à
song pōdrong mǎ tih erih mǎ soi
manger être riches afin d'avoir une haute [situation], de vivre pour [vous] sacrifier
jōnoi mǎ duñ,
avoir une postérité qui dure.

Annexe III

Texte I, 1 (83)

Ō ya! Ō Bōk khei Dei, ih Bōk pōjing
Oh les génies (femmes) ! oh seigneur tout puissant, vous seigneur créateur de la
khey nar, pōjing teh pleñ pōjing kōng dak
lune et du soleil, créateur de la terre et du ciel, créateur des montagnes des fleuves,
nak ar krang kōjung halung jōrū pōjing kon bōngai.
du relief, des escarpements élevés, et des précipices profonds, créateur des humains.
Athai ih jur nǎng tōng tōnōng dia
Il faut que vous descendiez regarder furtivement furtivement en faisant semblant.
ĩh jur sa pham kōpō pham ñung pham bōbe, et
Descendez manger le sang d'un buffle, le sang d'un porc, le sang d'un bouc, boire de
sik rōhieng treng nao gao
l'alcool de choix [avec] un tube qui n'a jamais servi, [alcool fait avec du] millet de
halâu. Ih jur mǐng mak rak rong hapong
première qualité. Descendez guérir en ce qui nous concerne, soigner élever visiter
ngōi pang ñôn, rak ñôn mǎ hrong,
nous, [pour vous] distraire avec nous, soigner nous pour que [nous] prospérions,
rong ñôn mǎ long ǎn ñôn erih
soigner nous pour que [nous] soyons bien portants, accordez nous de vivre
mǎ ǵrǎng arǎng, mǎ rō lǎp habō lô
en étant solides forts, en étant beaux, les enfants bien constitués les enfants grandelets
hōbal erih mǎ soi; jōnoi mǎ
bien faits, que nous vivions pour vous sacrifier ; que nous ayons une descendance qui
duñ dong lǎp atǎp krǎ rǎ rel tōprēl soneñ truh
dure depuis les enfants jusqu'aux vieillards édentés pendant leurs dents en arrivant

(83) Ce numéro est celui que porte le texte dans un recueil de textes *bahnar* à paraître.

sók ko gô koduh, bič čeng, weng
 [au stade] des cheveux blancs, voûtés du dos, couchés sur le côté, courbés [à pouvoir
 grăng Kuă ăn tonỗ tỗ
 être lovés] dans un panier à pêche. Ne veuillez pas donner ici une chaleur
 raih, athai rongop thoi ju halang, thoi
 dévastatrice, il faut la fraîcheur comme les bananiers ju ou halang, comme les
 trang golar athai čêk lar čar kon thoi
 roseaux trang ou golar, il faut qu'ils se multiplient [nos] enfants comme les
 ju halang, thoi trang thoi golar ;
 bananiers ju ou halang, comme les roseaux trang et comme les roseaux golar ;
 pole ponung truh arang ; pole tobăng
 que le bambou pôle jeune atteigne à la fleur ; que le pole en pousse
 truh kră pole kodră truh čobeng
 atteigne à la vieillesse, que le po'le vieux atteigne aux rejets nombreux. Que
 Ih tah ăn prăn măn ăn johngâm
 vous pressiez donniez à nous d'être forts, que vous modeliez donniez du souffle
 dang dak dik dang sik blai dang haseh wang
 comme les rivières qui gonflent, comme l'alcool qui pétille, comme le cheval qui galope,
 thoi klang pār Konar ih tiơ năng kômăng ih
 comme le rapace vole. De jour vous [nous] suivrez surveillerez, de nuit vous
 tiơ čong glong hơnơr ; athai
 [nous] suivrez tiendrez par la main, nous porterez dans vos bras ; faites que nous
 hơbeč hơbăng kuang hơbal blők
 soyons malins, zélés, que nous soyons opportunément inspirés des
 kơ čoh blők kơ jang blők
 conditions dans lesquelles [nous devons] labourer, travailler,
 kơ modio blők kơ mơčan. Athai dei prăn
 commercer, vendre à crédit. Faites que nous ayons la force,
 dei jowă čoh mir dei
 qu'il y ait un bruit de ronflement [quand nous] labourons les champs, que nous ayons
 bà pơm na dei sōng pơdrōng mă
 du paddy en faisant nos rizières, que nous ayons en partage des richesses pour avoir
 tih erih mă soi
 [une situation] élevée, que nous vivions pour [vous] célébrer des sacrifices, que nous
 jonoï mă duñ bà sur sō
 ayons une descendance qui dure, du paddy à conserver [jusqu'à ce qu'il soit] vieux,
 habō sur băk athai mūk de
 du maïs à conserver [jusqu'à ce qu'il] pourrisse ; faites que les biens d'autrui

mă nam dram de mă truh
viennent à nous, que les richesses d'autrui parviennent à nous, faites que

rong ñung hơgơ rong ier
nous élevions des cochons par portées entières, que nous élevions des poulets par pleines

hơgã ñung lơ thoi kotier ier lơ thoi
couvées, des cochons nombreux comme les fourmis, des poulets nombreux comme les

kolap rong miñ pôm korpô jing beñ kơ
termites ailées ; [faites que] nous élevions un seul buffle cela devienne plein le

teh rong miñ pôm ơseh jing beñ tơ ẵm
monde : nous élevions un seul cheval cela devienne plein la place publique ;

athai dei rot muk dram, kolam pơñan gổ
faites que nous ayons acheté des biens, des écuelles, des tasses, des marmites, des

ge sole kowang ẵng kổng jơlong
jarres, des boucles d'oreilles en cercle, des gongs de bronze, des jarres jơlong, des jarres

sotôk kon pơlei mă roi kon tơmoi ư ang
sotôk, que les gens au village en parlent, que les gens étrangers le propagent, que

kon yang nẻ bat Bongai oa pơm konĩ ih prah
les génies ne pas le sachent. Si des gens veulent faire méchants vous les dispersez à

tăng, yang oa pơm konĩ ih prah gan
notre place, si un génie veut faire méchant vous l'écartez mettez-vous en travers,

nẻ ẵn sữ nam nẻ ẵn sữ truh
ne pas permettez à lui de venir que ne pas permettez à lui de nous atteindre.

Mă tởdrong tih yẻ mă tởdrong mẽ kon athai
Qu'il y ait des affaires grandes petites, qu'il y ait des affaires mère enfant il faut

pơma kơ de mă hơlai bơ kang mă hơlang
vous parliez aux gens très habilement de votre bouche mention éloquement de

bơ don; jua pơle gổ
votre bouche intelligence ; que je foule aux pieds les bambous pơle qui s'inclinent ;

jua pơô đổng trổng
que je foule aux pieds les bambous pơô qui se tiennent dressés, que les chemins de

kổng luk lak trổng dak ẵu yom
montagne soient parsemés de feuilles que les voies d'eau soient condescendantes ;

de mọng bơ iữ hiỏk dang bở trỏ dang konĩ,
que l'on sente voix ma facile comme le violon bở, juste comme la guitare konĩ,

de hủi dang bơ grâm soaih dang bơ
qu'on s'enfuie de peur comme à la voix du tonnerre qui gronde, comme à la voix

glaih kỏdrẵng.
de la foudre qui éclate.

Table des Illustrations

PLANCHE - XIX. (En haut). Fig. I.- Village **Sedang T'odra** de **Dak Pe** (au N.-S à Kontum). La Maison commune est bâtie en bas de la pente. Ainsi joue-t-elle bien son rôle de corps de garde car les assaillants armés d'arbalètes tirent de bas en haut pour que le carrellet adhère mieux à la gouttière de leur arme. Aussi attaqueront-ils en montant de la vallée

(En bas). Fig. 2. - Maison commune du village de **Kon Rōang (Bahnar Rongao)**.

PLANCHE XX. Fig. 3. - Les deux maisons communes de **Dak Čo (Sedang Dak To)**. On ne trouve que chez les **Sedang** des maisons communes à toiture à double pente et encore sont-elles très rares.

PLANCHE XXI. Fig. 4. - A gauche, schéma d'un **holuk**. Les **Jo'long** remplacent les plumes de poulet par l'oiseau de bois **Sem rōkuk**. — A droite, le mât érigé par les **Jarai Habāu** de **Polei Tsar**. (Voir fig. II ter). (Le **goras** est dessiné en détail sur la fig. 5).

PLANCHE XXII. Fig. 5. - Détails d'un **gong** et d'un **bra**.

PLANCHE XXIII. (En haut). Fig. 6. - Des invités portant leurs jarres se rendent à une fête.

(En bas). Fig. 7. - Chez les **Jarai** à la fête annuelle des morts on met les jarres dans un abri. Noter au premier plan un plat en bois sur pied. On y sert les morceaux de viande **kōnāt** (voir note 67). A droite, appuyés contre l'abri, de grands tubes de bambou dans lesquels on transporte de l'eau pour remplir les jarres,

PLANCHE XXIV. (En haut). Fig. 8. - Village de **Kon Rōbang (Bahnar Rongao)** en 1933. Pour l'inauguration d'une maison commune on érige un **holuk** (au premier plan) avec ses **bai**. La partie supérieure de la toiture est revêtue de **tōbōk** tressé (Voir note 25).

(En bas), Fig. 8-bis - Noter à gauche le **holuk** et de grands **rowing** ; à droite un **gong** et les **dao long**.

PLANCHE XXV. Fig. 9 - Mais pour la fermeture du tombeau du grand chef HMA on tua nombre de buffles, et on n'érigea pas de **holuk**.

PLANCHE XXVI. (En haut). Fig. 10. - Village de **Polei Bong Mohr (Bahnar Bonorm)** : un homme danse en face d'un gros tamtam comme on le fait à la fête de la victoire.

(*En bas*). Fig. 10 bis. - Idem. Sur ces deux photographies la foule a dégagé le champ de l'objectif.

PLANCHE XXVII (*En haut*), Fig. 11. - Village de *Porlei Tsar (Jarai Habâu)*. Au cours de la fête annuelle des morts en 1938 les habitants édifièrent un beau cénotaphe... On y tua de très nombreux buffles.

(*En bas*). Fig. 11 bis. - ... mais les joueurs de gongs ne portaient pas de beaux costumes (Voir fig. 18, etc.), il n'y avait pas de mât décoratif *horluk* proprement dit.

PLANCHE XXVIII. Fig. 11 ter. - Et on avait employé comme décors deux parapluies hissés au bout de deux perches ! (Voir fig. 4).

PLANCHE XXIX. Fig. 12. - Poteau sculpté dans une pièce de bois (hauteur 1m 50) auquel on attachait les jarres dans la maison commune de *Kon Čire* (au Nord d'Ankhé) en 1934. Sur l'une des faces du fût apparaît en ronde-bosse une tortue (A). Sur l'autre face un pangolin (B), symbole de la longévité chez les *Bahnar* (voir page 140). Ces piquets sont très rarement sculptés dans la province où ils sont plutôt peinturlurés voire faits simplement d'une branche qui n'est même pas écorcée (Voir fig. 7 et 20).

Fig. 13. - Motif ornemental connu dans l'Ouest seulement, nommé *tăng kei*, littéralement la tique. On en orne le frontal des buffles sacrifiés (échelle de la figure : 1/5 environ) mais aussi les étagères latérales de certaines maisons communes ou des maisons de chef. Je l'ai vu en 1933 dans la maison du chef de canton GLUIH de *Kon Money (Bahnar Jo'long)* (4 kilomètres à l'Est de Kontum) (échelle de la figure : 1/10 environ).

PLANCHE XXX. (*En haut*). Fig. 14. - Le sacrifice du buffle. Le buffle vient d'être mis au *bra*. Il a les cornes ornées et porte son frontal. Sur cette figure et les suivantes la foule a été écartée pour que les photographies soient plus nettes.

(*En bas*). Fig. 15. - Le sacrifice du buffle. On lui a coupé les jarrets et le tueur se tient devant lui. A gauche on assomme un bouc (ce qui est toléré) au lieu de le tuer à la lance.

PLANCHE XXXI. Fig. 16, - Le sacrifice du buffle. Un premier buffle est tué (à l'extrême droite), on va assommer le bouc à gauche.

PLANCHE XXXII. Fig. 17. - Le sacrifice du buffle. Le buffle est dépecé.

PLANCHE XXXIII. (*En haut*). Fig. 18. - Les joueurs de gongs de **Polei Bong Mohr (Bahnar Bonom)**. Comparer leurs costumes avec ceux du village de **Polei Tsar** (fig. 11) et leur stature à celle de MOHR (figure 23) leur chef, qui semble un Malais.

(*En bas*). Fig. 19. - Orchestre d'un village *Bahnar Alakong*.

PLANCHE XXXIV. (*En haut*). Fig. 20. - *Bahnar Alakong* et leurs jarres.

(*En bas*). Fig. 22. - Les joueurs de gongs. Le joueur de petit tamtam en train de pivoter (Voir page 26) au cours de sa danse.

PLANCHE XXXV. Fig. 21. - Détails d'un costume de fête *Bahnar Alakong*. L'épingle d'étain fichée horizontalement est importée récemment d'Annam.

PLANCHE XXXVI. (*En haut*). Fig. 23. - Le chef MOHR le torse dénudé. Comparer ses traits et sa stature à ceux des deux *Bahnar* devant lui (à gauche de la photographie) et des hommes de son village (fig. 18) (Voir note 53).

(*En bas*). Fig. 24. - Jeunes gens de divers villages habillés pour la fête. Tout à droite HRING fils de MOHR (Voir fig. 23).





Planche XXIII. (En haut). Fig. 6. — Des invités portant leurs jarres se rendent à une fête.

(En bas). Fig. 7. — Chez les Jarai à la fête annuelle des morts on met les jarres dans un abri. Noter au premier plan un plat en bois sur pied. On y sert les morceaux de viande (Voir note 67).

A droite, appuyés contre l'abri, de grands tubes de bambou dans lesquels on transporte de l'eau pour remplir les jarres.



Planche XX, Fig. 3. — Les deux maisons communes de Dak Co (Sedang Dak To). On ne trouve que chez les Sedang des maisons communes à toiture à double pente et encore sont -elles très rares.

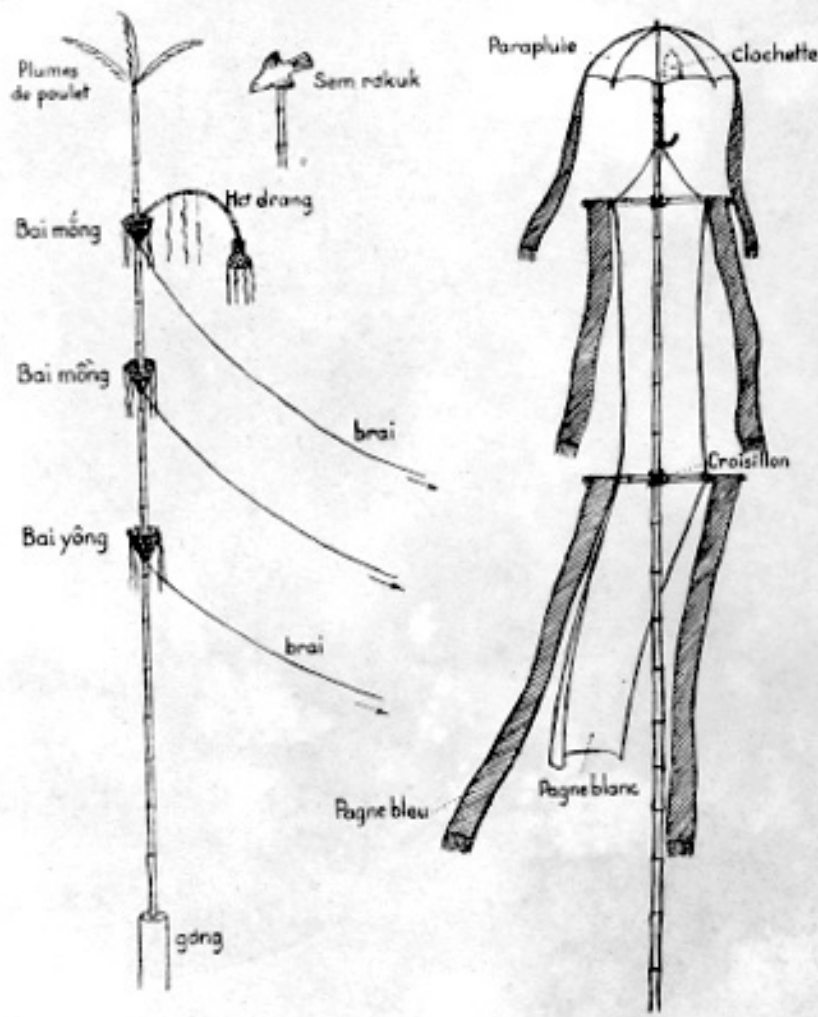


Planche XXI. Fig. 4. — A gauche, schéma d'un *holuk*. Les *Jolong* remplacent les plumes de poulet par l'oiseau de bois *Sem rokuk*. A droite, le mât érigé par les *Jarai Habâu de Pôlei Tsar*. (Voir fig. II ter). (Le *gông* est dessiné en détail sur la fig. 5).

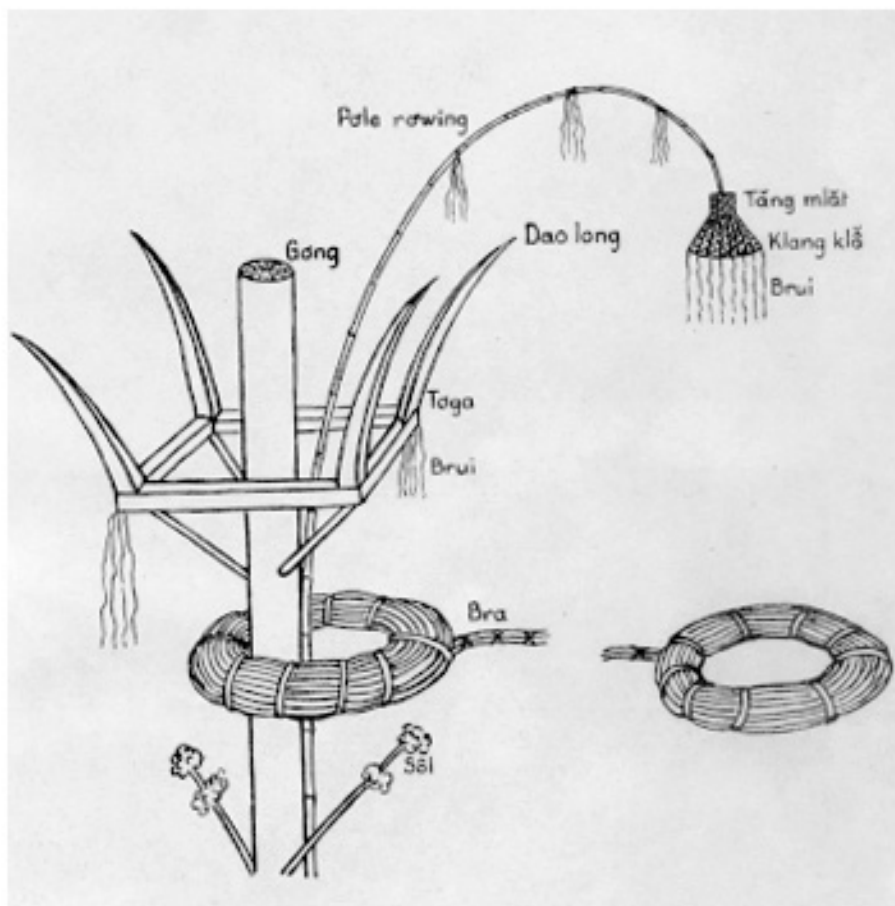


Planche XXII, Fig. 5. — Détails d'un gong et d'un bra.



Planche XXIII. (En haut), Fig. 6. — Des invités portant leurs jarres se rendent à une fête.

(En bas), Fig. 7. — Chez les Jaraï à la fête annuelle des morts on met les jarres dans un abri. Noter au premier plan un plat en bois sur pied. On y sert les morceaux de viande *ko nat* (Voir note 67). A droite, appuyés contre l'abri, de grands tubes de bambou dans lesquels on transporte de l'eau pour remplir les jarres.

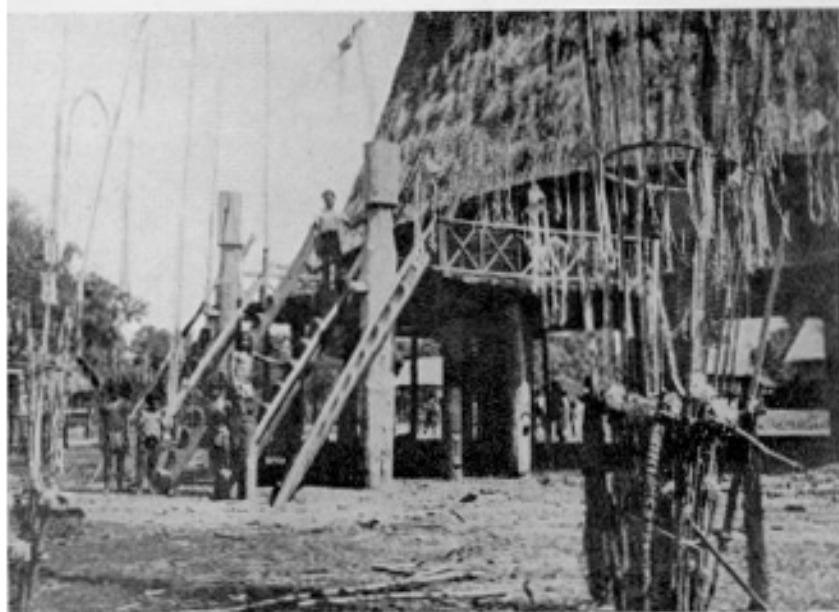


Planche XXIV. (En haut). Fig.8. — Village de *Kon Robang* (*bahnar Rongao*) en 1933. Pour l'inauguration d'une maison commune on érige un *hotuk* (au premier plan) avec ses bai .
 La partie supérieure de la toiture est revêtue de *tobok* tressé (Voir note 25).
 (En bas). Fig. 8 bis. — Noter à gauche le *hotuk* et de grands *rowing* ; à droite un *gong* et les *dao long*.



Planche XXV, Fig. 9. — Mais pour la fermeture du tombeau du grand chef Hma on tua nombre de buffles et on n'érigea pas de *holuk*



Planche XXVI. (En haut), Fig. 10. — Village de *Polei Bong Mohr Bahnar Bonom*) : un homme danse en face d'un gros tamtam comme on le fait à la fête de la victoire.

(En bas), Fig. 10 bis. — Idem. Sur ces deux photographies la foule a dégagé le champ de l'objectif.



Planche XXVII. (En haut). Fig. 11. — Village de *Polei Tsar* (*Jarai Habâu*)

Au cours de la fête annuelle des morts en 1938 les habitants édifièrent un beau cénotaphe ... On y tua de très nombreux buffles.

(En bas). Fig. 11 bis. — ... mais les joueurs de gongs ne portaient pas de beaux costumes (Voir fig. 18, etc.), il n'y avait pas de mât décoratif *holuk* proprement dit.

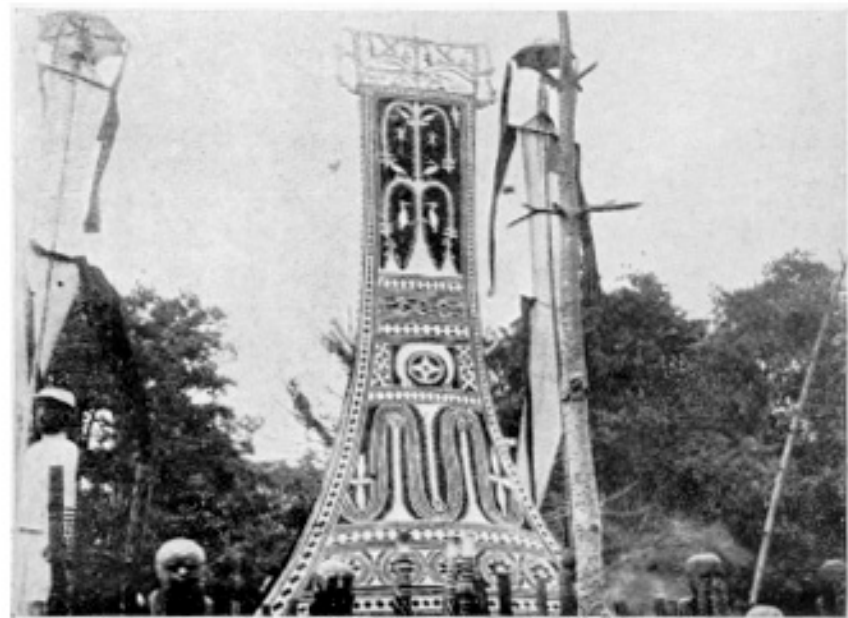


Planche XXVIII, Fig. 11ter. — Et on avait employé comme décors deux parapluies hissés au bout de deux perches ! (Voir fig. 4).



Fig. 12



Fig. 13



Planche XXIX. Fig. 12. — Poteau sculpté dans une pièce de bois (hauteur 1m50) auquel on attachait les jarres dans la maison commune de Kon Cire (au Nord d'Ankhé) en 1934. Sur l'une des faces du fût apparaît en ronde-bosse une tortue (A). Sur l'autre face un pangolin (B), symbole de la longévité chez les Bahnar (voir page). Ces piquets sont très rarement sculptés dans la province, où ils sont plutôt peinturlurés, voire faits simplement d'une branche qui n'est même pas écorcée (Voir fig. 7 et 20).

Fig. 13. — Motif ornemental connu dans l'Ouest seulement, nommé tang kei, littéralement : la tique. On en orne le frontal des buffles sacrifiés (échelle de la figure 1/5 environ) mais aussi les étagères latérales de certaines maisons communes ou des maisons de chef. Je l'ai vu en 1933 dans la maison du chef de canton Gluih de Kon Money (Bahnar Jolong) (4 kilomètres à l'Est de Kontum) (échelle de la figure 1/10 environ).



Planche XXX. (En haut). Fig. 14. — Le sacrifice du buffle. Le buffle vient d'être mis au bra. Il a les cornes ornées et porte son frontal. Sur cette figure et les suivantes la foule a été écartée pour que les photographies soient plus nettes.

(En bas). Fig. 15. — Le sacrifice du buffle. On lui a coupé les jarrets et le tueur se tient devant lui. A gauche on assomme un bouc (ce qui est toléré) au lieu de le tuer à la lance.



Planche XXXI. Fig. 16. — Le sacrifice du buffle. Un premier buffle est tué (à l'extrême droite), on va assommer le bouc à gauche.



Planche XXXII. Fig. 17. — Le sacrifice du buffle.
Le buffle est dépecé.



Planche XXXIII. (En haut). Fig. 18. — Les joueurs de gongs de *Polei Bong Mohr* (*Bahnar Bonom*). Comparer leurs costumes avec ceux du village de *Polei Tsar* (fig. 11) et leur stature à celle de Mohr (figure 23), leur chef, qui semble un Malais.

(En bas). Fig. 19. — Orchestre d'un village *Bahnar Alakong*.



Planche XXXIV. (En haut). Fig. 20. — Bahnar Alakong et leurs jarres.
 (En bas). Fig. 21. — Les joueurs de gongs. Les joueurs
 de petit tamtam en train de pivoter (Voir page 26) au cours de sa danse.



Planche XXXV. Fig. 22. — Détails d'un costume de fête Bahna Alakong.
L'épingle d'étain fichée horizontalement est importée récemment d'Annam.



Planche XXXVI. (En haut). Fig. 23. — Le chef Mohr le torse dénudé.
 Comparer ses traits et sa stature à ceux des deux Bahnar devant lui
 (à gauche de la photographie) et des hommes de son village
 (fig. 18) (Voir note 53).

(En bas. Fig. 24. — jeunes gens de divers villages habillés
 pour la fête. Tout à droite Hring, fils de Mohr (Voir fig. 23).



LA VIE DANS LES PETITS POSTES DU QUANG-BINH VERS 1888

Papiers du..... Lieutenant GOSSELIN
présentés et annotés par L. CADIÈRE
des Missions-Etrangères de Paris

Les lettres que nous présentons aujourd'hui font partie des Documents que l'Académicien qui signait G. LENÔTRE voulut bien, à la mort de son frère le Commandant GOSSELIN, confier à M. CHARLES, Gouverneur Général honoraire des Colonies, pour le Vieux Hué. Nous avons déjà publié une partie de ces Documents (1). D'autres suivront, dans un avenir plus ou moins éloigné.

Ceux que nous donnons aujourd'hui ne sont pas, certes, d'une grande importance. Ils n'apportent aucune donnée nouvelle au fait capital qui marque la fin de l'année 1888, à savoir, la prise de HÂM-NHÌ, et la fin virtuelle des troubles qui marquèrent l'établissement des Français en Annam (2). Aussi, ce n'est pas dans le but de donner des éclaircissements sur ces événements, que nous les publions. C'est pour faire voir la vie quotidienne, la vie terre à terre de nos troupes dans les petits postes de l'intérieur, à cette époque troublée.

Cette vie fut dure, et pour plusieurs raisons.

(1) 1885-1890. *Le deuxième bataillon de Chasseurs annamites*, Dans B. A. V. H., 1939, pp. 249-270. M. GOSSELIN avait déjà publié, sur les événements de cette époque : *Le Laos et le Protectorat français*. Paris, Perrin, 1900 ; et *L'Empire d'Annam*, Paris, Perrin, 1904. Voir, dans ce dernier ouvrage, Chap. V, VI.

(2) Sur ces faits, voir *Quelques précisions sur une période troublée de l'histoire d'Annam*, par A. DELVAUX, B.A.V.H., 1941, pp. 215-314. - *L'Aventure du roi Hâm-Nghì*, par B. BOUROTTE. B.A.V.H., 1929, pp. 135-158. - Et pour la localisation des noms de lieux indiqués dans les lettres que nous publions aujourd'hui : *Les postes militaires du Quảng-Trị et du Quảng-Bình en 1885-1890*, par L. CADIÈRE et H. COSSERAT. B. A. V. H., 1929, pp. 1-26.

D'abord, les souffrances physiques, les peines, les ennuis du métier militaire. Les reconnaissances exténuantes, dans une région sauvage, les montagnes à pic, les torrents profonds où, parfois, les hommes restaient (1), les sangsues des bois, la chaleur étouffante ou les pluies continues, les petites blessures, la fièvre, une nourriture lassante, un ravitaillement déficient (2). Il fallait être jeune, être solide, pour résister à toutes ces fatigues. Que d'hommes sont couchés au grand cimetière de **Đống-Hới**, et aux cimetières des petits postes de la région ! Et malgré cela, cette vie plaisait : les hommes de troupe enduraient toutes ces misères quotidiennes avec beaucoup d'allant (3), et les officiers, quand ils étaient revenus dans les garnisons plus tranquilles, regrettaient la belle vie des petits postes. « Je donnerais cher, écrit l'un d'eux, pour retourner à **Thanh-Cộc**, où pourtant on manque de tout ce qu'on se procure ici, la ville-lumière de l'Annam (Hué) » (4). Pour un autre, son petit poste était son « eldorado » (5).

C'est qu'il y avait des souffrances, des ennuis plus pénibles à supporter. Le caractère des subordonnés ou des chefs. Nous en avons quelques échos dans nos lettres (6). Nous aurions pu en citer de plus sérieux dans les lettres de 1887, qui, malheureusement, ont été perdues. Surtout, les ennuis de la solitude, qui poussaient les hommes à chercher quelques consolations dans des plaisirs que la morale condamne (7). Hélas, que de lamentations on pourrait faire sur ce sujet ! J'ai supprimé, dans certaines lettres, quelques phrases d'une crudité - bien qu'en latin - incroyable. Si les Français ont perdu, peu à peu, la considération que les Annamites avaient pour eux, au début, c'est à ces écarts de conduite qu'il faut, pour beaucoup, l'attribuer. Quelles que soient les circonstances atténuantes qu'on peut verser aux débats, sur cette question, il n'en reste pas moins vrai que la conduite de nos compatriotes, en beaucoup de cas, a été grandement blâmable.

(1) Lettre du 11 Mars 1888.

(2) Lettre du 11 Mars 1888, on annonce l'envoi d'un poulet comme une bonne fortune. - Lettre du 3 Mars 1888, affaire du cochon qui n'arrive pas. *Passim*, inquiétudes pour les conserves, pour les ustensiles de cuisine,

(3) Lettre du 11 Mars 1888.

(4) Lettre du 6 Juillet 1889.

(5) Lettre du 10 Mai,

(6) Lettre après celle du 11 Mars. - Lettre du 28 Juin 1885.

(7) Lettre du 10 Mai 1888. - Lettre du 6 Juillet 1889.

Prenons une autre cause d'ennuis : les interprètes. Comment supposer que ces troupes, ces officiers, qui avaient à combattre toute une population en révolte, qui ne pouvaient agir efficacement que sur des données certaines, qui avaient, à chaque moment, à régler des affaires très délicates, dont dépendaient la vie des Annamites qui les entouraient, et le sort même de leurs troupes, et qui, par ailleurs, n'avaient aucune expérience des gens et des choses du pays, comment supposer, dis-je, qu'ils aient pu remplir leur rôle sans interprète ! C'est pourtant ce qui arrivait. Ou bien ils avaient des interprètes de fortune, qui les lâchaient au moment où leurs services étaient le plus nécessaire (1), ou qui traduisaient de travers et faisaient gâcher l'ouvrage. Il y eut, à cette époque, dans la région de **Đông-Hới**, un interprète latin qui fut célèbre. Car on ne trouvait pas d'interprètes pour le français, ou, s'il y en avait, on les gardait précieusement pour les grands centres. On peut voir, dans quelques lettres citées plus loin, quel latin on parlait et on écrivait, à cette époque, dans le haut **Quảng-Binh**. Et même, il y eut longtemps, à la Légation de Hué, un Bureau d'interprètes latins, pour les caractères chinois. Il n'y avait, en effet, à cette époque, pour savoir les caractères et pouvoir entrer en communication avec les Français, que les prêtres annamites ou les anciens élèves de la Mission, qui avaient fait leurs études de latin au Collège général de Pinang, mais qui ignoraient le français. Ces interprètes, quand ils n'avaient pas de papiers urgents à traduire, occupaient leur temps à traduire en latin le **Hội-Điện**, le Grand Recueil administratif de l'Empire d'Annam. Que sont devenues ces traductions ? Il y en avait des piles, aux Archives de la Résidence Supérieure. C'est pour ces raisons aussi que la Cour d'Annam eut, pendant de longues années, des prêtres annamites, le Père **THƠ** et le Père **HOÀNG**, comme interprètes. Mais eux savaient les caractères, le latin et le français. Inutile de dire que les missionnaires français remplirent souvent ce rôle d'interprètes, soit auprès des troupes en campagne, soit auprès des autorités civiles.

Les lettres publiées ici nous laissent entrevoir une question bien douloureuse. C'est celle des populations de la région où se passaient les opérations, la vallée du Sông-Gianh, et particulièrement le haut pays. Pour les partisans de **HÀM-NGHI**, qui se battaient pour celui qu'ils estimaient être leur souverain légitime, leur sort était réglé par les lois de la guerre : s'ils étaient tués dans le combat, ou si, pris par nos troupes, ils étaient passés par les armes, fusillés ou décapités,

(1) Lettre du 30 Janvier 1887 ; du 12 Décembre 1887.

il n'y avait rien à dire. Mais pour les malheureux habitants du pays, cultivateurs, pêcheurs, bûcherons, misérables exploitants des produits de la forêt, combien pénible, combien digne de pitié était leur sort ! Pris entre les rebelles et nos troupes, ils ne savaient que faire. Des deux côtés ils risquaient la ruine et la mort. On nous parle du maire de **Kim-Lũ**, qui « de longtemps ne reverra pas son village » (1). Fut-il fusillé, ou simplement emprisonné de longs mois, pour ne pas avoir donné les renseignements qu'on attendait de lui. Son cas est typique. Il représente un grand nombre de malheureux Annamites qui, en faisant abstraction de leur sentiment de nationalisme, furent la victime des événements. Il y avait certainement parmi eux des gens que les officiers chefs de poste pouvaient considérer comme des traîtres, des rebelles, des ennemis. Mais il y eut aussi beaucoup de gens qui n'agissaient ou ne refusaient d'agir que sous l'influence de la peur, ou bien qui ne disaient rien parce qu'ils ne savaient rien. Comment établir entre ces deux catégories de gens une ligne de séparation bien marquée ? Comment ne pas faire des erreurs de personnes ? Comment ne pas commettre des jugements faux et injustes ? Surtout lorsque, comme nous l'avons vu, l'officier manquait d'un bon interprète. Nous verrons, dans les lettres publiées ici, des cas où ces malheureux habitants du pays, pris comme guides, ou pour donner des renseignements, ont été excusés, mais il y a d'autres cas aussi où la cadouille paraît avoir été administrée injustement, et des cas où la sévérité qu'on recommande, a pu tomber à faux. J'étais moi-même dans la région du Sông-Gianh, quelques années après les faits qui sont racontés ici, et lorsque les troupes de PHAN-ĐÌNH-PHÙNG tenaient encore la brousse. J'ai vu des gens, accusés de faire cause commune avec les rebelles, et qui, ou bien n'agissaient que sous la menace des supplices, ou qui étaient bien loin de nourrir les sentiments qu'on leur prêtait, ou d'avoir fait les actes dont on les accusait.

La question des soumissionnaires paraît aussi avoir été angoissante. Evidemment, nos officiers devaient se garder des faux soumissionnaires, qui venaient en réalité pour espionner au profit des rebelles. Mais les obligations qu'on leur imposait semblent avoir été bien rudes. A vrai dire, les temps étaient durs pour tout le monde. Beaucoup, parmi les voyageurs qui traversent cette région à l'heure actuelle, étendus sur leur couchette ou attablés au wagon-restaurant, n'ont jamais pensé à ce qui se passait là il y a une soixantaine d'années.

(1) Lettre du 10 Mai 1888.

Je donne un croquis de la région bien imparfait, mais qui date de l'époque, et qui permettra quand même de situer les lieux. Pour avoir plus de précisions, on devra se reporter à l'étude déjà parue dans le *Bulletin des Amis du Vieux Hué* et intitulée : *Les Postes militaires du Quảng-Trị et du Quảng-Bình en 1885-1890* (1929, pp. 1-26).

Ces lettres, écrites souvent à la hâte, sont rédigées avec une orthographe parfois fantaisiste, surtout celles du Capitaine BOULANGIER, qui paraît avoir été brouillé complètement avec cette partie de la grammaire. J'ai fait les rectifications nécessaires. De même, j'ai rétabli les noms exacts des lieux, toutes les fois que j'ai pu le faire d'une façon certaine,

* * *

Đống-Hới, le 30 Janvier 1887

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant la 2^e Compagnie,
à Monsieur le Lieutenant GOSSELIN, Long-Đại.*

Mon cher camarade,

Il y a dans le poste de Long-Đại une baraque achetée et construite à mes frais, celle qu'habitait le ci-devant interprète.

J'ai demandé au Commandant la permission de la transporter ici pour y loger M. le Sous-Lieutenant CAMBE. Le Commandant a approuvé la combinaison qui réalisera une économie pour la masse de baraquement.

En conséquence je vous serais obligé de prêter un, deux, ou trois sampons et de nous envoyer cette baraque le plus tôt possible après démontage et emballage soigneux des moindres pièces, même des paillottes.

On me dit que JOSEPH en partant a emporté le lit de camp de la dite baraque. C'est un dernier larcin de lui à moi.

Merci pour les bananes et les fleurs. Mais mon jardin est grand, je n'en ai garni que la moitié environ. Je vous demanderai donc de continuer par chaque ravitaillement jusqu'à ce que je vous fasse signe de cesser. Des bambous avec racines, des bananiers, des fleurs rouges, etc.

Bonne année et bonne santé.

BOULANGIER

* * *

Reçu de Mytho
fil à 7h. 4 m
L'Employé

TÉLÉGRAMME OFFICIEL

Pour **Đống-Hới** de **Mỹ-Thô**, N^o 787, Mots 29, Dépôt le 29/11 à 7 h. du Matin.

Capitaine **Mỹ-Thô** à C^{te} poste **Hoàn-Viên** par **Đống-Hới**. Poste.

Prière si possible m'envoyer votre sampan dans la journée du 1^{er} pour prendre bagages et malades du nouveau détachement.

* * *

3.744 cartouches
6 sur le tigre

Đống-Hới, le 10 Décembre 1887.

*Le Capitaine BOULANGIER, C^{te} la 2^e Cie, à Monsieur
le Lieutenant Commandant le poste, Long-Đại*

Mon cher camarade,

La 2^e Compagnie (3 sections) est désignée pour partir en colonne dans le Nord avec 2 sections de Zouaves commandées par M. le Capitaine TOURNIER.

Malheureusement vous ne partez pas avec nous.

Je vous prie d'envoyer de suite, outre le Sergent REMULEAUD à **Đống-Hới**, l'interprète JOSEPH. Il faut qu'il arrive demain 11 au soir à **Đống-Hới** avec son petit bagage. Prévenez-le qu'il fera une absence de 1 mois environ, et qu'il mette sa femme dans sa famille.

Si vous en avez absolument besoin, le vous de laisserai bien entendu, et néanmoins je vous avoue que je préférerais l'emmener.

Je n'enverrai pas les 9 hommes à **Long-Đại**

Pas encore de Ministère.

Bien à vous.

BOULANGIER

Le sampan du poste arrivera seulement à 5 heures du soir environ. Commandez un sampan à **Long-Đại** pour REMULEAUD et JOSEPH et expédiez-les le plus vite possible.

B.

*
* *

Đồng-Hới, le 12 Décembre 1887

*Le Capitaine BOULANGIER à Monsieur le Lieutenant Commandant
le détachement des Chasseurs Annamites, Long-Đại*

Mon cher camarade

J'ai l'honneur de vous prier de remettre en route le Sergent CADILHAC pour **Kẻ-Bàng**. C'est obligé par suite du départ du Sergent BONNET et des autres rapatriables, ordonné aujourd'hui.

Je suppose qu'il ne se passera rien de grave dans les quelques semaines de mon absence - Envoyez vos demandes de permission au Commandant (les longues de plus de 6 jours), vos mutations et punitions au Sergent-Major *qui reste ici*, votre feuille de prêt également au Sergent-Major qui la remettra de suite au Lieutenant Trésorier, qui vous enverra les fonds. Ecrivez-moi s'il y a quelque chose de notable, à Quảng-Khê (pour suivre).

BOULANGIER

P.S. - Pas possible de faire un cabinet. FALLIÈRES arefusé— et d'autres ont échoué. FALLIÈRES de nouveau imploré par SADI-CARNOT est en campagne.

B.

*
* *

OBJET : Divers.

Đồng-Hới, le 16 Décembre 1887

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant la 2^e Compagnie,
à Monsieur le Lieutenant GOSSELIN, Commandant
le détachement de la 2^e Cie, Long-Đại*

Mon cher camarade,

Je ne reprendrai plus d'interprète catholique, ce sera une économie toute claire.

A partir du 16 rétablissez le coolie. Si nous repartons, il sera payé sur la masse noire ; vous le conserverez donc dans tous les cas.

Je ne puis envoyer le Sergent REMULEAUD avant de savoir si notre retour est définitif. Ne vous exagérez pas les services qu'il vous aurait rendus comme connaissant le pays et les habitants. Il ne connaît ni

l'un ni les autres. Vous serez seul, avec l'aide du Zouave JULIA vous ferez les pièces périodiques. Faites faire vos reconnaissances par les sergents et caporaux français. Marchez aussi et alors emmenez le Sergent **VỠ-ĐÌNH-QUI**. Ne laissez jamais les sergents ou caporaux indigènes commander des Zouaves en marche. J'ai confiance dans les premiers, mais les seconds sont indisciplinés. Dans les 4 jours de marche que nous venons de faire conjointement avec une compagnie de Zouaves, les Chasseurs n'ont eu ni un malade ni un élopé, les Zouaves ont semé leurs hommes sur la route. Notre retour n'est je pense que momentané. L'agitation est grande dit-on au Thanh-Hóa. Pour vous, il peut arriver qu'une bande chinoise passant derrière les montagnes et descendant le Cô sur quelques pirogues arrive sur votre poste la nuit. Revoyez vos abattis, serrez les et fermez les passages par de solides portes.

BOULANGIER

* * *

DIVISION D'OCCUPATION
du Tonkin et de l'Annam

Đông-Hới, le 20 Décembre 1887

Brigade de l'Annam

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant la 2^e
Compagnie du 2^e Bataillon de Chasseurs Annamites,
à Monsieur le Lieutenant Commandant le poste de
Long-Đại*

Mon cher Lieutenant,

Il vient de se produire au poste de Hoàn-Viên une tentative de vol d'armes, 3 fusils ont été extraits de la canhia des armes la nuit et ont été retrouvés près de la porte du poste. Probablement ces fusils étaient destinés à être livrés aux rebelles. Prenez les plus grandes précautions à ce sujet. Revues d'armes, rondes de nuit, etc...

En attendant que vous ayez un sergent européen, faites coucher dans la canhia des armes le Sergent indigène **VỠ-ĐÌNH-QUI**.

Bien à vous

BOULANGIER

Chambre en vacances - Affaire WILSON, rendu ordonnance non lieu, Ministère, TIRARD président, LOGEROT Guerre, de MAHY Marine et Colonies, FAYE Instruction publique, FLOURENS Affaires étrangères, LOUBET Travaux Publics.

Bien à vous

*
* *

Bồ-Trạch, le 12 Décembre 1887

Mon cher camarade,

JOSEPH a fait l'enfantillage de ne pas vouloir partir avec moi, de peur des coups de fusil, dit-il. C'est bien fait pour moi qui l'ai choyé, marié et tiré de la misère. Il y rentrera donc à moins que vous ne le preniez à votre service personnel, mais dans le cas contraire je vous prierais de le renvoyer très-doucement du poste s'il s'y présente, sans du reste lui dire quoi que ce soit ni lui expliquer le pourquoi. Excellente route jusqu'à présent. CAMBE vous envoie ses amitiés,

Bien à vous
BOULANGIER

*
* *

Đông-Hới, le 15 Janvier 1888

Monsieur le Lieutenant commandant le détachement de Long-Đài.

Mon cher camarade,

J'ai le plaisir de vous emmener avec M. CAMBE en expédition.

N'oubliez pas de rappeler tous vos permissionnaires, ceux qui sont loin par lettre et ceux qui sont près ce soir même par des camarades, envoyés dans les villages avec un ordre de rejoindre *écrit en annamite*.

Prévenez les *lính* que nous partons pour 1 mois environ, qu'ils doivent renvoyer leurs femmes chez leurs parents. - Avancez quelques piastres aux ménages nécessiteux. Je vous rendrai ces avances.

JOSEPH repart, il a fait pénitence.

BOULANGIER

P. S. - Pendant la route, vous ferez la revue très exacte des effets qui manquent - de manière qu'on puisse faire le bon le 16 au soir - dès votre arrivée. Je m'attends à filer le 17 au matin.

B.



Colonne du Haut-Sông-Gianh : Février à Mars 1888.
*Opérations du Cercle de **Thuận-Bà*** : Avril à Novembre 1888.

Colonel CALLET, Commandant Supérieur de la Colonne :

2 ^e Régiment de Zouaves	MM. TOURNIER, Capitaine, DESCHAMPS, Lieutenant,
2 ^e Infanterie de Marine	{ MM. DOBAT, Chef de Bataillon, DE BROISSIA, Capitaine, LAGARRUE, Lieutenant, PAREIRE, Sous-Lieutenant.
2 ^e Bataillon Chasseurs annamites	{ MM. BERTRAND, Chef de Bataillon, Commandant, BOULANGIER, Capitaine, TROUPEL, Capitaine, GOSELIN, Lieutenant, CAMBE, Sous-Lieutenant.

Dimanche 5 Février, 4 h. du soir, arrive l'ordre de faire partir le lendemain une colonne composée de :

1 peloton 2^e Cie Chasseurs - Lieutenant GOSSELIN,

1 section 2^e Zouaves - Lieutenant DESCHAMPS,

sous le Commandement de M. le Capitaine BOULANGIER, du 2^e Chasseurs, dans le but d'établir un poste fluvial à Ba-Tam.

6 Février, 5 h., départ d'une avant-garde - composée de M. le Lieutenant GOSSELIN et une escouade de Chasseurs.

6 h., départ de la colonne.

Grande halte à **Bồ-Trạch**.

Arrivée le soir à **Quảng-Khê**.

7 Février, 6 h. matin, embarquement sur le Sông-Gianh - 10 h, soir, arrivée à **Minh-Cầm**.

8 Février, 1 h. après-midi, départ de **Minh-Cầm** - Marche jusqu'à 7 h. en bateau - Nuit passée dans les bateaux en face de Kinh-Kouan - Un bateau de Zouaves coule à pic sans accidents de personnes.

9 Février, départ au jour - Arrivée à Ba-Tam à 11 heures. Difficulté à passer le rapide de **Đông-Lao**. Coucher dans les sampans.

10 Février, installation provisoire dans le village de Ba-Tam.

Reconnaissance dans la matinée (M. GOSSELIN, Lieutenant - 1 section de Chasseurs - 2 escouades de Zouaves) sur **Lang-Douï**, ayant pour but de constater l'état du pont de Khe-Xat.

11 au 25 Février, construction du poste qui prend le nom de **Đống-Cà**.

Construction d'un pont sur le Khe-Xat (en 3 jours). Carte des environs du poste dans un rayon de 12 à 15 kilomètres.

Poste nouveau occupé le 16 par 1 section Chasseurs, le 18 par tout le monde.

25 Février, départ du Lieutenant DESCHAMPS pour aménager la route dans la forêt dite des sangsues.

Quat (1) - 27 Février, arrivée à **Đống-Cà** du Colonel CALLET, Commandant BERTRAND, Capitaine TOURNIER, avec une section de Zouaves, Sous-Lieutenant CAMBE, avec l'autre peloton de la 2^e Cie de Chasseurs.

* * *

TRoupes DE L'INDOCHINE

Brigade de l'Annam

A **Minh-Câm**, le (2) Mars 1888

N^o 192 de la Brigade

N^o 40

Le Colonel CALLET, Commandant la Brigade de l'Annam, à Monsieur le Commandant BERTRAND, Commandant la colonne du Haut Quảng-Bình, Bãi-Đức

NOTE DE SERVICE

Signalement du **Tôn-Thắt Thuyết**,

Est un jeune homme de 22 à 23 ans à figure grêlée, grand, mince, ayant grand air et s'habillant généralement avec une certaine recherche.

P. C. C. Le Chef de Bataillon.

Commandant la colonne du Haut Quảng-Bình.

B E R T R A N D

Les Sergents BAROCHE et MATHIEU sont arrivés et ont été placés l'un à la 2^e Compagnie et l'autre à la 3^e Compagnie.

(ILLISIBLE)

(1) Ecrit en marge et souligné de deux traits.

(2) Sans le quantième du mois dans l'original.



Bãi-Đức, le 1^{er} Mars 1888.

Mon cher GOSSELIN,

Me voilà de retour de **Phú-Trạch**, où, contrairement à ce que j'annonçai au Capitaine, on ne forme pas de poste.

Le village était entièrement abandonné. Je commence à croire enfin qu'il peut y avoir des pirates ! ! ! par ici.

Quid novi ad **Đống-Lào**.

Avez-vous reçu la caisse de conserves ? Voici ce qu'elle contenait.

Commande à votre nom prise chez HERMET :

	6 b ^{lles} S'Galmier, il n'y avait pas de Vichy
	6 pots confitures
	6 boîtes lait
prise à la popote du B ^{on}	4 boîtes beurre
	3 haricots verts
	4 flageolets petits pois
	2 petits pois
	1 champignon
	1 macédoine
	2 b. carottes
	1 cèpes,

Il y a en outre 2 boîtes beurre, 1 haricots, 1 cèpes, 1 champignons, et pas mal d'autres conserves prises pour moi et dont je n'ai pas la liste.

Vous prendrez votre commande si voulez et m'enverrez le restant de la caisse, et si, dans mes conserves, vous trouviez quelque chose qui puisse vous faire plaisir, vous pouvez prendre. Il me faut peu de chose.

Faites-moi savoir si vous avez reçu cette caisse, elle était à l'adresse du Capitaine ainsi qu'une 2^e caisse contenant des effets de *lính*.

Le pays est assez beau ici. Mais comme dans les environs de Ba-Tam, il ne fait pas bon marcher.

Nous allons établir un poste. Les opérations contre les pirates ont commencé ce matin. Chaque reconnaissance donne lieu à un topo et rapport du *modèle réglementaire* - très *chic*.

Rien de nouveau à vous annoncer. Je vous quitte. Mes respectueuses amitiés au Capitaine et à vous.

Une cordiale poignée de main

CAMBE

Le Colonel doit partir d'ici le 3 allant à *Minh-Cám*.

* * *

GROUPES DE L'INDOCHINE

Brigade de l'Annam

Bãi-Đức, le 1^{er} Mars 1888.

N° 161° de la brigade

N° 17°

Khenet

*Le Colonel CALLET, Commandant la Brigade de l'Annam, à Monsieur le Chef de Bataillon BERTRAND, Commandant les Troupes de la colonne du Haut Sông-Gianh, **Bãi-Đức***

NOTE DE SERVICE

Les différents postes, permanents ou provisoires, établis par les troupes de la colonne du Haut Sông-Gianh et par les garnisons des postes de **Minh-Cầm** et de Ròn, devront faire de nombreuses reconnaissances pour explorer la contrée.

Les troupes de ces postes auront, en conséquence, à se conformer strictement aux prescriptions générales suivantes :

Les hommes devront toujours avoir par devers eux 4 jours de vivres de réserve, qu'ils emporteront dans toutes les sorties, quand bien même elles ne devraient durer qu'un ou deux jours.

Cette mesure a pour but de parer aux éventualités pouvant résulter de marches difficiles ou retardées par des pluies ou d'accidents quelconques pendant la durée des opérations.

Les hommes devront toujours emporter, en outre, les outils de campagne et les coupe-coupe, ainsi qu'une corde d'une trentaine de mètres et assez forte pour le passage des torrents.

Il sera accordé à chaque officier deux coolies pour ses bagages personnels ; deux coolies porteront la popote d'un ou de plusieurs officiers.

Quand on opérera dans des régions très difficiles, les officiers pourront se trouver dans l'obligation de laisser leurs chevaux au poste. Les bagages emportés dans ce cas seront réduits le plus possible et ne formeront que des colis de 15 à 20 kilogrammes.

Le vin pour la troupe pourra être remplacé par du tafia que l'on étendra d'eau.

Chaque reconnaissance donnera lieu à un rapport et à un croquis du modèle habituel.

Ces croquis seront réunis pour former une carte d'ensemble qui sera envoyée au Colonel Commandant la 3^e Brigade à la fin des opérations.

P. O. *Le Major de Brigade*

Signé : LETURC

Pour copie conforme

Le Chef de Bataillon Commandant

BERTRAND

* * *

TROUPES DE L'INDOCHINE

Bãi-Đức, le 2 Mars 1888

Brigade de l'Annam

N^o

*Le Colonel CALLET, Commandant la Brigade de
l'Annam, à Monsieur le Commandant du poste de Khe-Nệt*

NOTE DE SERVICE

Hier matin les 4 Sapeurs du Génie et le pare d'outils ont été envoyés de Bãi-Đức à Khe-Nệt. La moitié de ce personnel et de ce matériel sont destinés à l'installation du poste de Khe-Nệt.

Les 2 autres Sapeurs, avec l'autre moitié des outils, devront travailler à l'amélioration du chemin de Khe-Nệt à Bãi-Đức. Prière de leur donner l'ordre de s'occuper, avant tout, de rendre ce chemin praticable jusqu'à Tân-Ấp, en reprenant le travail là où il en était arrivé lors du passage du Colonel.

Ce n'est qu'après ce travail sommaire de débroussaillage et de construction de rampe pour le passage des arroyos, qu'on devra songer à le perfectionner sur tout le parcours.

P. O. *Le Major de Brigade*

LETURC

* * *

Đông-Cao, 6 heures 1/2 - 3 Mars.

Mon cher GOSSELIN,

Je commande depuis demi-heure le poste de Đông-Cao. Le Capitaine vient de se mettre en marche pour Thanh-Lạng et m'a fait plusieurs recommandations « sérieuses » ; entr'autres celle-ci, vous concernant : Ecrivez immédiatement à Monsieur GOSSELIN et dites-lui qu'il fasse tout son possible pour trouver dans le village de Kim-Lũ le nommé XÃ-HOAN, ancien catholique.

Qu'il le questionne adroitement pour savoir s'il connaît la route des montagnes : surtout qu'il ne lui fasse rien connaître de vos intentions.

Est-ce clair ?

L'autre jour, c'est-à-dire, avant-hier, le *trăm* (1) portant les provisions, poulets et viande fraîche, n'était probablement pas arrivé quand vous avez écrit. Le Sergent CLARISSE a dû vous remettre vin, tafia, bougies. Je remets au *trăm* un peu de lard, que vous pourrez manger avec les haricots, et 2 bouteilles vin ; je ne puis envoyer davantage, les récipients faisant complètement défaut.

Quant à Monsieur le Cochon, il n'est pas encore venu. J'ai pourtant mis en chasse Mme **Đội-Cui** ; aujourd'hui je vais faire venir le **Lý-Trưởng** (2) et le *prier* d'en faire porter un.

Ne vous ennuyez pas trop à **Khe-Nét** et attendez-vous à recevoir le Colonel aujourd'hui.

Le Capitaine a appris officiellement qu'il rentrait à **Đống-Cao**.

Et vos bambous ?

Je vous serre cordialement la main et à bientôt.

BARTHE.

Renvoyez, par le *trăm*, les bouteilles vides si vous ne voulez pas que je vous sèche - et demandez-moi ce dont vous avez besoin. Il n'y a plus de patates, mais le Capitaine en a demandé à **Minh-Cầm** et moi à **Đống-Hời**. Elles arriveront probablement avec le cochon.

* * *

TROUPES DE L'INDOCHINE

Khe-Nét, 3 Mars 1888

Brigade de l'Annam

Poste de **Khe-Nét**

Le Lieutenant GOSSELIN,

*à Monsieur le Capitaine Commandant
le poste de **Đống-Cá**.*

Mon Capitaine,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre d'hier, je transforme mon tracé conformément à vos indications.

Nous avons eu énormément de mal jusqu'à présent. Hier, pour la première fois, 5 coolies de **Kim-Lũ** seulement. J'ai fait arrêter le **Lý-Trưởng**, et je le garde ici jusqu'à ce que ses coolies arrivent, car ils

(1) *Trăm*, coolie porteur de la correspondance.

(2) **Lý-Trưởng**, Chef de village, maire.

ne sont pas revenus ce matin. J'ai bien reçu la moitié du parc du Génie, mais jusqu'à ce matin, il m'a été presque inutile, les Zouaves et mes soldats ayant d'abord débroussaillé avec beaucoup de mal, puis allant chercher les bambous au loin (il n'y en a pas à proximité).

Néanmoins, ma deuxième enceinte (mon projet primitif) est terminée : la baraque de l'ancien poste est installée et nous avons couché cette nuit au nouveau poste de **Khe-Nệt**.

Ce matin, les choses paraissent mieux aller ; j'ai gardé 10 coolies du Génie, et il m'en est arrivé 11, savoir 5 de Léo-Toune, 2 de Quan-Hoa et 4 de Lac.

Ils ont apporté leur riz et coucheront donc ici. Tout le monde travaille à force et montre beaucoup de bonne volonté (je parle des soldats).

Les 2 Sapeurs du Génie et leurs 10 coolies qui sont ici ne sont alignés en vivres que jusqu'au 3 inclus ; je vous prie donc de vouloir bien leur en faire adresser demain de bon matin.

Tout le monde se porte très bien, malgré les miasmes du débroussaillage - Le quinquina serait bien utile ici, je crois.

Ma présence est nécessaire ici pendant 2 ou 3 jours encore, à moins que vous n'en jugiez autrement - Je prie donc BARTHE de m'envoyer quelques boîtes de légumes et un chauffoir.

Les tigres se sont fait entendre cette nuit pour la première fois, mais si près de nous que nos sentinelles avaient chargé leurs fusils.

J'ai veillé activement cette nuit après avoir été reconnaître hier le sentier dont vous m'avez parlé - Rien d'extraordinaire ne s'est passé.

GOSSELIN

Deux Chasseurs sont depuis hier au confluent du **Nậy** (1) à surveiller les convois pouvant venir de **Thanh-Lạng**.

Rien n'est venu jusqu'à présent.

Je vous prie de vouloir bien envoyer des tonneaux pour les tinettes du nouveau poste - Il y a urgence. Il est nécessaire aussi d'en avoir au moins deux pour l'eau.

S. M.

*Monsieur le Capitaine Commandant le poste **Đông-Cả**
Le Lieutenant GOSSELIN*

(1) Le Sông-Gianh est formé de trois branches, dont la principale porte le nom de **Nguồn-Nậy**, « la vallée grande ». **Nậy** est un mot dialectal du Haut-Annam.

* *

Đông-Cà 5 h. 1/2 matin

Mon cher GOSSELIN,

Je vous envoie par le Sergent PENET 12 piastres, paiement de 10 journées aux coolies du Génie.

Le Capitaine TOURNIER me recommande, pour éviter des erreurs dans les perceptions, de lui faire connaître lorsqu'on renverra les coolies jusqu'à quel jour ils sont alignés en vivres — Je vous prie de l'en informer.

Je n'ai reçu qu'un bon de vivres du Génie, dites, je vous prie, au chef du détachement, que s'il ne m'envoie pas les bons du 8 inclus au 13, j'en rends compte et je ne lui envoie plus rien. Il y a 4 jours pour eux du 14 au 17 — Une bordelaise sciée en deux vous sera expédiée le prochain convoi, elle n'est pas encore tout à fait vide.

Et vos excursions ? Le Capitaine BOULANGIER est revenu avant-hier au soir et compte repartir aujourd'hui. Il a pris 2 rebelles.

Et moi aussi ! A Lang-Lac le Cai Nãi a été pris, d'après les renseignements envoyés par le Capitaine, par le **Đội** Cung et un *lính*.

A vous bien cordialement.

BARTHE

* *

TROUPES DE L'INDO-CHINE

Bãi-Đức, le 4 Mars 1888

N° 18c

*Le Chef de Bataillon Commandant les postes
de **Bãi-Đức** et de **Đông-Cà** à Monsieur le
Commandant du poste de **Khe-Nệt**.*

NOTE DE SERVICE SANS NUMÉRO DE LA BRIGADE. 2 MARS

Les coolies sont informés qu'en raison des évasions nombreuses qui se sont produites depuis quelques jours, les soldats préposés à leur garde ont reçu l'ordre de faire feu sur tout coolie qui tenterait de s'échapper.

Des punitions sévères seront infligées aux militaires qui par leur négligence favoriseraient l'évasion des coolies.

Le Colonel inflige 15 jours de prison aux hommes qui étaient en faction au poste de **Đông-Cà** lorsque dans la nuit du 1^{er} au 2 Mars 50 coolies se sont évadés.

Pour empêcher le renouvellement d'un pareil fait et pour garantir le poste des approches des fauves, le poste de **Đông-Cà**, comme du reste *tous les postes de la région* en général, devra être entouré d'un abatis de 6 à 10 m de profondeur.

Les chefs d'escorte pendant les marches prendront sous leur responsabilité les dispositions nécessaires pour empêcher les coolies de désert.

Donner des ordres en conséquence

P. O. *Le Major de Brigade*

Signé : LETURC

NOTE DE SERVICE 177°

Les rebelles et leurs partisans ne reconnaissant pas le droit des gens ne reculent devant aucun moyen pour nous faire la guerre ; ils empoisonnent les puits, les sources, les aliments.

Le Colonel Commandant supérieur de la colonne du Haut **Quảng-Binh** recommande en conséquence de ne puiser de l'eau que dans les grands arroyos d'un courant sensible et de n'user qu'avec la plus grande circonspection des aliments offerts ou vendus par les Annamites.

En outre pour éviter les diarrhées et les dysenteries, l'eau quelle qu'en soit la provenance devra conformément aux instructions en vigueur être bouillie.

P. O. *Le Major de Brigade*

Signé : LETURC

NOTE DE SERVICE 163°

Le Colonel rappelle que le riz est uniquement destiné à la nourriture des hommes ; MM. les officiers auront en conséquence à se pourvoir de paddy pour leurs montures par des achats faits dans les villages.

P. O. *Le Major de Brigade*

Signé : LETURC

* *

TROUPES DE L'INDOCHINE

Đồng-Cả, le 3 Mars 1888

Brigade de l'Annam

N° 182° de la Brigade

Poste de Khe-Nét

*Le Colonel Commandant la Brigade de l'Annam
à Monsieur le Commandant BERTRAND*

Bãi-Đức

NOTE DE SERVICE

Les garnisons des postes de **Khe-Nét** et de **Đồng-Cả** seront désormais constituées ainsi qu'il suit :

Poste de Khe-Nét :

1 escouade de Zouaves de la C^{ie} TOURNIER.

1 escouade de Chasseurs de la C^{ie} BOULANGIER.

La garnison continuera à compter comme étant détachée de **Đồng-Cả**. La durée du détachement sera de 15 jours ; on relèvera les deux escouades en alternant, une semaine celle de Zouaves, la semaine suivante celle de Chasseurs.

Poste de Đồng-Cả :

3 escouades de Zouaves.

4 escouades de Chasseurs.

Sur les 3 escouades de Zouaves : 2 seront fournies par la C^{ie} TOURNIER, elles viendront de **Quảng-Khê** incessamment, la 3^e sera l'une des 2 escouades de la C^{ie} : DANET actuellement à **Đồng-Cả**.

Quant à la seconde escouade de cette C^{ie} qui est en ce moment dans ce poste, elle sera dirigée sur **Minh-Cầm** pour en renforcer la garnison, dès que les deux escouades de la Compagnie TOURNIER, **appelées de Quảng-Khê, seront arrivées à Đồng-Cả.**

La 1/2 escouade de la Compagnie TOURNIER, actuellement à **Khe-Nét**, ralliera le gros de la C^{ie} à **Bãi-Đức**.

Prière de notifier ces dispositions au Capitaine TOURNIER et au Commandant du poste de **Đồng-Cả**, chacun en ce qui le concerne.

Les 2 escouades de la C^{ie} BOULANGIER emmenées de **Bãi-Đức** par le Colonel, sont laissées à **Đông-Cả** où se trouvera ainsi une section complète ; une des escouades actuellement à **Đông-Cả** sera détachée à partir de demain 5 Mars à **Minh-Cầm**, ce qui portera à 3 le nombre des escouades de cette C^{ie} dans ce poste.

P. C. C. Le Chef de B^{re} C^{ie}
les troupes du Haut **Quảng-Binh**

BERTRAND

En ce qui concerne les mouvements du poste de **Khe-Nét**, prendre les instructions du Commandant de poste de **Đông-Cả**.

P. O. Le Major de Brigade
Signé : LETURC

*
* *

TROUPES DE L'INDO-CHINE

Bãi-Đức, le 4 Mars 1888

Brigade de l'Annam

Le Colonel CALLET,

N^o 180 c de la Brigade

*Commandant la 3^e Brigade, à Monsieur le
Chef de Bataillon commandant les troupes de la
3^e Brigade de la colonne du Haut **Quảng-Binh**.*

N^o 21 c

Khe-Nét
—

NOTE DE SERVICE
—

L'expérimentation du riz viande en remplacement du biscuit sera faite le plus tôt possible.

En conséquence, si le convoi de ravitaillement, qui doit partir le 5 courant de **Đông-Cả**, apporte du pain, cette denrée sera consommée. Sinon, 4 jours de riz viande seront immédiatement distribués et consommés.

En tout cas, l'expérimentation devra être faite au plus tard à partir du 8 Mars par les troupes en station, d'abord pendant 4 jours consécutifs, puis pendant deux jours, et enfin un jour sur quatre.

Les reconnaissances qui auront à parcourir des itinéraires parfaitement connus et dont le retour sera assuré, feront également des essais de riz viande pour une durée de deux jours.

Les commandants de compagnie et les chefs de détachement rendront compte des résultats de cette substitution de denrée dans des rapports, qui seront annotés par le chef de Bataillon commandant les troupes de la colonne.

Signé : CALLET

Le premier rapport à ce sujet sera envoyé pour le 15 Mai à **Bãi-Đức.**

*P. C. C. Le Chef de B^{on} Cⁱ
les troupes du Haut **Quảng-Bình**
BERTRAND*

* * *

TROUPES DE L'INDO-CHINE

Bãi-Đức, le 4 Mars 1888

N^o 19^e

NOTE DE SERVICE N^o 171^o DE LA BRIGADE

Monsieur le Chef de Bataillon BERTRAND, commandant les troupes de la 3^e Brigade qui font partie de la colonne du Haut Sông-Gianh, doit tenir un journal de marche mentionnant tous les faits militaires qui concernent ses troupes ainsi que les nouveaux postes permanents ou provisoires créés par celles-ci.

Le Colonel commandant supérieur de la colonne a l'honneur de le prier de lui adresser chaque jour une copie de ce journal en ce qui concerne la journée précédente.

Il devra adresser tous les 15 jours, 1^{er} et 15 de chaque mois, la situation d'effectif modèle A des troupes placées sous ses ordres dans les différents postes et détachements,

Il enverra de plus, conformément aux prescriptions de la lettre n^o 161 du 1^{er} Mars courant, les rapports établis par les commandants de reconnaissances.

A la fin des opérations il fera parvenir sans retard les minutes de son journal de marche et de ceux de ces postes et détachements.

Enfin il fera parvenir à ce moment la carte générale du terrain levé par les officiers et sous-officiers sous ses ordres et l'enverra dans le plus bref délai possible au Colonel commandant la 3^e Brigade.

*P. C. C. Le Major de Brigade
Signé : LETURC*

Les postes de **Đông-Cà** et de **Khe-Nét** enverront *donc* par *chaque* *courrier* le journal de marche de leur poste.

Les situations modèle A devront arriver à **Bãi-Đức** le 3 et le 18 de chaque mois.

Les rapports établis par les commandants de reconnaissance seront envoyés au fur et à mesure, *un double exactement semblable sera conservé dans chaque poste* pour l'établissement de la carte générale.

BERTRAND

NOTE DE SERVICE N° 178°

Dès demain 4 Mars, le poste de **Bãi-Đức** sera réduit à son effectif normal soit 5 escouades de Zouaves et 2 sections de Chasseurs.

Il sera commandé par le Capitaine TOURNIER qui aura sous ses ordres le Lieutenant DESCHAMPS et le Sous-Lieutenant CAMBE.

Toutefois jusqu'à la fin des opérations le Commandant BERTRAND y résidera et en aura le commandement supérieur concurremment avec celui des troupes de la 3^e Brigade qui font partie de la colonne.

Le poste de **Đông-Cà** sera également placé sous ses ordres.

P. O. Le Major de Brigade

Signé : LETURC

*
* *

TROUPES DE L'INDO-CHINE

N° 16

Bãi-Đức, le 4 Mars 1888

*Le Chef de Bataillon, Commandant la
colonne du Haut Sông-Gianh, à Monsieur
le Commandant du poste de **Khe-Nét***

NOTE DE SERVICE

Le Chef de Bataillon a l'honneur d'informer M. le Commandant du poste de **Khe-Nét** qu'il pourra confier la correspondance du poste pour **Đông-Cà** ou **Bãi-Đức** aux chefs des convois qui passent à **Khe-Nét** tous les deux jours.

Les *trạm* continueront néanmoins à faire leur service.

* * *

Bãi-Đức, le 6 Mars 1888

Mon cher GOSSELIN,

Excusez-moi, je n'ai plus de papier à lettres, et suis obligé de vous écrire sur du vulgaire écolier, coupé en 4 ; cela ne fait rien, n'est-ce pas ?

J'ai écrit à mon frère et lui ai dit que vous m'aviez chargé de lui dire beaucoup de choses de votre part.

Que faites-vous à Khe-Nét, pays illustré par le pont que j'ai construit ; sans ce pont, on n'aurait jamais su, en France, que Khe-Nét existe. Je vous plains de rester dans ce trou. Y êtes-vous pour longtemps ?

Depuis notre arrivée ici, il pleut tous les jours ; nous travaillons à la construction du poste de Bãi-Đức, mais cela marche bien moins vite que Ba-Tam ; depuis 4 journées, on a creusé un petit fossé de 0 m 20 de large tout autour du poste pour y planter les bambous *absents*. Espérons qu'ils viendront, les villages mettent la plus grande mauvaise volonté. On ne fera pas de fossé. Chaque jour une reconnaissance part, pour trouver un chemin qui doit aller de Bãi-Đức à Vong-Liệu, et revient toujours bredouille, je crois que j'y vais demain, pour 2 jours, par Phú-Lễ et la route du Hà-Tĩnh, je ne sais si je serais plus heureux que mes devanciers, j'en doute. Vous devez savoir que le 9 il y a grand tralala de toutes les colonnes du Hà-Tĩnh, du Minh-Câm, Ba-Tam, Bãi-Đức et probablement de Khe-Nét, tout le monde doit pousser de l'avant afin de cerner THUYẾT (dit-on) ? ? dans 3 jours nous verrons.

Dites-moi donc ce que je vous dois pour la popote. J'ai oublié, en partant de Ba-Tam, ma cuillère et une serviette (manquée E. D.), je vous prie de vouloir bien me les faire expédier, si vous les avez, car j'ai *peu de linge ici* ; si ces objets étaient à Ba-Tam, je vous prierais de dire au sergent du convoi, de me les apporter dans 2 jours. Hier matin, un tigre chassait à 150m du poste où nous étions tous, et cela, de 7 à 7 h 1/2 du matin, aussi les coolies qui débroussaillaient serraient les fesses.

Bonne poignée de main, et ne vous ennuyez pas trop.

L ' 2 ° Z ° s
DESCHAMPS



Đống-Cá, le 6 Mars 1888

Mon cher camarade,

Demain 7 Mars le convoi vous apportera 8 jours de vivres de réserve. Mais il est entendu que vous serez ravitaillé tous les 2 jours comme auparavant, et tous les jours pour la viande fraîche. L'envoi de 8 jours de réserve n'est fait qu'à titre de précaution ; vous n'y toucherez. qu'en cas d'expédition, de reconnaissance et de toute autre éventualité de ce genre.

Préparez un abri pour ces 8 jours de vivres, et surtout pour le riz.

BOULANGIER

Par le *trăm* je vous envoie un pot de confitures. Tout le reste suivra par le convoi du 7.

B.

RENSEIGNEMENTS

Lettre du Thong de Qui-Đạt au Capitaine BOULANGIER

Dans la nuit du 4 au 5 Mars, 30 ennemis sont venus avec des armes et sous les ordres d'un chef nommé Banh-Tam. Ils ont assailli dans le village de *Hung-Dong* deux soldats que le **Huyện** de **Minh-Cầm** avait envoyés, car il convoque maintenant les **Lý-Trường** de tous les villages à **Minh-Cầm**.

Un des soldats vit encore, mais il a reçu des blessures et il est maintenant chez le Thong de **Qui-Đạt**.

Ce village est à 2 jours au Sud de **Khe-Nét**. On m'a amené le blessé hier soir 6 Mars.

BOULANGIER

* * *

Đồng-Cà le 7 Mars

NOTE DE SERVICE

Le nouveau guide que je vous envoie s'appelle **Đỗ-Linh** (1), de Ba-Tam, catholique.

Employez-le concurremment avec **Xã-Hoàn**, a deux ils vous tireront j'espère d'embarras, s'ils refusent de marcher, ne les frappez pas, vu que ce sont des catholiques du Père TORTUYAUX (2), mais menacez-les et intimidez-les.

Ensuite rendez-moi compte ce soir ou demain.

BOULANGIER

Mr le Lieutenant GOSSELIN à Đồng-Cà

* * *

Khe-Nét, 8 Mars 1888.

*Le Lieutenant GOSSELIN, Commandant le poste de Khe-Nét,
à Monsieur le Capitaine C le poste de Đồng-Cà.*

Mon Capitaine,

Nouvelle déception hier avec mes deux guides - J'ai employé tous les moyens, promesse d'argent (10 piastres à chacun), intimidation (je leur ai même mis le revolver sous le menton) - rien n'y faisait.

Enfin, furieux, après 2 heures de recherches pour retrouver un sentier qui disparaît, je les ai fait attacher et ramener au poste, ainsi que le **Lý-Trưởng** de **Kim-Lũ** que j'avais aussi emmené avec moi - Le soir, je les ai de nouveau pressés de question ; le vieux **Xã-Hoàn** m'a enfin

(1) **Đỗ**, « élève, diplômé, lettré », ancien titre littéraire, que les villages de la région du Sông-Gianh vendaient encore, et qui conférait certaines prérogatives dans le village.

(2) TORTUYAUX, Sébastien, Joseph, né à Manre (Ardennes) le 26 Août 1854, parti du Séminaire des Missions Etrangères de Paris, pour le Tonkin Méridional, le 3 Septembre 1879 ; fut pendant longtemps chargé des chrétientés de la vallée du Sông-Gianh ; se noya accidentellement le 13 Octobre 1891. - GOSSELIN en parle dans *l'Empire d'Annam*, pp. 263 et suiv., 272.

avoué qu'il connaît un chemin. Ce chemin ne suit pas de suite la vallée du **Khe-Nét**, il ne la rejoint qu'après 5 heures de marche. Et là il faut encore 6 heures pour aller à **Ngã-Ba** (1). Son point de départ est à peu près à 500m à l'Est du poste, sur la Route Mandarine. Il escalade plusieurs montagnes avant de retomber dans la vallée du **Khe-Nét**. Cela me paraît vraisemblable, car j'ai interrogé tout le monde que j'ai pu, et la réponse unanime a été qu'il n'y avait pas de sentier remontant le **Khe-Nét** au delà de 1 kil. d'ici. **Xã-Hoàn** m'a avoué que, s'il avait refusé jusqu'ici de nous conduire, c'est qu'il avait grand peur du **Tôn-Thất Đam**, et qu'on lui avait fait de grandes menaces s'il nous conduisait aux pirates. J'ai cherché à savoir d'où provenaient ces menaces, il n'a pas voulu me le dire.

Enfin il est parti ce matin, avec le Sergent RENÉTEAUD, 6 Zouaves et 4 Chasseurs. Le Sergent RENÉTEAUD a l'ordre de pousser jusqu'à la vallée du **Khe-Nét**. Dans ces conditions, je ne sais si je réussirai demain à arriver à **Ngã-Ba**. Tout le possible sera fait ; si vous aviez un nouveau guide à m'envoyer, je serais peut-être tiré d'embarras. Ici impossible d'en trouver.

Le second guide qui est arrivé avec l'interprète, ne sait absolument rien.

L'interprète est fort gentil, me rend de grands services, et je vous remercie bien vivement de me l'avoir envoyé.

GOSSELIN

Un mot de vous, je vous prie, ce soir, pour me dire ce que vous pensez de tout cela. Demain je partirai de très bonne heure.

S . M

Trăm parti à 6 h 15 matin.

Monsieur le Capitaine Commandant le poste, Đổng-Cá.

Le C^d du poste de Khe-Nét.

GOSSELIN

(1) **Ngã-Ba**, le carrefour, le confluent de plusieurs torrents.

* * *

Bãi-Đức, le 8 Mars 1888.

Mon cher GOSSELIN,

J'apprends que vous êtes à Khe-Net. Vous y plaisez-vous ?

Pas beaucoup, je crois.

Bãi-Đức est peut-être un peu mieux. *C'est tout la même bière*. Quel pays ! Quel pays !

Avez-vous des nouvelles de la caisse de conserves ? C'est assez navrant. Pourvu qu'on ne les ait pas boulotées en route.

Pas le moindre haricot, pas un soupçon de beurre. Enfin rien, plus rien ! Heureusement que le Commandant n'est pas difficile à nourrir, moi non plus.

Je serai probablement demain 9 à Tân-Ấp. Si par hasard vous veniez de ce côté nous pourrions nous rencontrer.

Rien de neuf ici. Pas encore vu l'ombre d'un pirate.

Ous' qu'il est ?

Je vous serre bien cordialement la main.

CAMBE

Je crois que vous devenez *chiche* d'encre et papier. Plus moyen de vous lire.

* * *

Đồng-Cả, le 11 Mars 1888

Mon cher GOSSELIN,

Je vous envoie, par le convoi de ce jour, un approvisionnement sérieux.

Le 7, j'aurais dû vous faire parvenir 8 jours de vivres de réserve (ordre du Colonel), plus 4 jours pour les hommes, c'est-à-dire, entre les mains des hommes, ce sont ces dernières rations qui sont renouvelées, tandis que les premières ne sont distribués qu'en cas d'absolue nécessité. Les bons ont été fournis comme il suit :

Chasseurs annamites :	ont reçu jusqu'au 11 inclus		
Zouaves :	-	7	-
Génie :	-	7	-
Coolies :	-	7	-

J'envoie :

Chasseurs annamites :	4	jours,	jusqu'au	15	inclus
Zouaves	-	6	jours,	-	13 -
Génie	-	6	jours,	-	13 -
Coolies	-	6	jours,	-	13 -

La viande comprend quatre jours de conserve pour les Zouaves et le Génie et 2 jours de viande fraîche.

Les Chasseurs, 2 jours de viande fraîche, 2 jours de conserve.

Cette mesure permettra donc de compléter à 8 jours la réserve du poste, et les hommes seront alignés en vivres jusqu'au 15 et 13 inclus.

Par le convoi du 13, 4 jours seront envoyés. Les récipients (bouteilles ou marmites) font défaut ; je suis forcé d'envoyer le vin dans un tonnelet, ainsi que le tafia.

6 j. Zouaves et Génie.	30	litres	96
4 j. M. GOSSELIN et Sous-Officier de Chasseurs.	6,		20
	37,		16

Je mets tout le vin dans le même tonnelet, de la sorte, il sera moins battu.

Permettez-moi de vous faire remarquer que si les hommes, Zouaves ou Génie, ont reçu des vivres de la réserve du poste, il faudra les prélever sur l'envoi que je fais, puisque je prends à partir du 7, dernier jour où ils ont reçu les vivres, et les aligne jusqu'au 13.

Les coolies, alignés jusqu'au 7 inclus, reçoivent également 6 jours ; ils seront alignés jusqu'au 13 et auront ainsi une réserve de 8 jours. C'est un grand travail que je vous donne ! Comme vous n'avez pas de poids, prenez, pour être fixé sur les denrées à retenir, les mesures suivantes :

Un quart sucre pèse	- 0 k, 215
café vert	- 0, 145
1 gamelle de riz	- 1 k, 075
haricots	- 1, 075

Le *trăm* vous portera un poulet. Je suis bien plus tranquille quand mon convoi est parti ! Je compte sur l'arrivée du Capitaine ; il m'a dit, avant de partir, qu'il rentrerait aujourd'hui à la tombée de la nuit.

Pardonnez mes gâchis, le convoi m'absorbe.

Bien à vous

BARTHE

Les sacs seront à votre adresse et porteront les quantités avec la destination.

*
**

Mon cher GOSSELIN,

Je viens d'embarquer le Colonel et n'en suis pas fâché. Quelle s...! Enfin, il ne reviendra plus. J'ai fait attendre le convoi de l'autre côté de la rivière pour pouvoir lui donner le Monsieur tant demandé, vin, pain et chauffoir.

Le Capitaine arrivera probablement aujourd'hui.

à vous
BARTHE

*
**

TROUPES DE L' INDOCHINE

Khe-Nét, 11 Mars 1888.

Brigade de l'Annam

Poste de Khe-Nét

*Le Lieutenant GOSSELIN, Commandant le poste
de Khe-Nét, à Monsieur le Capitaine
Commandant le poste de Đông-Cả.*

Mon Capitaine,

J'ai l'honneur de vous rendre compte de mon expédition des 9 et 10 Mars.

Comme je vous l'ai déjà dit ; je n'avais pu trouver un sentier remontant le Khe-Nét. Les guides et les habitants du pays assurent tous qu'il n'en existe pas - J'ai cherché en vain à plusieurs reprises, et n'ai pu poursuivre au delà de 1.800 mètres.

Impossible également de passer dans le torrent, l'eau étant trop profonde à cet endroit. Je m'étais donc décidé à suivre le chemin que le guide Xă-Hoàn m'indiquait c'est-à-dire entrer dans la montagne par un sentier se détachant de la Route Mandarine en face de Kim-Lũ (au gros arbre où nous avons placés des indications.)

Nous sommes partis à 5h. 30, moi, le Sergent RENÉTEAUD, 10 Zouaves et 10 Chasseurs, car le Commandant m'avait envoyé le Sergent DESMARAIS, 6 Zouaves et 6 Chasseurs pour garder le poste en mon absence.

Nous avons escaladé la première chaîne de montagne sans trop de peine, puis sommes entrés dans le lit d'un torrent très difficile, hérissé de rochers, où nous avons marché jusqu'à 11h., heure à laquelle j'ai ordonné une heure de halte pour déjeuner.

Nous suivions jusque là une bonne direction Nord-Ouest ; notre guide m'assurait qu'en repartant à midi, nous serions à 5 h. du soir sur le **Khe-Nét**, sur la partie supérieure duquel il disait que le sentier existait. Du **Khe-Nét**, où je pensais passer la nuit, nous avons encore, toujours d'après le guide, 5 heures de marche pour arriver aux canhias des rebelles.

Nous sommes donc repartis à midi, et à partir de ce moment nous avons suivi des sentiers impossibles, montagnes montées et descendues, absolument à pic, rochers, torrents et cascades dans lesquelles nous grimpions autant avec les mains qu'avec les pieds.

Je n'ai plus consulté ma boussole, le guide nous disait sans cesse que nous allions arriver au **Khe-Nét** ; enfin, à 5 h. du soir, au fond d'un ravin très profond où il faisait déjà nuit, il vient se jeter à mes genoux en m'avouant qu'il est absolument perdu.

Je cherche un endroit pour y passer la nuit, et, en cherchant, je trouve des traces de pas français ; je crois d'abord être tombé sur nos traces, mais, en examinant de plus près le terrain, je reconnais que nous sommes à 500m. à peine de l'endroit où nous avons déjeuné.

Entièrement découragé, je fais débroussailler près du torrent un petit carré de terrain, fais allumer 4 grands feux, et nous bivouaquons au milieu, sous la pluie de l'orage, et nous attendant constamment à être visités par les tigres ou les éléphants.

La nuit s'est bien passée, néanmoins, nous n'avons été dévorés que par les sangsues.

A 5 h. du matin, j'interroge de nouveau le guide ; il ne s'y reconnaît pas du tout. Je repars pour le poste où j'arrive à 1 heure.

Les hommes, Chasseurs et Zouaves, ont été remplis d'entrain ; les chutes, les écorchures, les sangsues, la pluie, ils ont tout supporté sans un mot de murmure, ne manifestant qu'un regret, celui de ne pas arriver au but que nous nous proposions.

J'ai tout lieu de croire le guide de bonne foi.

Il y a 3 ans qu'il n'était pas passé dans ce pays. Les 10 piastres que je lui avais promises en cas de réussite l'avaient tenté, et il avait essayé de nous conduire.

J'ai envoyé mon rapport au Commandant hier, en lui demandant de garder DESMARAIS pendant quelques jours encore ; je désire, dans le cas où vous n'auriez pas réussi, tenter de nouveau l'aventure ; je prends de nouveaux renseignements, mais j'ai besoin de ne pas marcher pendant un ou 2 jours, ayant les pieds enflés à la suite de 26 piqûres de sangsues.

J'ai l'intention d'aller demain à cheval, avec une faible escorte, voir le Commandant à **Bãi-Đức**.

GOSSELIN

Le village de **Thanh-Lạng** nous a envoyé tout ce qu'il nous avait promis ; le poste sera donc complètement terminé sous très peu de jours.

* * *

TROUPES DE L'INDOCHINE

N° 46^c

Bãi-Đức, le 12 Mars,

*Le Chef de Bataillon Commandant la colonne du
Haut **Quảng-Bình**, à Monsieur le Lieutenant
GOSSELIN Commandant le poste de **Khe-Nét***

Mon cher Lieutenant,

J'ai l'honneur de vous prier de vouloir bien.

1° Renvoyer aujourd'hui même à **Bãi-Đức** le détachement Zouaves, Chasseurs et sous-officier que j'avais dirigé sur **Khe-Nét** pour occuper votre camp pendant l'opération sur **Ngã-Ba**.

2° Si l'installation de votre camp est finie, c'est-à-dire si vos baraques sont faites, de renvoyer immédiatement le détachement du Génie avec ses coolies et outils.

3° D'établir conformément au modèle donné au rapport un croquis (de mémoire si vous ne pouvez le faire autrement) sur la marche que vous avez faite pour coopérer à l'opération sur **Ngã-Ba**.

Ce point étant inconnu dans la contrée je n'ai pu prendre part à cette opération.

BERTRAND

* * *

Mon cher Camarade,

Je reçois votre lettre du 8 Mars. Les difficultés que vous avez avec vos guides sont la règle ici. Mais le nommé **Xã-Hoàn** vous conduira puisque vous avez réussi à l'intimider, je n'ai pas d'autre guide à vous envoyer. Si vous réussissez à passer et à parvenir à **Ngã-Ba** ce sera un succès véritable ; je doute fort que la colonne de **Bãi-Đức** et celle de **Vang-Liêu** puissent arriver, et je n'en suis pas sûr pour la mienne.

Emmenez bien entendu le Sergent **RENÉTEAUD** et laissez au poste de **Khe-Nét** un caporal de Zouaves avec six hommes, 3 Zouaves et 3 Chasseurs. Mais donnez leur la consigne de ne quitter le poste sous aucun prétexte, de fermer la porte et de laisser les coolies faire le travail à l'extérieur comme ils voudront. Avec 18 hommes, marchez sur **Ngã-Ba**. Vos coolies et guides devront avoir de grands coupes-coupes du pays, une corde de 30 mètres en rotin.

N'oubliez pas 10 grammes de sulfate de quinine, votre perchlorure. Votre boussole pour le croquis. Bonne chance.

BOULANGIER

Il est bien entendu que vous emportez 4 jours de vivres, riz pour les lính, biscuit et conserve pour les Zouaves.

D'après les renseignements que m'envoie le Colonel, **Tôn-thất ĐAM** a, outre ses 50 soldats, 2 éléphants et 2 chevaux qui sont bons à prendre. Je pars de **Đông-Lao** demain 9 à 5 heures matin.

BOULANGIER

* * *

Mon cher CAMBE,

Je vous ai écrit l'autre jour par un convoi, ma lettre a sans doute été égarée.

Votre caisse de vivres est arrivée à **Đông-Cà**. Je suis parti précipitamment 2 jours après, et n'ai pu m'en occuper. Je vais écrire à **BARTHE** pour le prier de vous en adresser une partie, car elle a déjà été certainement entamée, le Capitaine et moi pensions que c'était pour nous.

Je vous ai fait réclamer un sac de piastres que le Capitaine me dit vous avoir été adressé par erreur. C'est ma solde de Février, soit 111 piastres 09 ou 438 f 83.

Ayez l'obligeance de me dire si vous avez envoyé à ma famille l'aquarelle que le Capitaine a faite, ainsi que les 50 piastres que je vous ai laissées en partant.

Le Commandant a dû dire que je n'ai pas réussi dans mon expédition de ces jours faute d'un bon guide ; celui que j'avais m'a promené dans la montagne, dans des torrents affreux d'où nous sommes tous sortis meurtris, couronnés, et dévorés de sangsues.

Si vous saviez que le Commandant a quelqu'un qui connaît le chemin, et cela doit être puisqu'on lui a parlé dudit chemin, je serais bien heureux d'avoir ce quelqu'un.

Présentez je vous prie mes respects au Commandant, et recevez mes meilleures amitiés.

Le Capitaine n'est pas encore rentré.

Aurait-il réussi mieux que moi ?

Votre bien dévoué.

GOSSELIN

* * *

Đông-Cà, le 14 Mars 1888.

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant le poste
de Đông-Cà, à Monsieur le Lieutenant GOSSELIN,
Khe-Nét.*

Mon cher Camarade,

Ma reconnaissance est rentrée hier au soir après avoir parcouru le trajet de **Ngã-Ba**, **Bao-Môn**, **Vang-Liệu** et **Hói-Mít** sur le **Nậy**.

J'ai installé un poste permanent près de **Ngã-Ba** au lieu dit **Bãi-Bâ**, le Sergent **CLARISSE** y est actuellement. Dans trois ou quatre jours nous mettrons la main sur **Tôn-Thắt ĐAM** ; en prévision du cas où il voudrait s'échapper, surveillez bien le débouché du **Khe-Nét**. Ayez des espions à **Kim-Lũ** et **Than-Nop**, parce que beaucoup d'insurgés se dispersent déjà et se cachent dans les villages, bien entendu tâchez de les arrêter.

M. le Sous-Lieutenant **CAMBE** m'envoie la lettre ci-jointe relative aux 115\$ perdues (et non pas 111\$) ; elles étaient confiées au Sergent **LEMÉNOREL** des Zouaves, qui a dû les remettre au Sergent **DESMARAIS**. Je vous prie d'interroger **DESMARAIS**, **LEMÉNOREL** avait un reçu de **DESMARAIS**, je le sais.

Vous ferez savoir à ce sous-officier que je suis très mécontent de lui pour sa négligence et sa mollesse habituelle, et que si il ne peut donner des explications très complètes au sujet de cet argent perdu, je n'hésiterai pas à le punir très sévèrement et même à faire une plainte en Conseil de guerre pour détournement de fonds. Commencez dès maintenant l'enquête préalable, de mon côté j'écris au Sergent LEMÉNOREL qu'il m'envoie le reçu.

J'ai l'honneur de vous adresser le prêt du 6 Mars perdu (20 \$). Celui du 11 (16 \$), Celui du 16 (20\$). Total 56 \$.

J'ai en outre l'honneur de vous adresser vos appointements du mois de Février (111 \$ 09). Et je vous serais obligé de m'accuser réception.

Reçu de Monsieur le Lieutenant Commandant le poste de **Khe-Nét** :

1° 2 prisonniers (les 2 **Lý-Trưông** de **Kim-Lũ**).

2° 12 piastres destinées à la solde des coolies du Génie pendant 10 jours, piastres venant de M. le Lieutenant **BARTHE**.

Khe-Nét, 15 Mars 1888
*Le Sergent, chef du Convoi de **Bãi-Đức***
RENÉTEAUD (?)

Reçu le 20 Mars, sous escorte spéciale :
un pli confidentiel urgent de la Brigade n° 255.

Bãi-Đức, 20 Mars
Le C^e BERTRAND(?)

* * *

Đồng-Cả, le 22 Mars

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant le poste de **Đồng-Cả**,
à Monsieur le Lieutenant GOSSELIN, **Khe-Nét***

Mon cher camarade,

Je vous renvoie **Xã-Hoàn** et **Nuên Duong** sans avoir rien appris par eux et sans les avoir cadouillés, vu que vous avez encore intérêt à vous servir de ces indigènes.

Pour d'autres renseignements je suis sûr que **Tôn-Thất Đam** était encore notre voisin le 3 Mars courant.

Je n'ai pas de guides à vous envoyer. Aucun des nombreux habitants que j'ai arrêtés ne connaît les chemins de **Khe-Nệt** à **Ngã-Ba**.

Je ne puis donc vous dire que d'essayer, avec vos guides, d'aller aussi loin que possible sur les deux directions — **Khe-Đen** et **Khe-Nệt** — et de rentrer chaque soir si vous rencontrez des obstacles sérieux à votre marche jusqu'à **Ngã-Ba**.

BOULANGIER

prêts des 16 et 21

2 p.) 1 cap.	2 cl.	2.52	
2 p.) 3 ch.	1 cl.	6.30	
1) 1 ch.	1 cl.	1.05	
2 p.) 102 cl.		19.00	
		<u>28.87</u>	
		5.01	
		23.86	8.25
		<u>0.25</u>	<u>5.01</u>
Troupe		24.11	3.24
Sergent		<u>5.38</u>	
		29.49	
			7.50
			5.26
			2.24

*
* *

Đông-Cà, le 24 Mars 1888.

Mon Lieutenant,

J'ai l'honneur de vous faire savoir que je suis arrivé à **Đông-Cà** hier au soir.

Ayant appris par le Sergent PENET votre pénurie en vivres, je vous envoie, une boîte de graisse, une de julienne, avec laquelle on peut faire de la bonne soupe et du potage, et 4 kilogs de pommes de terre. Le tout coûte 2 piastres.

J'ai appris aussi que les sangsues vous avait fait des plaies, je désire ardemment votre prompte guérison, car l'année dernière j'en ai eu pour près d'un (1) pour me guérir de ces mêmes plaies.

BOULANGIER

(P.S.) CADILHAC est arrivé aussi à **Đông-Cà**.

(1) Omis : mois, an.

* * *

TROUPES DE L'INDOCHINE

Đông-Cà, le 28 Mars 1888.

Brigade de l'Annam

Poste de Đông-Cà

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant la
2^e Compagnie de Chasseurs annamites, à Monsieur
le Lieutenant Commandant le poste de Khe-Nét.*

NOTE DE SERVICE.

L'escouade de Chasseurs annamites actuellement à Khe-Nét sera relevée le 29 par une autre escouade venant de Đông-Cà.

En conséquence il y a lieu de ne pas faire de reconnaissances avec les Chasseurs annamites le 29, mais bien de tenir ces hommes au poste et de leur faire nettoyer leurs armes et réparer leurs effets. Le 29, trente hommes de la compagnie libérable arriveront de Bãi-Đức allant à Đông-Hới, ils devront continuer le jour même avec le convoi jusqu'à Đông-Cà. Vous assurerez ce mouvement en ce qui vous concerne.

BOULANGIER

P. S. Notre tentative sur le poste de Tôn-Thất ĐAM n'a pas abouti. Poste évacué depuis 15 jours environ.

Les nouvelles sont : 1^o l'arrivée de l'Infanterie de Marine à Đông-Cà le 30 Mars, à Bãi-Đức le 31. 2^o Vous rentrerez à Đông-Hới avec le 1^{er} Pon après la fin de la colonne, un Lieutenant de Marine vous remplacera à Khe-Nét.

BOULANGIER

* * *

Đông-Cà, le 29 Mars 1888.

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant la 2^e Compagnie
de Chasseurs, à Monsieur le Lieutenant GOSSELIN
de la dite Compagnie, Commandant
le poste de Khe-Nét.*

NOTE DE SERVICE

Le 31 Mars arrivera de Bãi-Đức à Khe-Nét la 13^e escouade avec le Sergent ROUMEC ou M. l'Adjudant PAOLI, chargé de commander provisoirement le poste de Khe-Nét à partir du 1^{er} Avril. Vous lui remettrez les consignes et le magasin, et la 6^e escouade actuellement à Khe-Nét rentrera à Đông-Cà le 31 au soir avec le dernier convoi.

Le même jour avant midi arriveront cinq escouades d'Infanterie de Marine avec le Capitaine Mr. DE FROISSARD (1). Une des escouades est destinée au poste de **Khe-Nệt**, les 4 autres continueront le jour même jusqu'à **Bãi-Đức**.

L'escouade de Zouaves actuellement au poste de **Khe-Nệt** rentrera à **Đống-Cả**, le soir même 31 Mars, afin de faire place à l'Infanterie de Marine. De votre personne vous vous joindrez le 1^{er} Avril au détachement de Mr. le Commandant BERTRAND (qui passera à **Khe-Nệt**, se rendant de **Bãi-Đức** à **Đống-Cả**). Vous prendrez immédiatement les ordres du Commandant et le commandement de la troupe qui lui servira d'escorte (2 escouades de Chasseurs).

Vous remarquerez que je ne sais pas encore si c'est M. l'Adjudant PAOLI, ou ROUMEC, ou un gradé de l'Infanterie de Marine qui doit commander à **Khe-Nệt** ; vous vous réglerez suivant ce que vous dira M. le Capitaine DE FROISSARD (2), ou sur ce que je vous écrirai. Le prêt du 31 sera fait ici ; ne vous en occupez pas. J'ai envoyé à **Khe-Nệt** 2 pioches et 4 pelles dès l'installation de ce poste. N'oubliez pas de vous faire remettre un reçu par votre successeur et de me le rapporter.

Bien à vous.

BOULANGIER.

* * *

Khe-Nệt, le 12 Avril 1888.

Mon Lieutenant,

Après votre départ du poste de **Khe-Nệt**, je me suis installé dans la Canhia que vous habitiez, j'ai trouvé sur le lit des cartes de visite, un jeu de cartes à jouer et un petit sac de lentilles.

Je vous envoie donc ci-joint les cartes de visite, mais jugeant que le restant ne peut vous être d'une grande nécessité à **Đống-Hới**, je le garde en espérant, mon Lieutenant, que vous voudrez bien excuser la liberté que je prends en gardant les cartes pour faire une partie de temps à autre, et les lentilles pour les manger ; vous savez mon Lieutenant que les vivres sont rares à **Khe-Nệt**.

Les paons font toujours la roue en poussant des cris, sur les gros arbres près du fleuve.

(1) DE BROISSIA.

(2) DE BROISSIA.

Je compte toujours sur les cartouches que vous m'avez promises avant votre départ du poste, pour les divertir un peu.

Le 10, j'ai fait une reconnaissance dans la vallée de **Nậy** pour trouver le chemin que conduit à **Đá-Nen**, mais je n'ai pas été plus heureux que vous.

J'ai traversé la montagne en suivant le cours du fleuve, j'avais 6 canots à ma disposition. J'ai découvert 2 grandes canhias qui se trouvent sur la gauche à 1 kilomètre du fleuve, dans la montagne, et une autre qui se trouve à droite aussitôt après avoir passé le col.

Rien de nouveau à **Khe-Nệt** pour le moment. Les troupes ont été relevées le 8 Avril pour la première fois.

Je termine en étant toujours,

Mon Lieutenant,
Votre très humble subordonné.
CLÉMENT [?].

*
**

Đồng-Cá, le 16 Avril 1888.

Mon cher camarade,

J'ai reçu votre envoi de journaux, mes meubles, ceux de CAMBE, chiens et singes, etc. Je vous suis très obligé. Guérissez-vous vite, et surtout pas de cataplasmes.

Votre bien dévoué.
BOULANGIER.

P. S. Envoyez-moi copie des télégrammes de France.

Monsieur le Lieutenant GOSSELIN.

*
**

Đồng-Cá, le 10 Mai

Mon cher camarade,

J'ai reçu votre lettre du 20 Avril de **Đồng-Hới**. Nous n'avons pu prendre **HÀM-NGHI**, mais ses maisons et provisions de bouche sont brûlées... et.....
.....CAMBE est revenu légèrement fatigué, ce ne sera rien. Les postes de **Bãi-Đức** et **Đồng-Cá** ne sont pas très sains, nous avons des fiévreux, peut-être à cause des premières chaleurs. J'écris à CHEVONNE de vous envoyer les 5 piastres dues, 3 par **LÊ-VĂN-KHUÊ** et 2 par **May ty**.

Vous voilà à **Long-Đại**, votre eldorado vous est rendu. Les grands souvenirs de **Long-Đại** me hantent ;
.....
je suis seul à **Đồng-Cả**. LAGARRUE occupe le nouveau poste de **Thanh-Lạng** que j'ai fondé ; et je m'ennuie fort depuis notre rentrée de **Ngã-Hai**. Nous songeons sérieusement pour nous distraire à aller au Mékong, M. DE BROISSIA et moi.

Ngã-Hai n'en est qu'à 6 jours de route bien connue et les gens sont à notre disposition.

Avez-vous vu les nouveaux.
..... Quelles nouvelles du.
..... bien cordiaux et bonne santé (1).

BOULANGIER.

*
* *

Đồng-Cả, le 10 Mai 1888.

Le Capitaine BOULANGIER, Commandant le Cercle du Haut
Sông-Nậy, à M. le Lieutenant Commandant
le poste de *Thanh-Lạng*.

Renseignements : après l'établissement du poste de **Thanh-Lạng**, le **Lãnh Ngạc** a donné les ordres suivants : que celui qui sera pris n'avoue rien malgré les mauvais traitements, malgré la mort même. Il sera récompensé dans sa famille qui recevra des dignités, de l'or et de l'argent. Celui qui éprouvera des pertes dans ses frères (2) sera amplement dédommagé. Si quelqu'un est traître, tous ses parents proches ou éloignés seront mis à mort.

Le roi ne serait plus dans le Haut **Nậy** mais dans le ravin de **Khe-Nong**, affluent de gauche entre **Thanh-Lạng** et **Thanh-Cộc**. Renseignements donnés sous toute réserve.

Depuis l'établissement du poste de **Thanh-Lạng** on cache la retraite du roi à ce village,

Les jeunes frères et sœurs de **Lãnh Ngạc** sont retirés à **Ngã-Hai** (3) chez leur oncle nommé ông-LAI.

(1) La lettre, détrempée par l'eau, est illisible en de nombreuses lignes ; par ailleurs, j'ai supprimé quelques phrases.

(2) Probablement pour : biens.

(3) En marge : **Cha-Mạc**.

Le nommé Cu-Men de **Thanh-Cộc**, recherché vainement jusqu'ici comme ayant porté un ravitaillement aux insurgés, a changé son nom avec celui de Cu-Nghe.

Comme conséquence de ces renseignements, il faut arrêter le nommé Cu-Men de **Thanh-Cộc**, soit par les notables du village, soit vous-même dans votre prochaine reconnaissance à **Thanh-Cộc**, sa capture a une grande importance.

Envoyez-moi le **Lý-Trường** de **Thanh-Lạng** puisqu'il est rentré de reconnaissance sans avoir rien découvert, dit-il. Gardez soigneusement le secret de la nouvelle cachette dans le Khe-Nang, n'interrogez pas à ce sujet.

Attendu qu'on ne peut plus compter sur la rentrée de **Lãnh Ngạc**, exécutez l'ordre que j'ai donné relatif à une maison du village, ce sera celle du **Lý-Trường**, qui ne reviendra pas de **Đồng-Cả** de longtemps. Toutefois attendez encore que je l'ai interrogé et cherchez d'autres canhias bonnes à transporter éventuellement. Par exemple celle des parents de la jeune fille de **Thanh-Lạng** mariée à **HÀ M-NHÌ**.

BOULANGIER.

* * *

3 Juin 1888.

ad reverendum præfectum gallium litteras tuas accipi per **Thừa-Sứ Dầu Thuy**, quas misisti patri meo ; sed pater meus abest, emisi eas ad eum apud **Thổ-Hoàn**, comodo curabit tibi secum dum tuam voluntatem, quando rediet, emittetur tibi epistola.

Aput làng Truông, Die 24 mensis quarto Annamite.

Procurator Quang (1).

Ad præfectum gallicum in **Thanh-Lạng** à **Làng Truông** ad **Thanh-Lạng**.

(1) Cette lettre d'un catéchiste est donnée avec ses fautes de langue et d'orthographe. - Voici le sens : Au révérend commandant français. J'ai reçu par l'envoyé **Đậu** [en marge : **Thúy**] la lettre que vous avez expédiée à mon Père [un prêtre annamite]. Mais mon Père est absent, je lui ai renvoyé la lettre à **Thổ-Hoàn**. On vous fera savoir par lettre, à son retour, de quelle façon il se sera occupé de vous, suivant vos désirs. A **Làng Truông**, le 20^e jour du 4^e mois annamite. Le Procureur Quang. - [Sur l'enveloppe] Au Commandant français à **Thanh-Lạng**. De **Làng-Truông** à **Thanh-Lạng**.

*
**

TROUPES DE L'INDOCHINE

Thanh-Lạng, 3 Juin 1888.

Cercle du Haut-Nay

Poste de Thanh-Lạng

sans n°

*Le Lieutenant GOSSELIN, Commandant le
poste de Thanh-Lạng, à Monsieur le Capitaine
Commandant le Cercle, Đồng-Cả*

Mon Capitaine,

J'ai l'honneur de vous accuser réception de votre lettre me notifiant des arrêts, lettre au sujet de laquelle je vous sou mets très respectueusement les observations suivantes :

Voici textuellement les ordres que j'ai donnés avant son départ au Sergent RENÉTEAUD, en présence du Sergent MATHIEU :

1° Ne pas passer, et revenir à Thanh-Lạng si le gué était trop difficile.

2° Dans tous les cas, si la corde de rotins tressés que j'avais placée d'un bord à l'autre n'existait plus, de couper des rotins dans la forêt et de ne pas passer sans corde (la forêt contient, sur l'une et l'autre rives, une grande quantité de rotins et de lianes).

3° De placer, avant de passer, lui et ses Chasseurs, des coolies de distance en distance, pour soutenir la corde, comme je l'avais fait moi-même.

En présence de ces ordres, je ne pense pas, mon Capitaine, pouvoir être accusé de négligence.

Si le Sergent RENÉTEAUD n'a pas agi de la façon indiquée ci-dessus, il m'a désobéi ; et s'il a affirmé le contraire, il a altéré sciemment la vérité.

Je vous supplie de croire, mon Capitaine, que je ne voudrais pas, pour la première punition relative au service qui m'est infligée depuis 15 ans que je suis militaire, rejeter la faute sur un inférieur.

Je ne suis guidé, en vous remettant les observations que je viens de faire, que par la certitude de ne pas avoir manqué à mon devoir, aussi je vous prie, en toute confiance, de vouloir bien les examiner.

GOSSELIN.

N° 136

R É P O N S E

Monsieur le Lieutenant GOSSELIN a donné au sergent un ordre inexécutable ; on ne coupe pas 50 ou 80 mètres de rotin, on n'en fait par une corde au moment du passage, on emporte cette corde, l'ordre est formel.

De plus, il faut compter avec l'imprudence des subordonnés et s'en remettre le moins possible à eux pour l'exécution d'une chose difficile. Le sergent est parti sans les moyens nécessaires, sans cordages, sans pirogues. L'accident devait dès lors arriver fatalement.

Je ne trouve pas, après examen, les excuses de M. le Lieutenant GOSSELIN valables.

Dong-Ca, le 4 Juin 1888

BOULANGIER

TROUPES DE L'INDOCHINE

Thanh-Lạng, le 4 Juin 1888.

Cercle du Haut-Nay

*Le Lieutenant GOSSELIN, Commandant le
poste de Thanh-Lạng, à Monsieur le Capitaine
Commandant le Cercle, Đồng-Cả*

Poste de Thanh-Lạng

Mon Capitaine,

J'ai l'honneur de vous envoyer, conformément à vos ordres, les Đội rebelles Thanh-Vuen, et Leuĩ qui sont venus faire leur soumission au poste.

G O S S E L I N.

Cai-Tổng Vương de Thanh-Lạng.

Đội Loĩ de Thanh-Lạng.

Đội Thuong de Thanh-Cộc.

Lý-Trường de Vẻ.

* * *

TROUPES DE L'INDO-CHINE

Thanh-Lạng, 5 Juin 1888

Cercle du *Haut-Nay*

Poste de *Thanh-Lạng*
N° 4

Le Lieutenant GOSSELIN, Commandant le
poste de *Thanh-Lạng*, à Monsieur le Capitaine
Commandant le Cercle, *Đồng-Cả*.

Mon Capitaine,

J'ai l'honneur de vous rendre compte que je vous envoie, ce matin, sous escorte de 2 soldats de Marine et 4 Chasseurs, les prisonniers suivants : Lé-Cheun et sa femme,

Tuong-Ten frère de Lé-Cheun,

le *Đội Thuong*.

Lé-Cheun et Tuong-Ten, tous deux cousins du *Đội Ngộc*, ne nous donnent aucun renseignement utile, ayant cessé depuis longtemps, paraît-il, au dire des espions, d'avoir des relations suivies avec lui.

Le *Đội Thuong*, au contraire, est au courant de tout. Je ne l'ai pas fait cadouiller parce qu'il s'est présenté au poste volontairement, afin de ne pas effrayer ceux qui voudraient en faire autant, mais, vu son importance, j'ai pris les précautions nécessaires pour qu'il ne puisse pas s'échapper,

Les 3 gués, à cause des fortes eaux, seront passés en bateau.

Ces trois prisonniers offrent de nous servir, et d'aller aux renseignements pour nous, en laissant comme otages à mon poste :

Lé-Cheun : son frère, sa femme et son enfant ;

Đội Thuong (veuf) : son frère et ses 2 enfants qui doivent arriver ici demain.

Si vous adoptez cette façon d'opérer, je vous prierai de vouloir bien me renvoyer les prisonniers demain avec escorte.

1° Les *Đội* rebelles *Tanh-Vuen* et Leuï partent aujourd'hui, librement, munis d'une lettre de moi, pour aller vous faire leur soumission.

2° La femme et le fils du *Lý-Trường* de *Cha-Mặc* sont arrivés hier au poste. J'ai aussitôt interrogé le *Lý-Trường* qui m'a donné les renseignements suivants :

HÀM-NGHI et sa suite seraient actuellement cachés dans le ravin du Khe-Nong (en marge : affluent de gauche du **Nậy**, entre **Thanh-Lạng** et **Thanh-Cộc**) ou dans le pâté qui sépare le Khe-Nong du **Khé-Rai**, plusieurs chemins (sentiers) conduisent d'une vallée à l'autre. Le prince peut donc, si l'on pénètre par le Khe-Nong, s'enfuir par le Khe-Rai, et réciproquement. En pénétrant dans les deux vallées en même temps, et en fouillant le massif qui les sépare, on aurait chance d'aboutir.

Le **Lý-Trưởng** de **Cha-Mạc** me conduira dans le Khe-Nong ; j'ai deux autres guides pour le Khe-Rai ; j'ai donc l'honneur de vous demander l'autorisation de tenter cette opération. Je ne l'ai pas entreprise dès aujourd'hui, parce que le ravin du Khe-Nong ne contient pas de chemin ; on marche dans le ruisseau qui, actuellement grossi par les pluies, est impraticable ; et aussi parce que le **Lý-Trưởng** de **Cha-Mạc** a été pris hier d'un accès de fièvre. C'est ce dernier motif qui m'a empêché de vous l'envoyer ce matin avec les prisonniers.

Le **Lý-Trưởng** de **Cha-Mạc** m'a l'air de mériter confiance dans ses affirmations. Je lui ai promis personnellement une forte somme s'il me conduit à un résultat.

Il m'a confirmé de lui-même ce que j'ai déjà appris d'autre part : le prince n'a avec lui que 5 grands mandarins : le **Đội-Ngọc**,

Tham-Cac et ses deux fils,

et un autre dont on ignore le nom.

Ils ont un revolver et des arbalètes. Le **Đội-Ngọc** est fort adroit à cette dernière arme ; des coolies, **Mọi**, dit-on, portent les bagages du prince et le prince lui-même.

Il n'y a plus, bien entendu, ni chevaux, ni éléphants ; le tout a été envoyé à **Tôn-Thắt ĐAM** qu'ils pensaient devoir vous arrêter.

Je fais rechercher en ce moment, un nommé **Ông-LAI**, oncle du **Đội-Ngọc** (frère de son père), qui jouit sur lui d'une grande influence.

J'ai l'honneur de vous adresser sous ce pli :

- 1° une lettre adressée au P. TORTUYAUX qui était à **Đông-Cả** quand cette lettre m'est parvenue ;
- 2° un reçu de la somme de 50 piastres ;
- 3° une note de service avec réponse ;
- 4° un état de décompte payé ;
- 5° un ordre de route (retour).

N° 149

Đông-Cà, le 9 Juin 1888

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant les postes
du Haut-Nậy, à Monsieur le Lieutenant Commandant
à Thanh-Lạng*

NOTE DE SERVICE

Le nommé VAO, demandé par votre lettre du 7, est parti de **Đông-Cà** le 5, pour **Thanh-Lạng**. Je l'ai renvoyé de suite.

Puisque vous ne l'avez pas vu c'est qu'il est dans la montagne, où il cherche HẠM-NGHI ? Attendez son retour, il n'y a que cela à faire.

Votre lettre du 7 m'est parvenue le 8 au soir.

BOULANGIER

P. S. Il est possible que VAO et les autres rentrent sans avoir rien trouvé. Dans ce cas il est absolument inutile que vous alliez dans la montagne, et en conséquence, vous m'enverrez de nouveau VAO, **Đội Thuong** et **Đội Lôi**. Vous laisserez le Thong Vouong tranquille à **Thanh-Lạng**.

Si les **Đội Thuong** et **Lôi** rapportent des nouvelles ou des offres de soumission, vous m'informerez très exactement, et vous exigerez exécution immédiate de ces offres, vous suspendrez vos opérations sous cette condition.

S'ils apportent une demande d'entrevue, vous donnerez un sauf-conduit pour **NGỌC** ou tout autre pour venir à **Thanh-Lạng**.

BOULANGIER

*
* *

N° 150

Đông-Cà, le 9 Juin 1888

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant les postes
du Haut-Nậy, à M. le Lieutenant Commandant le poste
de Thanh-Lạng*

NOTE DE SERVICE

Un convoi venant de **Khe-Nét** apportera à **Thanh-Lạng** le 10 Juin au soir un approvisionnement de 20 jours pour 20 Européens et 20 indigènes.

Cette réserve sera emmagasinée, et une situation récapitulative du magasin sera adressée au Commandant du poste de **Đồng-Cà**.

Après le rattachement prochain du poste de **Bãi-Đức** à la 1^{ère} Brigade, le poste de **Thanh-Lạng** devra se suffire, de là la constitution d'un magasin ; en outre il y aura un troupeau, et très probablement on y fera construire un four.

BOULANGIER

* * *

N° 156

Đồng-Cà, le 11 Juin 1888

NOTE DE SERVICE

Des ordres sont donnés à M. le Capitaine DE BROISSIA pour qu'il prolonge son séjour à **Quạt** de 4 à 5 jours, il pourra ainsi prendre part à nos opérations.

Ne manquez pas de l'informer en même temps que moi du jour et de l'heure de votre départ.

De même, aussitôt rentré, informez-le directement que vous êtes rentré.

M. DE BROISSIA a pris un **Đội** rebelle nommé **HOAN**.

BOULANGIER

Envoyez, je vous prie, un interprète choisi parmi les Chasseurs à M. le Lieutenant LAGARRUE.

B

*Monsieur le Lieutenant GOSSELIN, à **Thanh-Lạng**.*

* * *

Đồng-Cà, le 12 Juin 1888

NOTE DE SERVICE

En principe tout rebelle soumis récemment ne doit être envoyé en reconnaissance qu'en laissant femme et enfants au poste comme gages de son retour, [En marge] par conséquent prenez dans votre poste la famille du doi Thuong.

Ceci est applicable à Loi, Thuong, Cuong, etc...

Si nous ne pouvons attirer **Ngọc**, du moins nous pourrions faire rentrer les rebelles subalternes, en précisant : chaque **Đội** soumis devra ramener au moins 2 soldats ou 1 autre **Đội**.

BOULANGIER

Monsieur le Lieutenant Commandant le poste, Thanh-Lạng.

*
* *

N° 162

Đống-Cà, le 12 Juin 1888

NOTE DE SERVICE

Tenez-moi au courant de la situation par un *trăm* quotidien. C'est indispensable. Le 11, je n'ai pas eu de vos nouvelles.

Interrogez la femme de Than-Dinh et demandez-lui si elle a exécuté mes instructions, pour faire parler à **Ngọc** ; dites-lui que son mari est en route pour **Đống-Cà**, que je l'attends d'un jour à l'autre ; que si elle tient à la mise en liberté de son mari, elle n'a qu'à faire rentrer sa fille et **Ngọc**.

BOULANGIER

Monsieur le Lieutenant Commandant le poste de Thanh-Lạng.

*
* *

N° 46

Đống-Cà, le 12 Juin 1888

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant les postes
du Haut-Nậy*

Mon Colonel,

J'ai l'honneur de répondre à votre télégramme confidentiel N°372 :

Les chefs insurgés récemment soumis sont, le **Đội Thuong**, le **Đội Lôi**, le **Thong Vuong** et le **Đội Cuong**, le premier du village de **Thanh-Cộc**, les trois autres du village de **Thanh-Lạng** ; le dernier a fait sa soumission aujourd'hui même, poussé, à ce qu'il dit, par l'espoir d'obtenir sa grâce comme les premiers. Je la lui ai accordée effectivement, sous condition d'amener deux autres rebelles dans le plus bref délai.

En outre, le village de **Tha-Mạc** a fait sa soumission et a réoccupé ses cagnats. Tous ces chefs rebelles sont originaires du pays ; les mandarins originaires de Hué, dont la capture serait si importante, sont jusqu'à présent restés avec le Prince **HÀM-NGHI** ; les soumissions ci-dessus n'ont donc qu'une signification, c'est que la population abandonne le prince. Or, il ne lui sera pas facile de trouver des gens aussi dévoués que ceux de **Thanh-Lạng**, **Thanh-Cộc** et **Về**, et s'il essaye de recourir à d'autres villages, ce ne sera pas sans de grands risques pour lui. Les indigènes soumis ont reçu amnistie, sous condition de nous être utiles et de nous donner des gages immédiats de leur fidélité. Les plus influents ont reçu mission d'amener le **Lãnh Ngạc** à suivre leur exemple, les autres doivent ramener des insurgés quelconques, soit un **Đội**, soit un autre gradé, soit deux soldats ; depuis plusieurs jours ils sont à la recherche des insurgés dans la montagne, enfin d'autres doivent chercher simplement la cachette de **HÀM-NGHI** pour nous le livrer. Aucun n'est rentré jusqu'à présent et je retarde jusqu'à leur rentrée les opérations combinées entre les postes de **Thanh-Cộc**, **Thanh-Lạng** et **Bãi-Đức**.

M. le Capitaine DE BROISSIA, utilisant un renseignement précis, a fait une pointe jusqu'à **Quạt**, du 6 au 10 Juin, et a pris un **Đội** nommé **HOAN** qui réquisitionnait les villages du **Ngàn-Sâu** et était assez redouté, c'est une bonne capture.

Quant à la situation actuelle du Prince **HÀM-NGHI**, voici ce que les derniers soumis rapportent, tout en se défendant énergiquement d'avoir approché le prince depuis longtemps réticence qui ne signifie absolument rien, car il est notoire qu'ils suivent **HÀM-NGHI** depuis près de 3 ans : le Prince **HÀM-NGHI** a auprès de lui en ce moment cinq grands mandarins : Le **Lãnh Ngạc** de **Thanh-Cộc**, le mandarin **Tham-Thac** et ses deux fils, enfin un cinquième dont on ignore le nom. Ils n'ont pas de soldats avec eux, ils sont vêtus comme des coolies, ils n'ont que des arbalètes pour arme et ils ont envoyé à **Tôn-Thất Đam** les fusils et revolvers qu'ils possédaient. Le **Lãnh Ngạc** a pleine autorité ; tout ce qu'il commande est exécuté, ce jeune homme est le principal notable de **Thanh-Lạng** ; il a hérité de l'influence de son père sur les **Mọi** qui habitent la rive gauche du **Haut-Nậy**, le père de **Ngạc** était autrefois le chef de ces peuplades **Moi**, il avait un **đồn** (fortin) à **Về** ; s'étant révolté contre **Tự-Đức**, il tint les soldats du roi en échec et ne put jamais être pris ; les **Mọi** le cachèrent pendant plusieurs années. Aujourd'hui ils montrent la même fidélité à **Ngạc** qu'à son père. Dans

la dernière reconnaissance faite à **Ngã-Hai** au mois d'Avril, nous n'avons pu nouer aucune relation avec eux et après tous les efforts possibles pour les gagner nous avons dû les traiter en ennemis, brûler leurs villages, leurs récoltes, leurs magasins et ceux de **HÀM-NGHI**. La perte de ces magasins a réduit l'entourage immédiat du prince à la famine.

Les **Đội** récemment soumis ajoutent que les canhias que nous avons détruites dans le ravin de Cha-Nè lors de cette reconnaissance était bien le palais de **HÀM-NGHI**, palais tout-à-fait rustique, bien entendu, mais néanmoins très habitable ; le prince y vivait caché depuis plus de deux ans ; on avait construit ces canhias peu après le combat de **Tha-Mạc**, livré en 1886 par M. le Commandant PELLETIER, et à la suite duquel la bande d'insurgés (environ 60 qui servaient de garde au prince) avait été dispersée, laissant 15 morts sur le terrain.

Depuis cette époque, les conseillers du prince, changeant de tactique, renoncèrent à maintenir une garde auprès du prince, et prirent le parti de le cacher dans une retraite absolument sûre, croyaient-ils. Le Prince **HÀM-NGHI** fut porté à dos d'homme dans cette retraite à laquelle on accédait par des précipices, et qui était en outre juchée au haut d'une cascade de 30 à 40 mètres de hauteur. On fut obligé également de l'emporter à dos d'homme lorsque l'arrivée des Français fut annoncée aux rebelles vers le 15 Avril. Lorsque les Français découvrirent la cachette, le prince n'y était plus depuis 7 jours. Depuis cette époque, il s'est caché dans les forêts et dans des canhias **Mọi** ; le bruit a couru avec persistance qu'il était tout près de **Thanh-Cộc** et de **Thanh-Lạng** ; aujourd'hui nous en avons la certitude par les rapports des habitants de **Tha-Mạc** récemment rentrés, mais l'endroit précis de la cachette est encore inconnu. Des espions, parmi lesquels le **Lý-Trưởng** de **Tha-Mạc**, cherchent cet endroit sans relâche, et deux détachements sont tenus prêts à marcher à **Thanh-Lạng** et **Thanh-Cộc** pour le cerner, tandis qu'un 3^e détachement le tournera par **Vu-Ban**. L'opération ne peut tarder plus de deux à trois jours ; et la reconnaissance de **Bãi-Đức**, qui a le plus de chemin à faire, est partie ce soir même de **Bãi-Đức**.

Telles sont les circonstances. J'ajoute que le temps est très favorable pour les opérations, la chaleur n'est pas excessive. La suppression du poste de **Khe-Nét** rend en outre disponibles deux escouades qui nous sont très utiles pour ces opérations.

* *

TROUPES DE L'INDOCHINE

3^e Brigade

13^e Région

Poste de **Đồng-Cà**

N° 167

Đồng-Cà, le 13 Juin 1888.

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant
les postes du **Haut-Nậy**, à Monsieur le*

*Lieutenant Commandant le poste de **Thanh-Lạng**.*

NOTE DE SERVICE

Si les indigènes de **Tha-Mạc** ont été réquisitionnés par **HÀM-NGHI**, c'est que le prince veut déménager ses barres et bagages ; il importe de vous hâter.

Si c'est notre arrivée à **Thanh-Cộc** qui les a fait fuir, ce qui est plus probable, il faut leur envoyer quelqu'un pour les rassurer. Faites interroger l'indigène qui est resté à **Tha-Mạc**.

BOULANGIER

Le Sergent-Major **BARBES** avec 15 fusils sera le 13 au soir à **Vu-Ban**, et le 14 à **Quạt**. Il y restera 4 jours.

B.

* *

No 173

Đồng-Cà, le 15 Juin 1888.

*Le Capitaine Commandant du poste du **Haut-Nậy** à
Monsieur le Lieutenant Commandant le poste de
Thanh-Lạng*

Mon cher camarade,

Je vous renvoie le **Đội Loĩ** et le **Lý-Trường VAO** ; puisqu'ils n'ont rien trouvé cette fois-ci, il faut qu'ils retournent dans la montagne deux fois, trois fois de suite, conservez les femmes et les enfants en otage, jusqu'à ce qu'ils aient trouvé les insurgés. Seulement il faut élargir un peu le cercle des recherches et envoyer des espions en très-grand nombre depuis **Ngã-Hai** jusqu'à **Quạt**. 12 ou 15 (en marge). Fixez à chacun son itinéraire, disposez de tous comme vous l'entendez (en marge). Faites bien comprendre aux derniers soumis qu'ils chercheront dans les montagnes jusqu'à ce qu'ils aient trouvé **Ngọc** et **HÀM-NGHI** ; faites comprendre que nous ne lâcherons le poste de **Thanh-Lạng** qu'après que **Ngọc** aura fait sa soumission.

Tant que vous n'aurez pas un renseignement précis il est absolument inutile de tenter une opération militaire, faites seulement faire des reconnaissances de court rayon autour du poste de **Thanh-Lạng**. Aussitôt la rentrée du **Đội Thuong**, s'il n'a rien trouvé, vous me l'enverrez ; s'il a trouvé la cachette vous y marcherez sans retard de concert avec M. LAGARRUE,

BOULANGIER

* * *

Thanh-Cộc, 15 Juin 1888.

Mon cher ami,

Je vous envoie le **Đội Thuong**. Il a visité le Khe-Nông, le Khe-Rây, est allé à **Sơn Quạt** d'où il a rapporté un lambeau de journal, et voilà le plus clair des renseignements.

Quạt est abandonné de ses habitants. C'est tout ce que j'ai appris, interrogez-le vous-même pour votre édification.

Décidément, mon cher GOSSELIN, cet HÂM-NGHİ jongle royalement avec nos têtes, il était à bout et pan ! le voilà qui emmène des villages. Enfin, je lui suis reconnaissant d'être la cause de mon séjour ici.

Dites-moi donc quand je pourrai aller vous voir, puisque vous êtes malade, mon pauvre !

Je n'ai pas de nouvelle de **Tha-Mạc**, mais.

J'ai vu hier le **Lý-trường** de **Vê**, il a la mission de m'en donner et de me ramener le coolie resté seul, dit-on. Je l'attends à chaque instant.

En outre ce matin, j'ai expédié à **Tha-Mạc** Kan-Chen et Tine, même consigne.

J'ai bourré de sapèques les progénitures de ces intéressants personnages, enfin j'ai fait patte de velours en faisant bien voir pourtant qu'il y avait des griffes, et solides, et s'ils l'ignoraient, ils savent depuis hier quelles blessures font nos fusils ; c'est devant eux que j'ai massacré le paon et les singes (gibier *excellent*, soit dit en passant).

Je rends compte au Capitaine.

A l'instant je reçois votre lettre, mais alors, ça ne va pas du tout. Tiens bon, mon fi, comme on dit chez nous.

Je suis sûr que vous ne vous êtes pas conformé à ma médication, m'appelant blagueur *in petto*, vous avez la preuve que je n'avais pas tout à fait tort.

A demain de meilleures nouvelles.

LAGARRUE

Ci-jointe la lettre du Capitaine.

* * *

N° 175

Đông-Cà, le 16 Juin 1888.

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant les postes du
Haut-Nây, à Monsieur le Lieutenant Commandant
le poste de Thanh-Lạng*

NOTE DE SERVICE

Envoyez-moi tous les nouveaux soumis pour faire leur soumission ici.

Il est arrivé une caisse de **Đổng-Hới** pour vous, mais pas de courrier de France pour personne.

BOULANGIER

* * *

17 Juin 1888,

Salve præfecte de arcis Thanh-Lạng.

Nunc **mitto** per servum tuum DÂU THUY rhedam rubram cum duos ramos eburnanos et curvum lignum ornatum cum auro, et sex pedibus, (pretio digno) 85 ligaturis anamiticis, an vis lignum cum operculo, ornabo et **mitte** accipere nunc Tibi mitto thecam minii mixti cum oleo, ad signum.

Salve et vale.

Joan m TRUNG curé de Làng Truông

ad

amantiss, et dilectissimum præfectum de portu Thanh-Lạng (1)

(1) Voici la traduction de cette prose barbare, mais d'une rédaction précise : « 17 Juin 1888. Salut, Commandant du fort de Thanh-Lạng. Maintenant j'envoie par votre domestique Dâu Thuy un filet de palanquin rouge, avec les deux arcs tendeurs en ivoire et un bois de palanquin orné de dorures, et ses six pieds de soutien, valant 85 ligature annamites, mais si vous vouliez un bois avec une toiture, je le préparerais, et envoyez le prendre. Pour le moment je vous envoie une boîte de minium mélangé avec de l'huile, pour le sceau. Salut et portez-vous bien. Jean m TRUNG, curé de Làng-Truông. Au très aimé et très cher Commandant du port Thanh-Lạng ».

Pour comprendre l'objet de cette missive, il faut se rappeler la forme et la composition des anciens palanquins annamites, surtout ceux qui servaient aux mandarins : Il y en avait de deux sortes. Les uns, à l'usage de très hauts personnages, se composaient d'une barre de portage à laquelle était suspendu le filet ; la barre était recourbée en forme d'arceau au milieu, de façon à ce que le personnage que l'on portait pût se tenir assis dans le filet sans que sa tête touche à la barre ; cette barre était ordinairement laquée rouge et ornée de dorures ; le filet était blanc ou rouge, et maintenu ouvert, aux deux extrémités, par deux arcs soit en bois, mais souvent en ivoire, percés de trous où passaient les ficelles au moyen desquelles le filet était suspendu à la barre de portage ; il y avait en outre deux trépieds, aussi en bois dorés, six pieds en tout, sur lesquels on posait la barre quand le palanquin ne servait pas - Les palanquins de l'autre modèle avaient une barre droite, sur laquelle reposait une légère toiture bombée en bambou tressé, plus ou moins ornée de laque noire. On ne s'y tenait pas assis, comme dans les premiers, mais couché.

La traduction du texte est basée sur les deux Dictionnaires de Mgr TABERT. Le P. TRUNG, ancien élève du Collège de Pinang, sans doute, avait appris le latin dans ces Dictionnaires, ou, suivant son âge, dans celui de Mgr THEUREL, qui dérive des deux autres. Nous voyons, dans ces Dictionnaires ; rheda, « **võng, võng đá** » ; ðon võng, « lignum ad gestandam rhedam ».

C'est ce Père TRUNG qui offrit un palanquin fermé à HÂM-NGHI, après la prise de celui-ci, et qui s'adressant au prince, lui avoua ses sentiments de fidélité en faisant un jeu de mot sur son nom, Trung, qui signifie « fidèle » Voir A. DELVAUX : *Quelques précisions sur une période troublée de l'histoire d'Annam*. B. A. V. H., 1941, p. 304.

N° 180

Đồng-Cả, le 18 Juin 1888.

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant les postes du
Haut-Nây, à M. le Lieutenant Commandant le
poste de Thanh-Lạng.*

NOTE DE SERVICE

Prière de m'envoyer THAY et LAY, c'est-à-dire les deux enfants qui peuvent me renseigner. Quant aux autres, vous pouvez les garder en prison ainsi que leur famille, à moins que vos menaces n'aient réussi à en faire parler quelques uns, et que vous ne jugiez bon de me les envoyer pour que je les entende.

J'ai fait cadouiller le **Đội Thuong** sans résultat, il ne veut rien dire, mais il ne peut pas du tout expliquer les motifs de sa soumission, ni les circonstances. Comme je suis décidé à employer les moyens énergiques, je continuerai jusqu'à ce qu'il parle. Nous ne pouvons pas rester dans le doute sur un fait aussi grave que celui de la fuite de HÂM-NGHI. Il n'est guère admissible que NGỌC soit posté à une certaine distance en avant de HÂM-NGHI pour surveiller la route ; ce rôle convient plutôt à un **Cải Mọi** qu'à un grand mandarin comme NGỌC. Je crois donc que tous ces bruits sont plus ou moins faux, et nous ne sortirons de l'incertitude qu'en employant la sévérité à l'égard des gens qui peuvent nous renseigner. Communiquez je vous prie cette lettre à M. le Lieutenant LAGARRUE afin qu'il voie combien il est loin de la vraie ligne de conduite en ménageant tous ces menteurs.

BOULANGIER

Je vous renvoie SINH pour qu'il puisse vous être utile. Je garde THUONG en prison. Envoyez-moi sa famille, femme, 2 enfants, 1 frère. Je donne à SINH 2 piastres.

BOULANGIER

* * *

Thanh-Cộc, le 20 Juin 1888.

Mon cher GOSSELIN,

Je vous renvoie inclus

1° Reçu des pelles, pioches ;

2° 2 États de paiement émargés par PHONG, et j'y ajoute (pas inclus mais ci-joint).

1° 2 coolies de **Tha-Mạc** : le nommé Thanh-Nyêm de **Tha-Mạc** même, le nommé Than-Di, soldat de **HÀM-NGHI**, coolie du **Hà-Tĩnh**.

2° 2 femmes du même village.

Le tout m'a été amené par les nommés Kan-Chen et Tine.

Interrogez-les, il m'a été impossible de rien comprendre aux discours de mon dévoué **Đội PHONG**, et faites en ce que vous voudrez.

En tout cas, la cadouille, là, est de bonne guerre et je regrette bien de ne pas avoir d'interprète.

Enfin comme complément à cet envoi je vous adresse également le **Lý-Trưởng** de Vé, qui sait quelque chose, je crois, mais quoi ? « That is the question ».

A propos de coolies, votre **Lý-Trưởng**, comme le mien, comme tous les coolies, sont des brute, des butors, etc, etc...

J'ai dit hier à mon **Lý-Trưởng** de me refaire la route de Thanh-Lạng jusqu'au fleuve, et mon interprète aidant, vous avez vu le résultat.

Je pars demain matin pour Vé, Lang-Mai, etc., pour voir à y établir un poste.

Je vous serre bien cordialement les mains en vous souhaitant pour quelques instants une soif inextinguible.

LAGARRUE

* * *

Thanh-Cộc, le 28 Juin 1888.

Mon cher ami,

Soyez sans crainte pour notre correspondance personnelle. Je brûle toujours *toutes mes lettres*, sans exception.

J'irai peut-être vous voir, je commence demain matin le nouveau poste, considérablement diminué, d'après l'avis que je reçois ce soir.

C'est curieux ! le Capitaine me dit : Il faut construire un four, des canhias, etc., etc.; allez à Vé, Làng-Mai, Jam-Jam, etc. (il y avait : etc). Je demande donc des montagnes de bambous, je vais à Vé, Jam-Jam, Làng-Mai, etc., j'envoie deux projets, etc., etc., et maintenant il ne faudra plus qu'un petit poste, et il n'est plus question de Vé, et je reconnais bien là le Capitaine qui ne veut pas qu'il en soit ainsi parce que l'idée première n'est pas de lui.

Alors pourquoi tant se presser et m'envoyer à 6 heures de marche d'ici - il est vrai que **Bãi-Đức** court après **HÀM-NGHI** ! ?

Heureux encore si je n'apprends pas demain que je suis une brute, un butor, voire même un âne, pour avoir été si vite.

J'ai des défauts, mais certes, je m'en voudrais d'être brouillon à ce point.

Qu'en penses-tu, poilu, me dirait PÉROUX ?

Ce à quoi je répondrais que je n'en pense rien, ayant déjà assez de peine à comprendre.

Mais... la discipline faisant la force principale des armées, il importe que le supérieur en... merde son subordonné.

Suis-je assez explicite ?

Ci-joint maman Kan Phuon, madame dit, et sa progéniture,

Bien cordialement à vous.

LAGARRUE

Le Nậy est bougrement gros.

* * *

Đồng-Cả, le 24 Juin 1888

*Le Capitaine BOULANGIER, Commandant la 2^e Cie de
Chasseurs Annamites, à M. le Lieutenant Commandant
les détachements de Thanh-Lạng et Thanh-Cộc.*

ORDRE

Les détachements de Chasseurs Annamites de Thanh-Lạng et Thanh-Cộc seront mis en route sur Đồng-Cả sous les ordres de M. le Lieutenant GOSSELIN et par ses soins. Le mouvement se fera de la façon suivante :

Journée du 25 Juin.

1^o Sur les 3 escouades de relève, 2 resteront à Thanh-Lạng avec M. le Sous-Lieutenant CAMBE ; la 3^e, avec un Sergent de Chasseurs, ira à Thanh-Cộc, relever l'escouade actuelle.

Journée du 26.

2^o Cette dernière escouade viendra à Thanh-Lạng.

3^o Les 3 escouades du 1^{er} peloton rentreront à Đồng-Cả en 2 étapes, le 26 au soir elles coucheront à Khe-Nệt, le 27 au matin elles arriveront à Đồng-Cả.

Informez immédiatement le poste de Thanh-Cộc afin qu'il fasse les préparatifs nécessaires à ce mouvement.

BOULANGIER

* *

*Riz remboursable de M. GOSSELIN,
(2^e quinzaine de Juin)*

Riz : 28.800. 2\$03

Reçu de Monsieur le Lieutenant GOSSELIN la somme de deux piastres, trois cents.

Thanh-Lạng - 26 Juin.
Signature ILLISIBLE

* *

TROUPES DE L'INDOCHINE

26 Septembre 1888.

3^e Brigade

*2^e Bataillon de Chasseurs Annamites
2^e Compagnie*

Détachement de Cao-Mai

Situation des cinq jours

Effectif

DÉSIGNATIONS DES GRADES	EFFECTIF	OBSERVATIONS
Sergent Français Rengagé	1	
Caporal 2 ^e cl. Rengagé	1	
Chasseur 1 ^o cl. non Rengagé	1	
Chasseurs 2 ^o cl. non Rengagés	5	
TOTAUX	8	

Mutations

N ^o M ^{le}	NOMS	GRADES	OBSERVATIONS
			Néant.

Punitions

Néant.

Moyenne des malades

(Néant)

Demandes

(Néant)

Objets divers

(Néant)

Extrait du journal de marche

23 Septembre, 2 h 30 du soir. Départ d'un détachement de 31 Chasseurs et du Sergent ROUMER allant en reconnaissance à Bộc-Thọ. Rentré le 25 à 9 heures du matin.

25 Septembre, 2 heures du soir. Départ d'un détachement de trois Chasseurs, allant à la recherche d'une bande de rebelles qui a été signalée aux environs de Son-Đon,

Cao-Mai, le 26 Septembre 1888

Le Sergent Chef de Détachement

ROUMER

*
* * *

Đồng-Cà, le 14 Octobre 1888

RENSEIGNEMENTS

Le nommé **NGUYỄN-TINH-DINH**, natif de Duc-Vu-Xa, près Hué, **Đội** rebelle de la suite de HÂM-NGHI, s'est présenté au poste le 13 Octobre.

Il déclare qu'il s'est enfui de Hué avec le Prince HÂM-NGHI, il y a trois ans, et que jusqu'au mois dernier il était cuisinier du Prince HÂM-NGHI.

Il dit que les rebelles, en quittant Hué au nombre de 500 il y a 3 ans, sont allés de **Cam-Lộ** à la **Sơn-Phong** de **Hà-Tĩnh**, et de là, à l'arrivée des Français, à Vé, où ils ont eu un fort, puis à **Ngã-Ba**, et de là au Khe Cha-Nê.

Le roi s'était enfui de sa maison du Khé Cha-Nê 4 jours avant l'arrivée de la reconnaissance du Capitaine BOULANGIER ; de là il est allé au Laos où il a voulu acheter des éléphants *pour passer au Tonkin*.

Les Laotiens refusèrent et ses serviteurs refusèrent aussi de le suivre au Tonkin.

THIỆP, fils de **TÔN-THẮT THUYẾT**, qui conseillait la fuite au Tonkin, tua un des deux **Đội** qui refusaient de marcher, l'autre s'est enfui ; c'est **NGUYỄN-TINH-DINH**.

Actuellement le prince habite une petite canhia à Khe Bala, à un jour $\frac{1}{2}$ au delà de Ngã-Hai en remontant le Gioi.

Il n'y a pas de village à Khe Bala. **Lãnh Ngọc** a quitté le roi depuis six mois, il veut faire sa soumission, il est toujours en bonne intelligence avec le roi, et leur séparation a pour but de dépister les recherches des Français. Ils ont craint en restant réunis d'être découverts.

Le prince habite donc seul maintenant, avec **THIỆP**, fils de **TÔN-THẮT THUYẾT**, et deux jeunes serviteurs.

Ils n'ont jamais reçu les lettres que le Capitaine BOULANGIER a essayé de leur faire passer.

Le Prince **HÀM-NGHI** vit très modestement de riz et de sel comme un simple coolie. **THIỆP**, fils de **THUYẾT**, va acheter lui-même les provisions chez les **Mọi**.

Le prince est vêtu pauvrement d'un *kéo* brun (1). Il a 17 ans. Il a la fièvre, et tous les autres aussi. Il est petit et faible pour son âge, il se fait porter sur le dos d'un **Mọi**.

Il a une ancienne cicatrice de plaie sur le cou de pied droit. Il est d'un caractère très doux.

Toutefois, il y a 3 ans, il a fait tuer par **THIỆP** un de ses serviteurs nommé **Thông** qui avait quitté le bivouac sans permission.

HÀM-NGHI est terrorisé par **THIỆP**. **TÔN-THẮT THUYẾT** s'est enfui depuis deux ans chez les Chinois sans qu'on ait eu de ses nouvelles, qu'une seule fois.

Lãnh Ngọc habite dans le Nam à quatre jours au-delà de Ngã-Hai. Il a une complète influence sur les **Mọi** et tous lui obéiront s'il leur ordonne de prendre le Prince **HÀM-NGHI**.

Il a entendu dire que **TÔN-THẮT ĐAM** est près de Da-Dên ou Tăi-Tê ou Vang-Liệu. On y va par le **Khe-Nét**.

(1) **Cái áo**, dialecte du Haut-Annam : **kê-áo**, « habit ».

Il a des serviteurs qui terrorisent le pays et qui tuent quiconque voudrait dénoncer sa cachette.

Le Prince HÀM-NGHI n'a pas reçu des lettres depuis 8 ou 9 mois, c'est-à-dire depuis l'occupation de **Thanh-Lạng** et de **Thanh-Cộc** par les Français. Auparavant, il en recevait souvent de **TÔN-THẬT ĐAM**, avec du sucre et du café ; pas d'opium.

Aucun d'eux ne fume l'opium.

Le **Đội HOAN'** apportait ces lettres. Autrefois il y avait avec **TÔN-THẬT ĐAM** près de 500 hommes. Depuis 9 mois il ne sait ce qu'est devenu ce nombre d'hommes.

Après le combat de Na où il fut défait, il y a 2 ans, **TÔN-THẬT ĐAM** alla seul près de **Huyện Toun**. Après la destruction de la bande de **Huyện Toun**, il alla à **Vang-Liêu** et y rassembla des serviteurs.

Après le même combat de Na, le Prince HÀM-NGHI alla se cacher dans le Khe-Né, et **THUYẾT** s'enfuit chez les Chinois (dans la ville de **Quảng-Đông**, empire chinois). Après son arrivée dans cette ville il envoya une lettre au Roi HÀM-NGHI. C'est la seule qu'il ait envoyée.

Il est allé en Chine par terre.

THIỆP ne se soumettra jamais, il parle toujours contre les Français et tient le Prince HÀM-NGHI sous bonne surveillance.

Du reste, ils vivent dans des terreurs continuelles, à la moindre alarme ou au moindre bruit de l'arrivée des Français, bruit faux le plus souvent, ils s'enfuient dans la montagne.

Maintenant ils n'ont plus d'argent, il ne leur reste que 50 sapèques d'or. Ils ont pour toutes richesses une épée dorée, et une épée française venant du roi GIA-LONG.

BOULANGIER

* * *

Đống-Cà, le 22 Novembre 1888

*Le Sergent-Major CASSO, commandant P. I, le poste
de **Đống-Cà**, à Monsieur le Lieutenant GOSSELIN
Đống-Hới*

Mon Lieutenant,

J'ai appris que mon silence au sujet des affaires qui viennent d'avoir lieu dans le **Haut-Nay** vous avait totalement mécontenté. Je vous prierai, mon Lieutenant, de vouloir bien m'excuser, car en ce moment j'étais loin de **Đống-Cà**, et moi-même je n'ai appris qu'après coup tout ce qui s'était passé.

Parti de **Đổng-Cà** le 28 Octobre avec 28 fusils pour aller faire une embuscade à Bai-Ba, je n'ai été de retour au poste que le 18 Novembre au soir.

Pendant ce long intervalle, j'ai parcouru tout le massif du **Hà-Tĩnh** cherchant partout le fameux **Tôn-Thất-Đam** qui fuyait devant nous avant même qu'on ait pu le voir.

Inutile de vous parler du Prince **Hàm-Nghi**, vous en connaissez plus long que moi sur son compte et vous avez eu le plaisir de le voir, chose que j'ai bien regrettée. Néanmoins je vais vous apprendre une nouvelle que vous ne connaissez peut-être pas encore.

J'ai reçu hier 21 dans la soirée une lettre de Monsieur le Capitaine **Boulangier** dans laquelle il me disait que **Tôn-Thất-Đam** était mort de la fièvre le 13 9bre (1) et que sa bande s'était rendue à lui à Da Ca, près **Vang-Lieu**, le 18 9bre (51 mandarins).

Il ajoute qu'il sera de retour à **Đổng-Cà** le 20 9bre au soir ou le 21 au matin, mais nous voilà déjà au 22 et il n'est pas encore arrivé, peut-être s'est-il trompé de date.

Voilà, mon Lieutenant, tout ce que je puis vous apprendre de nouveau. Maintenant je vous prierai de vouloir bien faire monter **Guiraud** le plus tôt possible car je suis un peu malade et si cela continue je serai obligé de descendre à **Đổng-Hới**.

J'ose espérer que les fièvres vont cesser, dans le cas contraire il serait utile qu'il arrive à **Đổng-Cà** avant mon départ pour que je puisse lui donner des renseignements utiles.

S'il arrive encore quelque chose de nouveau je vous en avertirai immédiatement.

CASSO

* *
* *

Đổng-Cà, le 14 Décembre 1888

NOTE DE SERVICE

Envoi ci-joint du contrôle des 5 escouades de **Thuận-Bãi**, savoir : 10°, 11°, 12°, 15° et 16° escouades.

(1) Cette date précise est écrite en surcharge dans le texte. Ici, comme plus bas, le texte porte bien « 9bre », c'est-à-dire « Novembre ».

Prière de vous assurer que : 1° tous ces hommes sont bien à **Thuận-Bãi** ou régulièrement absents ;

2° que le livret du 2° peloton (M. le S. Lieutenant CAMBE) est à jour et d'accord avec mon contrôle.

3° que les 2 livrets de 1/2 Section des 2 sergents présents à **Thuận-Bãi** sont également concordants et à jour.

4° Voir aussi les livrets des caporaux indigènes.

BOULANGIER

*Monsieur le Lieutenant Commandant le détachement de **Thuận-Bãi***

DÉTACHEMENT DE THUAN-BAI

Composé des 10° 11° 12° 15° et 16° escouades

N° M ^{le}	NOMS	GRADES	OBSERVATIONS
		5° 1/2	Section (10° Escouade)
516	Võ-Đinh-Quy	Sergent	
60	Lê-Văn-Van	ch. 1° cl.	
1522	Nguyễn-Văn-Dương	-	
1246	Nguyễn-Văn-Duệ	ch. 2° cl.	
970	Nguyễn-Văn-Sang	-	
962	Nguyễn-Đình-Diệp	-	
1286	Nguyễn-Văn-Ái	-	
1375	Vũ-Thiêm	-	
1260	Lê-Văn-Đại	-	
1258	Nguyễn-Văn-Lu	-	
1380	Nguyễn-Trương	-	Section (11° et 12° escouades)
		6° 1/2	
73	Nguyễn-Kiên	Sergent	
758	Đặng-Noi	caporal	
86	Huỳnh-Văn-Liệu	ch. de 1° cl	
55	Nguyễn-Việt-Thong	ch. de 2° cl	
517	Nguyễn-Văn-Canh	-	
515	Kon-Văn-Măng	-	
912	Đương-Văn-Xuân	-	
1287	Lương-Văn-Niên	-	
1256	Trương-Văn-Hiệu	-	
964	Mai-Tun	-	
968	Nguyễn-Xuân-Giao	-	

N° M°	NOMS	GRADES	OBSERVATIONS
102	Trần-Văn-Hanh.....	caporal	
1280	Đinh-Tri-Thu	—	
165	Phạm-Văn-Vi	ch. de 1 ^e cl.	
974	Trần-Thong-Thinh	ch. de 2 ^e cl.	
965	Trần-Văn-Vi	—	
977	Lê-Việt-Mông	—	
985	Phạm-Văn-Kuy	—	
1269	Trần-Hữu-Nguyên	—	
1268	Nguyễn-Văn-Phối	—	
1517	Lê-Hao.....	—	
966	Mai-Văn-Học	—	
1251	Võ-Văn-Trạch	—	
		8 ^e ½	Section (15 et 16 ^e Escouades)
641	Phạm-Đình-Gian	Sergent	
582	Han-Văn-Cương	caporal	
85	Kong-Văn-Ky	ch. 1 ^e cl.	
1379	Nguyễn-Biên ,.....	ch. 2 ^e cl.	
975	Trần-Bá-Quý	—	
916	Nguyễn-Văn-Bang.....	—	
941	Trần-Ngọc-Thước.....	—	
988	Đinh-Nhun-Tram	—	
1271	Nguyễn-Văn-Trọng	—	
984	Nguyễn-Văn-It	—	
72	Trần-Văn-Hèo	—	
553	Nguyễn-Văn-Chiều	ch. de 1 cl.	
1257	Hoàn-Dực-Ngọc	cl. 2 ^e cl.	
981	Phạm-Văn-Thịnh	—	
960	Nguyễn-Hữu-Gia	—	
1539	Nguyễn-Hoan-Phương.....	—	
1135	Phạm-Văn-Thể	—	
950	Nguyễn-Phôi	—	
1275	Dương-Văn-Nãi.....	clairon	

* * *

Reçu de Dhoi
fil à 8 h. 46

TÉLÉGRAMME

Réexpédié à
fil à h.

L'Employé.

Indications de service

L'Employé.

P. D.

Pour **Thuận-Bài** de **Đồng-Hới**, n° 221. mots 10, Dépôt le 31/32 à 8 h. du matin

GOSSELIN Thuanbai

VILAREM partira une heure environ couchera **Bồ Trạch**.

VILAREM

* * *

Đồng-Hới

TÉLÉGRAMME

9,25

Off. 30/1

Pour **Quảng-Khê** et **Đồng-Hới** de Hué, n° 135, Mots 56-92, Dépôt le 30-1 à 6 h. 25 du soir.

C'3^ebrigade à armée Donghoi et Quanké - n°2029, Général en chef donne instructions suivantes - « En raison mort du roi d'Annam o r x n n w p o t é de concert avec autorité civile y z z z u m i m j i l r z z a k n h w o a p m f d k a p f o h a c s k v j n a a v h q r n p b p c a k p r l x q f r i t w u b a rendre compte aussitôt tout o n c t y q o q u v u a u c b k s y » chefs de poste Quanké fera tenir ces instructions à Minh-Cam et Roon, poste Mytho est prévenu directement.

* * *

Reçu de **Đồng-Hới**
fil à 8 h. 50

TÉLÉGRAMME.

Réexpédié
fil à h.

L'Employé D.

Indication de service.

L'Employé,

(Off.)

Pour **Quảng-Khé**, de Hué, n° 175, Mots 29, Dépôt le 1-2 à 6 h. 40 du soir

C'3^ebrigade à C'armes Quanké

N°2035 -La proclamation de **Thành-Thái** petit-fils de **Tự-Đức**, neveu de **Đồng-Khánh** comme roi d'Annam a eu lieu aujourd'hui à quatre heures, prévenez Roon & **Minh-Cầm**.

* * *

Salve bone prefectus GOSSELIN ego sum pastor in pago Dansa hodie circa undecimam horam legi epistolam, quam mihi misisti ut emam centum arundines, nunc mitto principes et coolis afferre tres arundines

ut yideas, si placeat Tibi, potes emere 50. arundines tantum. quia Ego non habeo bambou, debeo emere de allis. qui petunt pretium pro arundine magna trois sapèques etc. ad libitum vestrum emere vel non rogo ut moneas eos scire etc. gratias tibi, bonjour.

à Dansa village, 8 februar 1889, pastor KHIÊM KÍ
ad Reverendum
prefectum GOSSELIN
à **Quảng Khê** (1)

*
* *

Dansa, 12 februar. 1889.

Salve mandarine

heri inveni litteram vestram, qua in scripsisti lithung de tua pago venit ad me et dicit afferre posse decem eingentes canes (bambous) nil vidi. Ego interrogavi eos, qui sunt in pago Dansa, nemo confessus est se dicere hoc. quoad verba vestra invitandi me, ego gratias tibi multum, habe me excusatum, quia infirmus sum et occupo multis negotiis ire non possum. quando habebis tempus melior ibis ad me multum eram contentus.

P, Sacerdos KHIÊM.

ad Reverendum
præfectum magnum
GOSSELIN **Quảng-Khê** (2).

(1) Traduction : « Salut, bon Commandant GOSSELIN. Je suis curé dans le village de Dan-Sa. Aujourd'hui, vers onze heures, j'ai lu la lettre que vous m'avez envoyée, afin que j'achète cent cannes. Maintenant j'envoie les chefs et des coolies pour vous porter trois cannes afin que vous voyez si cela vous convient. Vous pouvez acheter 50 cannes seulement, parce que je n'ai pas de bambous, je dois acheter chez les autres qui demandent un prix de trois sapèques pour une grande canne. Il dépend de vous d'acheter ou non. Je vous prie de le leur faire savoir, etc. Je vous remercie. Bonjour. Au village de Dan-Sa, le 8 Février 1889, le curé KHIÊM a signé. Au Révérend Commandant GOSSELIN, à **Quảng-Khê** ».

(2) Traduction : « Dan-Sa, 12 Février 1889. Salut, Mandarin. Hier j'ai trouvé votre lettre, dans laquelle vous avez écrit que le **Lý-Trưởng** de votre village est venu chez moi et m'a dit qu'on pouvait apporter dix énormes cannes (?) (bambou). Je n'ai rien vu. J'ai interrogé les habitants du village de Dan-sa. Personne ne m'a avoué qu'il ait dit cela. Quant à votre invitation, je vous en suis très reconnaissant. Veuillez m'excuser, parce que je suis souffrant et j'ai de nombreuses occupations. Je ne puis y aller. Quand vous aurez une meilleure occasion, vous viendrez chez moi, j'en serais très content. P. KHIÊM, prêtre. Au Révérend Grand Commandant GOSSELIN, **Quảng-Khê** » .

*
* * *

Huế, le 6 Juillet 1889.

Mon cher GOSSELIN,

J'ai reçu hier soir votre bien aimable lettre du 2 courant et en même temps qu'elle me procurait un grand plaisir, elle faisait naître en moi le regret du passé, le temps passé dans le **Haut-Nây**.

Je donnerai cher, je vous l'assure, pour retourner à **Thanh-Cộc**, où pourtant on manque de tout ce qu'on se procure aisément ici, la ville-lumière de l'Annam, où il n'y a, il faut bien l'avouer, ni ville ni lumière.

Puisque vous voulez bien vous en charger, écrivez donc en mon nom soit à **Ngọc**, soit au **Lý-Trường** de **Thanh-Cộc** pour demander si ma jaunâtre épousée a vraiment été enceinte de par mes œuvres. Si oui et que la mère et l'enfant veuillent venir jusqu'à Hué, j'en serais très content et je donnerais des piastre ; (bien entendu je vous rembourserai tous les frais.)

Suis-je assez gentil ? Hein, je vous avoue que j'ai le sentiment de la paternité et je serais bien aise de voir ma progéniture.

Quant à la boulangérique personne dont vous me parlez, j'étais sans inquiétude sur son sort. Les dames d'ici et de partout du reste savent s'offrir des consolations et je ne les blâme pas, au contraire, ces cochons d'hommes ne leur montrent-ils pas l'exemple.

Après les chaleurs je pense que mon Capitaine sera d'aplomb. J'ai l'intention de demander une permission pour aller de votre côté, nous ferions une petite fête tranquille et de bon goût, pour varier un peu la monotonie de l'existence.

Mon Capitaine est toujours à Tourane, **PARARE** (1) toujours aussi gros, votre serviteur toujours aussi mince et tout dévoué,

LAGARRUE

(1) Ou **PARAIRE**.

* * *

Lữ-Đảng, 18 Juillet 1889

Monsieur le Commandant du poste,

Près du poste de **Quảng-Khê** a été enterré un certain chef rebelle du nom de Quan CHÂU (1), pris par Monsieur MOUTEAUX dans une reconnaissance.

Ce chef rebelle est originaire du village de **Lữ-Phông**, il a des parents chrétiens. Toute la famille voudrait transporter ses restes à son village. Ils viennent vous demander cette autorisation.

Je pars à l'instant pour Bùng et Tróc,

Veuillez agréer, Monsieur le Commandant du poste, mes sentiments les plus respectueux.

Roux (2)

Miss. Ap.

Monsieur,

*Monsieur GOSSELIN, Lieutenant,
Commandant le poste de Quảng-Khê.*

* * *

TÉLÉGRAMME

Indications de service

Pour de **Đồng-Hới** N°304, Mots 19, Dépôt le à 8 h, du s,
Com ' cercle **Đồng-Hới** à Com ' poste **Quảng-Khê**.

N° 311 Lieutenant GOSSELIN pourra rallier **Đồng-Hới** dès qu'il voudra.

Télégramme du C'DABAT au C'BERTRAND.

Oui, c'est vrai, il est entre nos mains. J'ai rendu compte à l'autorité militaire, et j'attends les ordres du Général en chef.

(1) Ou CHÂN.

(2) Le P. ROUX fut longtemps curé de **Hương-Phương** et chef de district dans la vallée du Sông-Gianh.



Colonne du Haut Song-Giang
Février et Mars 1888

Opération du Cercle de Thuận-Bãi
Avril à Novembre 1888

* * *

LETTRE DU TÔN-THẮT ĐAM AU C'DABAT, C'DU CERCLE A THUẬN-BÀI

Le grand mandarin TÔN-THẮT, deuxième Ministre de la guerre, Envoyé royal dans les provinces du Nord de la capitale, à Monsieur l'officier français à Thuận-Bài.

Les temps malheureux que nous traversons me poussent à m'adresser à Monsieur l'officier qui commande les Français.

Mon père, forcé par le service du Roi, est parti pour un grand royaume - d'où il n'est pas encore revenu - il m'a laissé sa succession à moi jeune et inexpérimenté, et le Roi a bien voulu reporter sur moi indigne toutes les faveurs dont jouissait mon père - Pourquoi le ciel a-t-il voulu que la faveur royale fût si mal placée sur un homme comme moi qui n'ai pas su me trouver après du Roi pour le défendre. Mais puisque le Roi a été livré à vos mains, je lui écris pour le supplier de me pardonner et pour lui dire que nous ne pouvons plus maintenant faire la guerre aux officiers français.

Si les catholiques n'étaient pas venus prendre part aux actes qui ont eu lieu entre les Français et nous, la guerre n'aurait pas eu lieu - pour notre part nous n'avons jamais attaqué les officiers français et n'avons fait que remplir notre devoir de sujets fidèles en partant avec le Roi quand il a décidé de quitter sa capitale.

Nous demandons donc à monsieur l'officier français de laisser maintenant tous nos officiers et nos soldats rentrer dans leurs villages - et nous le prions de mettre aux pieds du Roi la lettre que son serviteur désolé ose lui adresser.

* * *

LETTRE DE TÔN-THẮT ĐAM AU ROI HÀM-NGHI - REÇUE À THUẬN-BÀI.

Le grand mandarin TÔN-THẮT, deuxième Ministre de la Guerre, Envoyé royal dans le Quảng-Bình, à Sa Majesté le Roi,

J'ose avec humilité supplier le Roi de pardonner à ses fidèles soldats de ne pas s'être trouvés à ses côtés pour le défendre contre l'ennemi. Le ciel a voulu que les circonstances malheureuses que traverse le pays tiennent les plus fidèles sujets éloignés de la personne sacrée du Roi dans un moment si triste. Ce sera le profond chagrin de toute la vie des mandarins militaires qui prosternés devant la personne du Roi le supplient de leur pardonner et lui donnent l'assurance de leur fidélité pour toujours, quoiqu'il arrive.



LA PRINCESSE HUYÊN-TRAN ET SA COMPLAINTE, CHANTÉE SUR L'AIR « NAM-BINH »

Par

ƯNG-AN

*Chef du Bureau d'Etudes
et de la Chancellerie au Cabinet Impérial*

La Princesse Huyền-Trân (玄珍), fille unique du Roi Minh-Tôn (1), de la dynastie des Trần (陳), était d'une éclatante beauté.

Elle était en âge de se marier. Mais, insouciant encore, elle vivait heureuse dans le Palais royal, au milieu du jardin Thượng-Uyển (2), lorsque survint un événement qui allait jeter le désarroi dans son cœur pur.

Un jour, en effet, la Reine s'avisa d'aller à la pagode Trần-Quốc (陳國) pour offrir à Bouddha sa part d'encens, Huyền-Trân devait l'accompagner. Le cortège royal était composé de tous les eunuques et des courtisanes du Palais, encadrés par des éléments de la première armée.

Or, TRẦN-KHẮC-CHUNG (陳克鍾), brillant général, couvert de gloire et rayonnant de jeunesse, avait été investi des fonctions de Hộ-Giá Đại-Thần (3) et chargé de prendre le commandement de la somptueuse escorte.

Heureuse de voyager, la Princesse ne se lassait pas d'admirer le paysage ; elle ne soupçonnait pas le moins du monde qu'elle-même était admirée discrètement et passionnément,

(1) Minh-Tôn Hoàng-Đệ (明尊皇帝, roi des Trần, qui régna au Tonkin de 1330 à 1342. A noter que le caractère 尊, était à l'origine 宋 Tông, mais ce dernier fut interdit par la suite (Húy 諱).

(2) Thượng-Uyển (上苑), ensemble composé d'un grand parc et du Palais d'été, de lecture, etc... situé dans l'enceinte interdite du Palais royal.

(3) Hộ-Giá Đại-Thần (護駕大臣), grand dignitaire civil ou militaire chargé d'accompagner les souverains, dans leurs voyages hors de la Capitale.

Frappé dès la première vue, à la sortie du Palais, par l'exquise beauté de la Princesse et la pureté de ses traits, **TRẦN-KHẮC-CHUNG** en fut brusquement épris. Il ne laissait passer aucune occasion sans lui jeter à distance un coup d'œil qui devenait de plus en plus tendre. Et, au terme du voyage, il éprouvait déjà pour **HUYỄN-TRÂN** une violente passion.

A la pagode, en raison de l'exiguïté du lieu, les circonstances furent telles que la Princesse se trouva plusieurs fois face à face avec le Général : elle le trouvait jeune, elle le trouvait beau, et... analysant certains indices, le devinait amoureux d'elle.

C'est alors qu'elle constata, en elle-même, des sensations nouvelles qu'elle trouva d'abord curieuses, mais dont, à la longue, elle ne pouvait se dissimuler la nature : elle était à son tour amoureuse du jeune et charmant Général, auteur de brillants faits d'arme, dont son auguste père l'avait entretenue maintes fois.

Ce fut d'abord un amour muet. Ni l'un ni l'autre des deux amants ne pouvait avoir la certitude d'être aimé. Mais, chacun de son côté, ils s'aimaient profondément.

LỆ-LIÊU (麗柳), la gouvernante de la Princesse, fut la première à s'apercevoir de cet amour qu'elle approuvait de toute son âme. Elle finit par entrer dans les confidences de **HUYỄN-TRÂN**. Heureuse à la pensée que son maîtresse allait avoir un mari doué de telles qualités qu'il était impossible à aucune autre princesse d'espérer un semblable parti, **LỆ-LIÊU** entreprit de sonder **TRẦN-KHẮC-CHUNG**. Ce fut chose facile.

A partir de ce moment, **HUYỄN-TRÂN** s'apercevait qu'elle n'était plus une jeune fille insouciante. Plus elle pensait à son amant, plus son front si pur s'assombrissait. Lui était-il possible, elle qui allait être héritière du Trône, d'unir pour toujours sa vie à celle du brillant Général, maintenant que son cœur et son âme lui appartenaient déjà entièrement ? Avec le temps, cette question qu'elle se posait sans cesse, devenait de plus en plus angoissante.

De son côté, **TRẦN-KHẮC-CHUNG**, qui ne pensait plus qu'à sa royale amante qu'il adorait plus qu'il ne l'aimait, se représentait, avec une tristesse infinie, les nombreuses difficultés d'une éventuelle demande de fiançailles. Comment, en effet, pourrait-il, humble officier supérieur, pauvre et orphelin, épouser la fille unique de son souverain, comparable par sa beauté rayonnante à tous les trésors du monde, alors qu'à

la Cour, il y avait tant de princes, aussi glorieux mais plus jeunes et plus puissants que lui, qui étaient en droit de prétendre à la main de l'unique héritière des **Trần** ? Cette question l'obsédait, le meurtrissait. Il ne voyait pas d'issue à cette situation.

Au Sud du royaume des **Trần**(陳), y compris les provinces actuelles de **Thừa-Thiên**(承天) et de **Quảng-Nam**(廣南), appelées alors **Châu Ô** (烏州) et **Châu Ly** (哩州), s'étendait le royaume de **Chiêm-Thành** (占城).

Nation essentiellement guerrière, les **Chiêm-Thành**, désignés sous le nom péjoratif de **Chàm** par les Annamites, avaient, soit seuls, soit alliés aux Chinois et aux Mongols, livré de sanglants et périodiques combats à leurs voisins du Nord. Au cours de l'histoire, ces Chams turbulents furent toujours de graves sujets d'inquiétude pour les rois d'Annam.

Or, à cette époque là, régnait, dans le royaume de **Chiêm-Thành**, le Roi **CHÊ-MÂN**(制斌) - **Mân-Quân** (斌君), qui était jeune et beau.

CHÊ-MÂN, apprenant que la fille unique du Roi des **Trần** était belle, vertueuse et très cultivée, rêva de l'épouser.

Confiant en la puissance de son armée, il commença par la mettre sur le pied de guerre ; puis il envoya à la Cour de **Thăng-Long** (1) une riche ambassade chargée de demander la main de **HUYỄN-TRẦN**.

Ce fut un coup de foudre pour l'orgueil des Annamites, que cette demande insensée du « grand Chàm, barbare du Sud ». Tous les jeunes princes et généraux des **Trần** étaient unanimes à demander au Roi d'envoyer une armée punitive contre **CHÊ-MÂN**.

Mais, pour des raisons de haute politique, le **Thái-Thượng-Hoàng** (太上皇), père du Roi, en faveur de qui il avait abdiqué pour se retirer de la vie publique, et que **Minh-Tôn** avait consulté, lui donnait le sage conseil d'accéder à la demande de **CHÊ-MÂN**. Il s'agissait en effet d'une question de vie ou de mort pour les Annamites. Les Mongols que ceux-ci avaient, par deux fois, complètement anéantis à **Bạch-Đằng** (2), n'attendaient plus qu'une chose, que des difficultés surgissent

(1) **Thăng-Long** (昇龍), Hanoi, ancienne capitale de l'Annam, depuis les **Lý** jusqu'aux **Lê** postérieurs.

(2) **Bạch-Đằng** (白藤), nom d'une rivière se jetant dans le golfe du Tonkin, par le **Cửa-Lục** (錄海口). C'est sur ce cours d'eau que le prince **Trần-Hưng-Đạo** (陳興道), le plus célèbre des généraux de l'histoire d'Annam, avait en 1285 et 1287 anéanti 800.000 hommes de la redoutable armée d'invasion de **Hốt-Tát-Liệt** (Koubilay : 忽必烈), placée sous le commandement du prince mongol **Thoát-Hoan**.

entre les Annamites et les Chams, pour déclencher les hostilités et prendre leur revanche. Or, par ce mariage, les Annamites avaient grande chance de se rallier, pour longtemps, leurs ennemis séculaires du Sud et de pouvoir, avec toutes leurs forces armées, parer à la menace mongole. C'était là une raison d'Etat trop grave. Le Roi et toute la cour durent s'incliner, le cœur meurtri, l'orgueil bafoué.

Point n'est besoin de dire quels furent l'affolement de la Reine et la douleur de la Princesse, dès que cette nouvelle se transforma en une réalité inéluctable.

Servir son père et roi ainsi que son peuple, était pour la Princesse un devoir trop noble. Elle ne pouvait, ne devait pas s'y soustraire. Mais comment, elle qui était si belle, pouvait-elle imaginer un seul instant qu'elle devait unir pour toujours sa destinée à celle d'un Châm, si grand, si puissant fût-il. Et puis, comment pouvait-elle, pour les longues années qu'il lui restait à vivre, oublier l'image de l'élue de son cœur ? Pauvre Princesse !

Quant à lui, **TRẦN-KHẮC-CHUNG**, pour apaiser sa propre douleur, il ruminait un projet dont le moins qu'on pût dire est qu'il émanait d'un homme ayant perdu tout contrôle de lui-même. Disposant de toutes les forces armées, en raison de ses nouvelles fonctions, il voulait, contre la volonté de son maître, contre l'intérêt supérieur du pays et de la dynastie, contre tout, marcher avec ses troupes d'élite sur **Đồ-Bàn** (1), où, pour assouvir sa haine, il capturerait lui-même **CHÈ-MÂN** qu'il dépècerait en dix mille morceaux.

Mais brusquement il tomba gravement malade. Pendant ces moments de délire, il prononçait continuellement le nom de la Princesse, avec de grosses larmes dans les yeux. Parfois aussi, il ricanait violemment, en articulant le nom du Roi de Chiêm-Thành, ce « grand barbare du Sud », qui avait, sans le savoir, ravi l'objet de son amour et était ainsi devenu son ennemi mortel !

Pendant que **TRẦN-KHẮC-CHUNG** délirait chez lui, la Cour royale était encombrée d'envoyés spéciaux chams, venus avec de somptueux présents et une imposante escorte, composée principalement d'un gros éléphant blanc richement caparaçonné et portant sur le dos un baldaquin en soie abritant un lit de brocart et de jade.

(1) **Đồ-Bàn** (得盤), capitale de l'ancien royaume de Chiêm-Thành, située dans la province actuelle de **Bình-Định**, à 20 kilomètres au Nord de Quinhon.

Le jour faste choisi pour le départ arriva. Après avoir fait ses adieux à ses augustes parents, **HUYỄN-TRẦN**, aidée de quatre courtisanes chames, monta, avec un déchirement de cœur qu'elle ne pouvait plus tenir caché, sur le dos de l'éléphant, et partit pour toujours, pour une destinée inconnue...

Plus tard, elle exprima sa douleur dans une complainte, chantée sur l'air « Nam-Bình » (**南平**), et dont la traduction ci-après est bien loin de rendre la profonde mélancolie et la sublime résignation qui s'en dégagent.

Nam-Bình

*Nước non ngàn dặm ra đi
Cái tình chi !
Mượn màu son phấn
Đền nợ Ô-Ly
Đắng cay vì
Đương độ xuân thì,
Độ xuân thì,
Sò long-đong, hay là nợ duyên gì ?
Má hồng da tuyết,
Quyết liễu như trăng tàn, trắng khuyết.
Vàng lộn theo chì.
Khúc li-ca
Sao còn mượn tượng nghe gì ?
Thây chim hồng nhạn bay đi,
Tình lai láng, bóng như hoa quỳ.
Dặn một lời Mãn-quân :
Nay chuyện mà như nguyện, đắng vài phần,
Vị lợi cho dân,
Tình đem lại mà cân
Đắng cay trăm phần.*

Traduction

Traversant les montagnes puis les fleuves, je pars pour une autre destinée, à mille lieues d'ici.

Est-ce vraiment pour l'amour ?

Je sacrifie ma jeunesse et ma beauté

Pour donner à ma patrie le pays de Ô-Ly (1).

Quelle amertume !

Pourquoi, hélas ! dans le printemps de ma vie suis-je condamnée à ce malheureux destin ?

(1) Le fait est historique. Les provinces de Ô et Ly (actuellement, **Thừa-Thiên** et **Quảng-Nam**) furent offertes en cadeau de nocces par **CHÈ-MÂN** au roi du Tonkin.

Résignée, je laisse mes joues roses et ma peau de neige perdre leur éclat :
 Comme une fleur qui se fane,
 Comme la lune qui glisse vers son déclin,
 Je me compare à un grain d'or mélangé au plomb.
 Ah ! tristes chants de la séparation,
 Il me semble les entendre encore !
 Quand je vois la grue prendre son vol,
 La nostalgie m'étreint, et, tel le tournesol, mon regard cherche le soleil,
 Ignorez-vous, mon royal époux,
 Que si vos désirs sont exaucés et que si je suis ici,
 C'est uniquement pour mon peuple,
 Quant à l'amour, si je le compare à mon sort je n'y trouve que la plus grande
 amertume.





Planche XXXVIII. Une Princesse à la Cour d'Annam d'autrefois
(Dessin de M. Phi -Hùng).



Planche XXXIX. — Le Nam -Binh

(Transcription par E. Le Bris. B. A. V. H., 1922, p. 319).

Menu d'accès

- Accès par Volume.
- Accès par l'Index Analytique des Matières.
- Accès par l'Index des noms d'auteurs.
- Recherche par mots-clefs.

RETOUR PAGE
D' ACCUEIL

